







# Rapport annuel 2011

## **La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08, France

Téléphone : +33 (0)1 40 17 25 25

Fax : +33 (0)1 40 17 24 02

Télex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP

Site Internet : [www.edmond-de-rothschild.fr](http://www.edmond-de-rothschild.fr)

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 83.075.820 euros

R.C.S. Paris B 572 037 026

Code NAF 2 : 6419 Z

« Une philanthropie fondée sur l'échange, c'est notre ambition. Une philanthropie qui s'enseigne, se construit et devient un défi commun ».

**R** Nous jouons tous un rôle dans la construction d'un avenir pour nos enfants. Grâce à nos racines familiales, nous avons l'immense privilège d'avoir hérité d'une tradition philanthropique unique reposant sur la solidarité, la responsabilité sociale et l'avancement des connaissances.

En favorisant l'émergence de nouveaux talents, en imaginant des solutions inédites aux défis d'aujourd'hui, les Fondations Edmond de Rothschild œuvrent jour après jour pour innover et bâtir des projets durables dans le domaine de l'éducation en abordant différentes thématiques : Arts et Culture, Entrepreneuriat Social, Dialogue Interculturel, Santé et Recherche.

Par leurs implantations et leurs projets, les Fondations constituent un réseau à la fois dynamique et multiculturel : Genève, Paris, New York, Londres, Jérusalem, Barcelone, Bombay, Le Cap... Elles s'appliquent à identifier les initiatives locales, à en accompagner étroitement la gestion et à partager cette expérience à l'international.

En appliquant une méthodologie entrepreneuriale à l'univers philanthropique, nous cherchons à contribuer à la professionnalisation du secteur social. Valeur essentielle à nos yeux, nous œuvrons par ailleurs pour la reconnaissance d'un pluralisme inhérent à chaque société et le respect des identités multiples de leurs citoyens.

Une philanthropie fondée sur l'échange, c'est notre ambition. Une philanthropie qui s'enseigne, se construit et devient un défi commun, inspirée par le partage des différences et une confiance infinie dans l'être humain.

Ariane et Benjamin de Rothschild





# Sommaire

8 Message du Président  
du Conseil de surveillance  
à l'Assemblée des Actionnaires

10 Message du Président  
du Directoire à l'Assemblée  
des Actionnaires

12

Une banque dédiée à son  
cœur de métier, la gestion  
pour compte de tiers

15 Deux pôles de développement  
stratégiques

16 Chiffres clés

18 Gouvernance

24

La culture du long terme  
au cœur de nos métiers

27 Un modèle de développement  
résistant en temps de crise  
(Rapport d'activité du Directoire)

35 Ressources humaines :  
valoriser les compétences

36 Contrôle : consolider le pilotage  
des risques

38

Bonnes performances  
des pôles banque privée  
et gestion d'actifs malgré  
les turbulences des  
marchés

41 Rapport de gestion

52 Renseignements concernant  
les filiales et participations

54 Organigramme des participations  
consolidées

56 Observations du Conseil  
de surveillance

57 Rapports des Commissaires  
aux Comptes

65 Résolutions

66

Rapport financier

# Message du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée des Actionnaires

**A**insi, les banquiers seraient responsables de tout. Du ralentissement économique des pays développés. Comme si le développement spectaculaire des nouvelles puissances, milliardaires en nombre d'habitants, en excédents commerciaux, et en richesse souveraine, n'avait pas bouleversé en trente ans la division internationale du travail des deux siècles précédents. De la pauvreté qui gagne les pays riches. Comme si les travailleurs émergents n'avaient pas recomposé une Internationale inversée où les prolétaires de tous les pays, loin de s'unir, se font la guerre. De la faillite des Etats. Comme si les cigales occidentales ne s'étaient pas affalées dans le déficit de leur Etat Providence. De la rapacité des marchés financiers exigeant de leurs débiteurs un retour à la discipline. Comme si l'argent prêté par les banques n'était pas celui des épargnants qu'il faut à tout prix préserver. De l'implosion de produits sophistiqués et jugés spéculatifs. Comme s'il était possible de transformer de l'épargne liquide et sans risques en financements longs et risqués sans jouer les alchimistes, et comme si les exigences croissantes des régulateurs ne contraignaient pas les intermédiaires à la créativité pour qu'entreprises et particuliers parviennent à financer leurs projets.

Bien entendu, il ne s'agit pas de dire que le système bancaire mondial, américain surtout, n'a pas dévié de sa route. Mais l'affaire des subprimes aura été le résultat d'une complicité collective de l'ensemble des acteurs publics et privés aux Etats-Unis. Il serait injuste et dangereux pour l'avenir de n'incriminer que les banques alors que se désagrège douloureusement le confortable équilibre mondial des vingt-cinq dernières années, où certains travaillent et épargnent ce que d'autres consomment et empruntent. Il serait d'ailleurs caricatural de mettre toutes les banques dans le même panier. Beaucoup de grandes banques ont été bouleversées au cours de cette grave crise : en résumé, leur management souvent remercié, leurs actionnaires très sévèrement appauvris, mais leurs déposants nullement touchés grâce aux systèmes de protection collective mis en place par

les banques centrales et les Etats. Au contraire, le profil d'un groupe comme le nôtre a permis de résister à la tourmente raisonnablement bien, malgré des performances entamées, autant pour l'actionnaire que pour le client.

En quoi notre Maison est-elle différente ? D'abord, elle est à taille humaine, et spécialisée sur les métiers de gestion, donc mieux maîtrisable que les grands groupes diversifiés. La spécialisation sur le cœur de métier de gestion pour compte de tiers prévient le conflit d'intérêts. Celui-ci est fréquent dans beaucoup de groupes entre les profits recherchés par la banque d'affaires ou le compte propre et la performance des comptes de tiers. Notre banque d'affaires est au contraire intimement liée à notre modèle de gestion de fortune.

Ensuite, nous faisons de la robustesse du bilan une religion : dans un monde où le danger se cache partout, nous ne pouvons espérer nous prémunir contre tous les effets secondaires des secousses externes, mais nous refusons *a priori* les activités pour compte propre et les comportements à risque.

Enfin, et surtout, nous engageons dans notre métier non seulement nos capitaux, mais le nom de notre famille respecté dans la banque depuis plus de 250 ans. Cela imprime à notre Groupe le souci du long terme qui inspire notre stratégie, notre fidélisation des équipes, et notre relation à nos clients. Je crois d'ailleurs que la stabilité des équipes favorise le respect du client. Le stop-and-go infligé aux collaborateurs de certaines grandes banques autorise la pratique des « coups » profitables au banquier, et alléchant pour le client, qui ne retrouvera pas le même interlocuteur au moment des dégâts. De même, notre Groupe a anticipé de plus de dix ans les formules que les directives européennes mettent en place aujourd'hui pour privilégier l'association des équipes à la performance durable au travers de l'intéressement capitalistique. Par exemple, c'est en 1999 que notre entité française a attribué des stock-options à



l'ensemble du personnel. Grâce à cette stabilité des équipes, nos clients ont vécu les crises avec les mêmes interlocuteurs qui auront traversé de leur mieux les tempêtes avec eux.

Je suis convaincu que la principale leçon à tirer de cette terrible crise est que l'abus des comportements de court terme présente de très graves dangers pour chaque entreprise ou nation, mais aussi pour le monde entier. Puisque la mode est à faire payer les riches, il serait plus pertinent de les inciter à investir dans le long terme plutôt que de les dépouiller. Et quel meilleur moyen de favoriser ces comportements vertueux que d'encourager le capitalisme familial ?

Ce capitalisme familial ne peut survivre à travers les siècles qu'en acceptant de changer en même temps que le monde extérieur. C'est un tel changement, prudent et progressif, qu'avec le soutien actif et précieux de mon épouse, j'ai décidé d'opérer dans nos banques. Il m'a paru nécessaire que les différentes entités de notre Groupe, qui se sont formidablement développées, internationalisées, diversifiées, depuis près de quinze ans, poursuivent leur essor de façon plus coordonnée et grâce à une gouvernance renforcée de l'actionnariat. Ces changements visent une excellence de nos services et une sécurité de nos activités encore accrues. Rien dans cette nouvelle approche qui accentue les structures de groupe ne doit effacer ce qui fait la qualité de nos maisons et la force du capitalisme familial : la réactivité, l'initiative, et la proximité. Selon la formule désormais consacrée, il nous faut changer pour que rien ne change.



**Benjamin de Rothschild**

# Message du Président du Directoire

## à l'Assemblée des Actionnaires

**D**ans ce dernier message en tant que Président du Directoire des deux entités de notre groupe parisien (Compagnie Financière Saint-Honoré et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild), je voudrais évoquer brièvement l'exercice 2011, mais surtout dresser le bilan de plus de treize ans passés à la tête de cette Maison.

L'année 2011 aura été contrastée, avec un excellent premier semestre, et un second sérieusement affecté par la crise des souverains. Les actifs sous gestion auront été en moyenne supérieurs de 10 % à ceux de 2010. Mais, malgré une très bonne performance commerciale (2 milliards d'euros de collecte nette), et en raison de la forte baisse des marchés, ces actifs terminent l'année à 36 milliards d'euros, en retrait de 4,5 % par rapport à la fin 2010. Au total, le résultat net part du groupe s'élève à 53 millions d'euros, très légèrement supérieur à celui de 2010.

S'agissant de l'œuvre collective accomplie depuis plus de 13 ans, beaucoup a été fait, même s'il reste à faire, notamment sur le plan de l'accès au monde émergent. La banque parisienne est en bon ordre de marche, autant dans la maîtrise des fonctions support que dans celle des métiers de banque privée, de gestion d'actifs et de conseil aux entreprises, tenus par des directions qui ont amplement fait leurs preuves. C'est donc la conscience tranquille que Guy Grymberg, l'exceptionnel Directeur général de la Banque depuis 1983, et moi-même, Président du Directoire depuis 1999, laissons cette belle Maison à un management plus jeune.

En 1999, notre Banque était saine, sans risques de bilan significatifs (même si le crédit aux entreprises et la pratique des opérations pour compte propre n'étaient pas sans dangers) avec des actifs sous gestion de l'ordre de 6 milliards d'euros, dont un petit quart en gestion privée, et des équipes fidèles et compétentes capables de faire plus et mieux.

Notre actionnaire familial nous a chargés de développer la Banque et, malgré les crises de marchés qui ont pesé sur ces années, il n'a jamais cessé de soutenir l'effort de développement, bien entendu totalement autofinancé. Il a, en outre, encouragé l'intéressement capitalistique des équipes, ce qui a permis de recruter et fidéliser les meilleurs.

Fort de ce soutien des actionnaires, la Caisse de dépôt et placement du Québec étant venue se joindre à la famille en 2004, la Maison s'est développée, diversifiée, internationalisée :

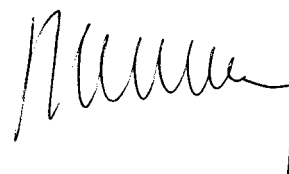
- La banque privée, dont la taille a été multipliée par dix, s'est étendue à la province et à l'étranger, avec un succès fulgurant en France et bien plus progressif en Italie. Elle est, depuis plusieurs années, reconnue par les professionnels de ce métier, qui la placent sur la première marche du podium pour son excellence. L'ensemble formé par la gestion de fortune, l'ingénierie patrimoniale, le conseil aux entreprises et l'investissement dans les sociétés non cotées — orientés tous deux vers les affaires familiales et de taille moyenne — ainsi que le conseil en assurance-vie, constitue un pôle de services remarquable offert aux entrepreneurs.
- La gestion d'actifs, de l'ordre de 25 milliards d'euros, aura été multipliée par cinq. C'est désormais une activité qui couvre une large gamme de classes d'actifs (actions, obligations convertibles, taux et crédit, diversifié, multigestion traditionnelle et alternative, produits structurés, performance absolue et, last but not least, private equity), qui s'internationalise significativement, et dont les performances sont très régulièrement couronnées. C'est évidemment notre gestion actions, reconnue depuis longtemps, mais récemment modernisée en France et à l'international pour se mesurer avec les majors, qui domine par la notoriété et les résultats. Au total, gestion privée et gestion d'actifs ont dépassé 40 milliards d'euros au premier semestre 2011, même si la crise des marchés récente a réduit mécaniquement ce montant pour l'instant.

- Ce qui ne se voit pas suffisamment, bien qu'essentiel, ce sont les fonctions support de grande qualité qui ont été soit créées, comme la Direction des ressources humaines ou celle de la communication, soit transfigurées comme les systèmes d'information, soit modernisées comme la Direction financière, le contrôle de gestion et le traitement des opérations. Les fonctions de contrôle ont su accompagner le développement des activités et encadrer les risques qui leur sont liés.
- Les résultats bénéficiaires, qui étaient auparavant symboliques, ont été fortement augmentés, malgré les heurts imposés par les crises. Le résultat consolidé part du groupe cumulé durant les deux dernières périodes de treize ans, est passé pour la Banque de 74 millions d'euros en 1986-1998 à 492 millions d'euros en 1999-2011, soit une multiplication par 6,7.

Pour Compagnie Financière Saint-Honoré, les performances ont été de même ampleur. Celle-ci est détentrice non seulement de la Banque mais aussi d'un portefeuille de participations financières pour compte propre et pour compte de tiers, de Cogifrance, qui sait depuis longtemps traverser toutes les crises dans le secteur immobilier, et d'une part minoritaire de SIACI Saint-Honoré, remarquable courtier d'assurances parti de rien il y a 25 ans et aujourd'hui cinquième de la profession. Les résultats de cette holding ont été également multipliés par plus de 6 sur les mêmes périodes, passant de 102 millions d'euros à 633 millions d'euros. Mais surtout, elle était en 1999 cotée en Bourse, alors qu'elle appartient depuis 2003 à 100 % à l'actionnaire familial.

Ces beaux résultats sont dus à la formidable osmose qui a marqué l'actionariat familial, la direction générale, et des équipes excellentes et motivées. Je n'oublierai jamais cette lumineuse expérience professionnelle. Ni la confiance qui m'a été accordée, ce qui m'a permis de la rendre à mes équipes. Comme disait le Cardinal de Retz, « on est plus souvent dupé par la défiance que par la confiance ». Merci à Benjamin et Ariane de Rothschild d'avoir permis au management du groupe français d'être digne de la leur.

Je resterai profondément attaché à cette Maison, aux équipes qui l'animent, à l'actionnaire et au nom légendaire qu'il porte. Je crois au capitalisme familial durable et aux vertus de fidélité, de confiance, et de respect qu'il véhicule. Et je suis persuadé que cette tradition, vieille de 250 ans, saura prendre avec un brio toujours renouvelé le tournant aigu de ce siècle.



**Michel Cicurel**

Exemples d'actions soutenues:

L'Odéon – Théâtre de l'Europe

Théâtre de la Colline

La Fabrique du Macadam

Le Café Culturel

Programme d'intervention  
artistique en milieu  
scolaire à Saint-Ouen  
Beaux-arts de Paris

Ribermúsica

Ecole Boule

Learning Through Art Program  
Musée Guggenheim New York

Prix Ariane de Rothschild

Les Grands Ateliers de France  
Pregny 2001

Dialogue Productions

Editions Artulis

Collection Edmond de Rothschild  
Musée du Louvre

Cercle Cressent  
Musée du Louvre

Fundación Jakober

Jordi Savall et Monserrat Figueras

Orchestre de Paris

Ateliers du Funambule

# Une banque dédiée à son cœur de métier, la gestion pour compte de tiers

15

Deux pôles de développement  
stratégiques

16

Chiffres clés

18

Gouvernance



---

# Arts et Culture

---

De longue date, les Fondations Edmond de Rothschild accordent une priorité au rayonnement des arts et de la culture. Chacune des générations ayant apporté sa contribution à un édifice philanthropique exceptionnel, notre mécénat actuel continue de témoigner de cet engagement. La mission clé des Fondations repose sur l'éducation et la médiation culturelle. Notre rôle est d'ouvrir les portes et de susciter des partages, entre quartiers privilégiés et zones défavorisées, entre écoles prestigieuses et associations de proximité, entre scènes théâtrales de renom et talents amateurs, entre grands musées et artistes émergents... autant d'options que nous rendons possibles.



1



2



3



4



5



6

1 | L'Odéon, Théâtre de l'Europe

Ateliers de sensibilisation théâtrale permettant à des enfants, des adolescents et des adultes de trouver leur voie et de prendre confiance en eux lors d'activités allant de l'écriture dramatique à la pratique théâtrale, et de la lecture à voix haute à l'interaction avec des comédiens professionnels.

2 | Musée Guggenheim New York

« Learning Through Art Program », c'est une découverte artistique pour les enfants issus de quartiers défavorisés dans dix écoles publiques de New York, leur permettant d'appréhender les matières traditionnelles avec un autre regard et de retrouver le goût d'apprendre.

3 | Prix Ariane de Rothschild

En prenant en charge la formation du lauréat au sein d'une prestigieuse école des beaux-arts, ce concours démontre l'engagement des Fondations pour l'éducation et la promotion des jeunes artistes européens.

4 | Fondation Ribermúsica

Au cœur d'un quartier aussi populaire et métissé que celui de la Ribera à Barcelone, cette fondation encourage le dialogue interculturel et permet à des enfants et des adolescents de découvrir la musique à travers la pratique instrumentale.

5 | Jordi Savall et Montserrat Figueras

Concertistes et pédagogues érudits, leur démarche ressuscite des chefs-d'œuvre restés longtemps inconnus : leur œuvre sensible et intelligente est une invitation permanente à la découverte et au partage.

6 | Beaux-arts de Paris

Avec à la clé une insertion professionnelle pour des élèves diplômés des Beaux-arts, ce programme éducatif inédit transforme l'intervention artistique en milieu scolaire en un véritable acte social.

# Deux pôles de développement stratégiques

C'est la spécialisation de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild dans ses métiers de prédilection, banque privée et gestion d'actifs, qui génère sa forte croissance depuis plus de 10 ans. Elle lui permet de poursuivre le renforcement de son offre et son déploiement en France et à l'international, où la puissance du nom Rothschild, associée à l'expertise et la fidélité de ses équipes, représentent des atouts de premier plan.

## BANQUE PRIVÉE

- Gestion de patrimoine
- Ingénierie patrimoniale
- Conseil en fusions-acquisitions dédié aux PME patrimoniales
- Family office
- Assurance-vie
- Conseil en philanthropie

La croissance du pôle de banque privée s'appuie sur le déploiement à Paris et en régions d'une organisation de proximité, de services haut de gamme et de savoir-faire lui permettant d'offrir à ses clients (principalement chefs d'entreprise, cadres dirigeants, familles fortunées) une réponse complète à l'ensemble de leurs préoccupations. L'ouverture de bureaux dans de grandes agglomérations de l'Hexagone est l'un des piliers de la stratégie de croissance de ce pôle, qui se déploie également avec succès en Italie et en Israël.

## GESTION D'ACTIFS

- Actions
- Allocation d'actifs
- Obligations convertibles
- Taux et crédit
- Multigestion alternative et diversifiée
- Structuration d'actifs et gestion structurée
- Performance absolue
- Gestion alternative directe
- Private equity

La gestion d'actifs est un pôle de croissance grâce à son rayonnement auprès d'une large clientèle et ses développements à l'international. La Banque a fait le choix de couvrir l'ensemble des grandes classes d'actifs afin d'offrir des solutions adaptées à chaque configuration de marchés et de capter leur croissance.

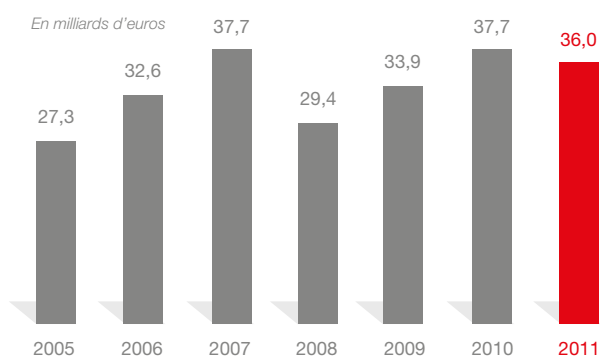
Le modèle de distribution privilégie un lien direct avec les institutions financières, la relation « business to business » avec les canaux de distribution grand public et enfin la mise en place de partenariats.

A ces deux pôles de développement stratégiques s'ajoute une activité de conseil en fusions et acquisitions menée pour le compte d'entreprises.

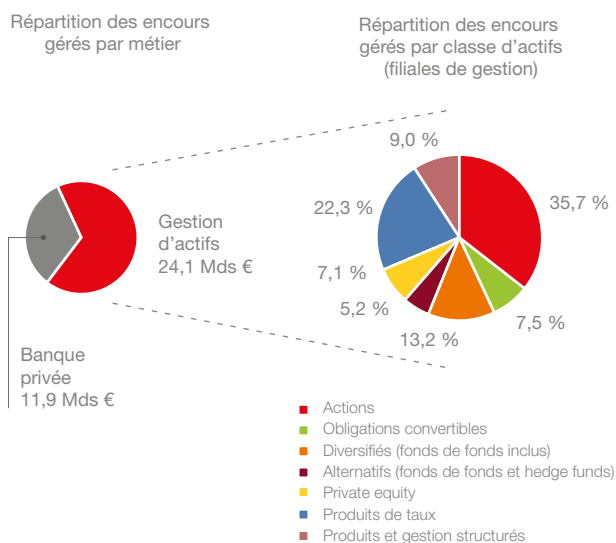
# Chiffres clés

au 31 décembre 2011

## Total des encours gérés



## Répartition des encours gérés par métier et par classe d'actifs (filiales de gestion d'actifs)



## Implantations

### France

Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Toulouse et Lille

### International

Europe : Belgique, Espagne, Italie, Allemagne  
Amérique latine : Chili  
Asie : Chine  
Moyen-Orient : Israël

## Actionnariat au 31 décembre 2011

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est détenue à 87,10 % par Compagnie Financière Saint-Honoré, holding française du Baron Benjamin de Rothschild. La Caisse de dépôt et placement du Québec est également actionnaire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild à hauteur de 10,42 %, le solde étant détenu par les équipes de la Banque.



## PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES (en millions d'euros)

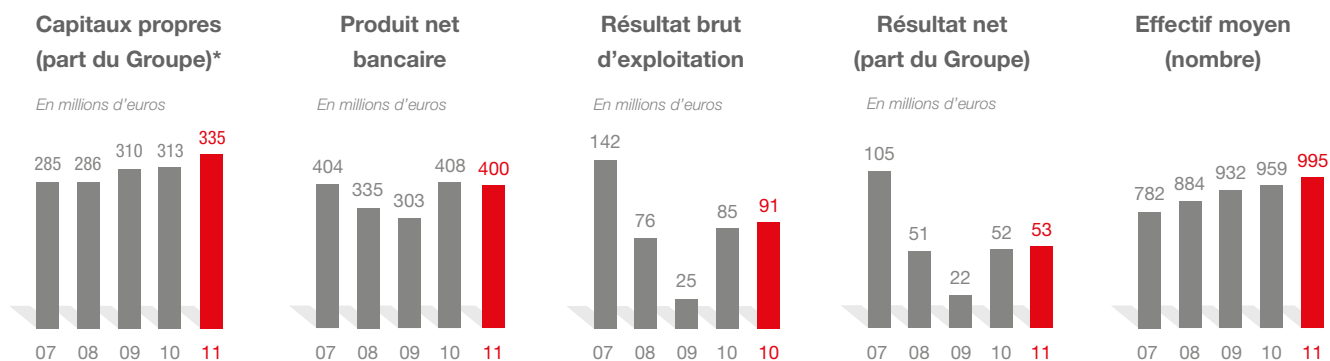
<b>Chiffres du Bilan</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Total de bilan	2.427	2.501	3.043
Capitaux propres (part du Groupe)*	310	313	335
Crédits distribués	389	443	402
Dépôts clientèle	1.014	1.086	1.654

La solidité de la situation financière du Groupe se reflète dans le niveau de son ratio Tier One qui s'élève à 11,3 % à fin 2011, dont 10,2 % au titre du Core Tier One\*\*.

<b>Chiffres du Compte de résultat</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Produit net bancaire	303	408	400
Résultat brut d'exploitation	25	85	91
Résultat net	28	58	59
<i>dont part du Groupe</i>	22	52	53
<b>Effectif moyen (nombre)</b>	<b>932</b>	<b>959</b>	<b>995</b>

\* Hors résultat de l'exercice.

\*\* Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés de CFSH, maison mère de la Banque.



\* Hors résultat de l'exercice.

# Gouvernance

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise du groupe de la Banque : les fonctions de direction exécutive sont ainsi clairement scindées des missions de supervision.

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Président

Benjamin de Rothschild

### Vice-Président

René de La Serre

### Membres

Ariane de Rothschild

Véronique Morali

John Alexander (jusqu'au 23/05/2012)

Carlo de Benedetti

Jean Dumoulin

Maurice Lévy (depuis le 24/05/2011)

Claude Messulam (jusqu'au 23/05/2012)

Daniel Trèves

Christian Varin (depuis le 24/05/2011)

Jean Laurent-Bellue (à compter du 23/05/2012)

Compagnie Financière Saint-Honoré représentée

par Christophe de Backer (à compter du 23/05/2012)

### Censeur

François Boudreault

### Vice-Président d'Honneur

Victor Sasson

### Secrétaire

Alain Benhamou

## DIRECTOIRE

### Président

Michel Cicurel (jusqu'au 23/05/2012)

### Directeur Général

Guy Grymberg (jusqu'au 23/05/2012)

### Directeur Général Adjoint

Marc Samuel (puis Président à compter du 23/05/2012)

### Directeur Général Adjoint

Marc Lévy (puis Directeur Général à compter du 23/05/2012)

### Directeur Général des Gestions Privées

Patrice Dordet

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Commissaires titulaires

Cabinet Didier Kling & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

### Commissaires suppléants

Marie-Paule Degeilh

Boris Etienne

## ACTIVITÉS ET DIRIGEANTS DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE ET SES FILIALES

Banque privée	<b>Direction de la Clientèle Privée et de la Gestion de Patrimoine</b>	Patrice Dordet
Gestion actions, obligations convertibles, allocation globale et expertise ISR	<b>Edmond de Rothschild Asset Management</b>	Philippe Couvrecelle
Gestions taux et crédit, performance absolue, allocation d'actifs, multigestion alternative et diversifiée, structuration d'actifs et gestion structurée	<b>Edmond de Rothschild Investment Managers<sup>(1)</sup></b>	Guillaume Poli
Private equity	<b>Edmond de Rothschild Private Equity Partners<sup>(2)</sup></b>	Jean-Hervé Lorenzi
Fusions-acquisitions	<b>Edmond de Rothschild Corporate Finance</b>	Laurence Danon

*(1) Edmond de Rothschild Investment Managers est la marque commerciale de l'ensemble constitué par EDRIM Solutions, entreprise d'investissement en charge notamment de l'activité de structuration et de la commercialisation de la gamme commune, et sa filiale de gestion d'actifs, EDRIM Gestion.*

*(2) Holding regroupant Edmond de Rothschild Investment Partners (dirigé par Pierre-Michel Passy), Edmond de Rothschild Capital Partners (dirigé par Eric de Montgolfier et Erick Fouque) et Edmond de Rothschild Private Equity China Management (dirigé par Laurent Dorpe).*

### L'ACTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE APPUYÉE PAR DES COMITÉS PERMANENTS

#### LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit est composé de personnalités choisies parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président. Il se fait communiquer tout élément nécessaire ou utile, et entend toute personne dont l'audition est nécessaire ou utile à sa mission.

Composé de René de La Serre (Président), Véronique Morali et Jean Dumoulin, le Comité d'audit a principalement pour missions de :

- s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes

sociaux et des comptes consolidés, vérifier la pertinence des règles comptables appliquées ;

- examiner, avant leur présentation au Conseil, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions ;
- contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, apprécier les informations reçues de la direction, des comités internes à l'entreprise et des audits internes et externes ;
- examiner le plan d'audit annuel de l'Inspection générale avant son approbation par le Conseil ;
- s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- examiner de manière globale et synthétique le dispositif de contrôle des risques.

Le Comité d'audit s'est réuni avant la tenue de chaque Conseil de surveillance. Il a établi un programme de travail, les sessions de mars et septembre étant plus particulièrement consacrées à l'examen des comptes et à l'audition des Commissaires aux Comptes, les deux autres sessions concernant respectivement l'examen des risques et des travaux de l'audit et du contrôle interne. Le Comité d'audit rend compte de ses travaux, avis et recommandations au Conseil de surveillance.

## LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations est composé de membres choisis parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président, ou du secrétaire du Conseil à la demande du président du Conseil.

Composé de Benjamin de Rothschild (Président), Ariane de Rothschild, Véronique Morali et Christian Varin, le Comité des rémunérations a principalement pour missions de :

- faire au Conseil toutes propositions concernant la rémunération, dans toutes ses composantes, de tout membre du Conseil et du Directoire de la Société ;
- faire au Conseil des commentaires sur la politique de rémunération de la Société et toutes recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel, par tout moyen, y compris les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital et l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le Comité des rémunérations a notamment procédé à l'examen de la politique de rémunération de la Banque, ensuite soumise au Conseil de surveillance, et aux mesures adoptées dans ce cadre, conformément à la réglementation en la matière.

## MANDATS

---

Il est proposé à l'Assemblée des Actionnaires de renouveler les mandats de membre du Conseil de surveillance de Madame Véronique Morali et Monsieur Daniel Trèves qui viennent à expiration, et de nommer deux nouveaux membres : la société Compagnie Financière Saint-Honoré et Monsieur Jean Laurent-Bellue.

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la Banque est reprise ci-dessous.

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Benjamin de Rothschild

- Président de :
  - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
  - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse),
  - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
  - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse),
  - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
  - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse),
  - The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (Israël),
  - The Edmond de Rothschild Foundation (USA).
- Administrateur de :
  - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco),
  - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Paris),
  - La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild S.A. (Paris),
  - Rothschild Continuation Holdings A.G. (Suisse),
  - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance),
  - EBR Ventures.
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré.
- Vice-Président du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.).
- Membre du Conseil de surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite).

### René de La Serre

- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
  - Aluthéa S.A.S.
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré.
- Censeur de Fimalac S.A.

### **Ariane de Rothschild**

- Présidente de BeCitizen S.A.S. (Paris).
- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
  - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny S.A. (Suisse),
  - Baron et Baronne Associés (holding de la S.C.B.A. Société Champenoise des Barons Associés),
  - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse).
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Compagnie Financière Saint-Honoré,
  - SIACI Saint-Honoré,
  - Newstone Courtage (jusqu'au 01.12.2011) - Milestone (depuis le 04.07.2011).

### **John Alexander**

- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni), jusqu'au 23.08.2011,
  - LCF Edmond de Rothschild Securities Limited (Royaume-Uni) jusqu'au 23.08.2011,
  - LCF Edmond de Rothschild Asset Management Limited (Royaume-Uni) jusqu'au 23.08.2011,
  - LCF Edmond de Rothschild Fund Management Limited (Royaume-Uni) jusqu'au 23.08.2011,
  - The Bristol Port Company (Trustees) Limited (Royaume-Uni),
  - First Corporate Shipping Limited (Royaume-Uni),
  - Thatchcastle Limited (Royaume-Uni),
  - CA Sperati (The Special Agency) Plc (Royaume-Uni),
  - CPRE Oxfordshire Buildings Preservation Trust Limited (Royaume-Uni),
  - Sterling Insurance Group Limited (Royaume-Uni),
  - The Great Haseley Windmill Trust (Royaume-Uni),
  - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
  - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
  - Fedex Corporation S.A. (République de Panama),
  - LCF Edmond de Rothschild Holdings (C.I) Limited,
  - Edmond de Rothschild International Funds Ltd.,
  - Leveraged Capital Holdings NV (Curaçao),
  - Trading Capital Holdings NV (Curaçao),
  - European Capital Holdings S.A. (Luxembourg),
  - Asian Capital Holdings Fund (Luxembourg),
  - Pacific Alliance Asia Opportunity Fund Limited (Iles Caïmans).
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré.

### **Carlo de Benedetti**

- Président de
  - Gruppo Editoriale L'Espresso S.p.A. (Italie),
  - Fondazione Rodolfo De Benedetti S.p.A. (Italie).
- Président d'Honneur de :
  - CIR S.p.A. (Italie),
  - COFIDE S.p.A. (Italie),
  - SOGEFI S.p.A. (Italie).

### **Jean Dumoulin**

- Censeur de Edmond de Rothschild Asset Management.

### **Maurice Lévy**

- Président Directeur Général de Publicis Conseil S.A. (France).
- Membre du Comité Exécutif de Publicis Groupe.
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Médias & Régies Europe S.A. (France),
  - Deutsche Bank A.G. (Allemagne).
- Président de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP).
- Director :
  - MMS USA Holding, Inc (Etats-Unis),
  - Zenith Optimedia Group Limited (Royaume-Uni),
  - MMS USA Investments, Inc. (Etats-Unis),
  - MMS USA LLC Investments, Inc. (Etats-Unis).
- Management Board Member de Publicis Groupe U.S. Investments LLC (Etats-Unis).
- Membre du Board de la Fondation du World Economic Forum (Genève).
- Membre du Conseil d'administration de :
  - Arts décoratifs,
  - Institut du Cerveau et de la Moelle épinière.

### **Claude Messulam**

- Directeur Général et Président du Comité Exécutif de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse).
- Président du Conseil d'administration de :
  - Edmond de Rothschild Informatique S.A. (Suisse),
  - Edmond de Rothschild Prifund (Luxembourg),
  - Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd (Bahamas),
  - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni).
- Vice-Président du Conseil d'administration de :
  - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse),
  - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse).
- Administrateur de :
  - Administration & Gestion S.A. (Suisse),
  - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse),
  - Rothschild Bank A.G. (Suisse),

- Rothschild Holding A.G. (Suisse),
- Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
- Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco),
- Edmond de Rothschild International Funds Ltd. (Bermudes).
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré.

#### **Véronique Morali**

- Présidente de :
  - Fimalac Développement (Luxembourg),
  - Women's Forum.
- Présidente fondatrice de Femmes Associées SAS.
- Administrateur et Vice-chairman de Fitch Group, Inc. (Etats-Unis).
- Administrateur de :
  - Coca-Cola Enterprises Inc. (Etats-Unis),
  - Fimalac,
  - Fitch, Inc. (Etats-Unis),
  - Wefcos.
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Compagnie Financière Saint-Honoré,
  - Publicis Groupe.
- Membre de Conseil d'établissements ou d'associations d'intérêt général :
  - Présidente fondatrice de l'Association Force Femmes,
  - Présidente fondatrice de l'Association Terrafemina,
  - Membre de la Fondation d'entreprise Elle,
  - Etablissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées,
  - Membre de l'association Le Siècle.
- Gérante de :
  - Fimalac Tech Info,
  - Fimalac Services Financiers.

#### **Daniel Trèves**

- Directeur Général de La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse).
- Administrateur de :
  - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
  - Prifund Conseil S.A. (Luxembourg),
  - Treasury Investments (C.I.) Limited (Channel Islands),
  - Priquam Advisory Limited (Cayman Islands),
  - Associated Investors (British Virgin Islands),
  - BeCitizen S.A.S. (Paris),
  - Rolex Holding (Genève),
  - Rolex S.A. (Genève).

#### **Christian Varin**

- Président de :
  - Cobepa (Belgique),
  - Cobehold (Belgique).
- Administrateur de :
  - Aminter,
  - D'Ieteren,
  - Groupe Josi,
  - Sapec,
  - Helse,
  - ISOS (Singapour),
  - Northern Power Systems (USA),
  - Yareal (Pays-Bas),
  - Gingko (Luxembourg),
  - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg).
- Gérant de BeCapital General Partner Sarl.
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré.

### **DIRECTOIRE**

#### **Michel Cicurel**

- Président du Directoire de Compagnie Financière Saint-Honoré.
- Président du Conseil d'administration de :
  - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie),
  - ERS.
- Administrateur de :
  - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
  - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni),
  - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd. (Israël),
  - Bouygues Telecom,
  - COE-Rexecode (Association - Loi 1901),
  - Société Générale.
- Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance.
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Partners.
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - SIACI Saint-Honoré,
  - Newstone Courtage (jusqu'au 01.12.2011) - Milestone (depuis le 04.07.2011),
  - Publicis Groupe.
- Censeur de Paris-Orléans.
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, Présidente du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management.

- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de EDRIM Solutions.
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré au Conseil de Cogifrance.

#### **Guy Grymberg**

- Membre du Directoire de Compagnie Financière Saint-Honoré (depuis le 29.03.2011).
- Président du Conseil de surveillance de EDRIM Solutions
- Vice-Président du Conseil de surveillance de :
  - Newstone Courtage (jusqu'au 01.12.2011) - Milestone (depuis le 04.07.2011),
  - SIACI Saint-Honoré.
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Edmond de Rothschild Asset Management,
  - Edmond de Rothschild Corporate Finance,
  - Edmond de Rothschild Private Equity Partners,
  - Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.),
  - Compagnie Financière Saint-Honoré (jusqu'au 29.03.2011).
- Administrateur de :
  - ERS,
  - Financière Eurafrique,
  - Groupement Immobilière Financière (G.I.F.),
  - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd. (Israël),
  - Edmond de Rothschild S.G.R. S.p.A. (Italie).
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de Financière Boréale.
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré, administrateur au Conseil de Financière Savoisienne (depuis le 28.06.2011).

#### **Marc Samuel**

- Président de :
  - Financière Boréale,
  - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong).
- Vice-Président du Conseil de surveillance de :
  - EDRIM Solutions,
  - Edmond de Rothschild Asset Management.
- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl (Luxembourg),
  - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong),
  - Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited (Hong Kong).

#### **Patrice Dordet**

- Président du Conseil d'administration de Sélection Opportunités.
- Président du Conseil de surveillance de Assurances Saint-Honoré Patrimoine.
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - Edmond de Rothschild Asset Management,
  - EDRIM Solutions,
  - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales,
  - Edmond de Rothschild S.G.R. S.p.A. (Italie).

#### **Marc Lévy**

- Président de Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited (Hong Kong).
- Membre du Conseil de surveillance de :
  - EDRIM Solutions,
  - Edmond de Rothschild Asset Management.
- Vice-Président du Conseil de surveillance de EDRIM Gestion
- Administrateur de :
  - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd (Israël),
  - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie),
  - Edmond de Rothschild Private Equity China Management SàRL,
  - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong),
  - GIE Edmond de Rothschild Investors Assistance.
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de :
  - Assurances Saint-Honoré Patrimoine,
  - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales.
- Liquidateur de S.H. Finances.

Exemples d'actions soutenues :

Programme Scale Up  
Rothschild-Antropia (ESSEC)

Ariane de Rothschild Fellowship

Pavillon Plantamour  
La Libellule

Fondation Peace Parks

UnLtd India

Acumen Fund

Joves Navegants

As'trame

Association Môm'artre

# La culture du long terme au cœur de nos métiers

27

Un modèle de développement  
résistant en temps de crise  
(Rapport d'activité du Directoire)

35

Ressources humaines :  
valoriser les compétences

36

Contrôle : consolider le pilotage  
des risques





---

# Entrepreneuriat Social

---

Tensions économiques et besoins sociaux ne cessent de croître. Mesures publiques et générosité philanthropique ne peuvent y faire face seules. Que ce soit en Inde, aux États-Unis, ou en France, les Fondations Edmond de Rothschild soutiennent les entrepreneurs sociaux en leur offrant à la fois un accompagnement financier, éducatif et humain. L'objectif est de leur donner les outils stratégiques et la rigueur nécessaire qui leur permettront de démultiplier leur impact et de pérenniser financièrement leur structure. En particulier, nous nous intéressons à des initiatives qui associent, par leur originalité et leur technologie, une utilisation optimale des ressources naturelles à l'amélioration des conditions de vie des populations fragiles. En mettant en relation nos différents projets, nous cherchons à créer des synergies et à développer un réseau international d'entrepreneurs sociaux. Nous contribuons ainsi à la professionnalisation d'un secteur qui connaît à l'heure actuelle un essor considérable à l'échelle planétaire.



1



2



3



4



5



6

1 | Scale Up, en partenariat avec l'ESSEC  
 En offrant un accompagnement stratégique et financier au changement d'échelle économique et à la levée de fonds, le programme Scale Up permet de consolider et de développer des entreprises à fort impact social.

2 | Benjamin de Rothschild  
 Ambassadors Program en Israël  
 Programme de bourses innovant rassemblant une communauté d'étudiants engagés tant dans des voies académiques d'excellence que dans des actions à fort impact social.

3 | Ariane de Rothschild Fellowship  
 En créant un réseau d'entrepreneurs sociaux juifs et musulmans, l'Ariane de Rothschild Fellowship utilise l'Entrepreneuriat Social comme outil du Dialogue Interculturel.

4 | Unltd India  
 En accordant des prêts importants et en fournissant un accompagnement humain, les Fondations Edmond de Rothschild permettent à des entrepreneurs sociaux en phase de développement de se constituer un historique de crédit afin d'avoir accès aux marchés bancaires classiques à moyen terme.

5 | La Fondation As'trame  
 La Fondation suisse As'trame apporte un soutien psychosocial spécialisé et non médicalisé à toute personne touchée par une rupture de lien familial (deuil, divorce, maladie). Les Fondations Edmond de Rothschild l'accompagnent dans sa pérennité financière et la mesure de son impact social.

6 | Acumen Fund  
 Un fonds d'investissement basé sur la recherche du bénéfice social, qui investit dans des entrepreneurs sociaux des pays en développement (Kenya, Inde, Pakistan). Il offre un volet formation poussé, une opportunité unique pour les participants d'intégrer un réseau d'entrepreneurs ayant la même volonté de changer le monde et de maximiser leur impact social.

# Un modèle de développement résistant en temps de crise

## Rapport d'activité du Directoire

**C**omme dans les années passées, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild sort renforcée des crises internationales, notamment grâce à sa fidélité à ses deux métiers, la banque privée et la gestion d'actifs, et à son actionnariat familial, socle de sa vision de long terme, de son indépendance, de sa pérennité et sa stabilité, pour ses clients comme pour ses équipes.

En 2011, la Banque a consolidé ses positions dans ses deux grands métiers et poursuivi son développement international. Cette stratégie lui a permis, malgré des conditions de marché perturbées, de maintenir ses encours à 36 milliards d'euros avec une collecte nette de plus de 2 milliards.

Dans ce contexte global de crise inédit, les résultats 2011 de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild sont comparables à ceux de 2010, ce qui constitue une bonne performance. Son résultat net consolidé s'établit à 53,1 millions d'euros, contre 52,3 millions d'euros en 2010.

### LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE D'UN ÉTABLISSEMENT À L'ACTIONNARIAT FAMILIAL

Depuis début 2011, malgré la dégradation globale de l'environnement macro-économique, la situation financière de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est toujours aussi saine.

Les ratios de fonds propres, Tier One et Core Tier One notamment, sont inchangés à respectivement plus de 11,3 % et 10,2 %. Ayant su écarter les risques de bilan, la Banque ne présente aucune exposition directe ou indirecte sur la dette souveraine des pays périphériques de la zone euro.

La situation de liquidité de la Banque est particulièrement favorable avec un ratio de trois fois l'exigence réglementaire et une situation nette prêteuse de 700 millions d'euros à la Banque centrale européenne en fin d'exercice.

### UN GROUPE ENGAGÉ POUR UNE FINANCE RESPONSABLE

Formalisée en 2010 à travers une charte, la démarche de développement durable du Groupe Edmond de Rothschild se fonde sur ses valeurs historiques : vision à long terme, sens des responsabilités, éthique. Il s'agit, au travers de ses différentes activités, de promouvoir un modèle de finance responsable, qui appelle à investir dans des projets innovants, porteurs d'une croissance pérenne et respectueuse de l'environnement.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild publiera en 2012 son premier rapport de développement durable, afin de présenter ses engagements ainsi que les différentes actions menées.

# Banque Privée

---

## Principales performances en 2011

- Un déploiement régional achevé avec l'ouverture d'un bureau à Lille,
  - Un positionnement fort auprès des entrepreneurs,
  - Une bonne résistance des encours à l'international (Italie et Israël),
  - Montant des encours : 12 milliards d'euros.
- 

## UN MODÈLE QUI RÉSISTE À LA CRISE

En dépit d'un environnement tourmenté en 2011, le modèle déployé par le pôle de banque privée continue de progresser, avec des encours de 12 milliards d'euros et une collecte nette de 400 millions d'euros.

Gestion de long terme, déploiement d'une offre très complète de services (ingénierie patrimoniale, conseil en fusions-acquisitions pour les PME patrimoniales, philanthropie, assurance-vie), développement en régions et synergie avec les équipes de gestion d'actifs de la Banque sont les fondements de son développement. En matière d'assurance-vie, la Banque dispose d'une équipe dédiée au sein d'Assurances Saint-Honoré Patrimoine. Son principal domaine d'intervention est le conseil en matière d'assurance-vie individuelle, ainsi que la mise en place et la gestion, pour le compte des clients de la banque privée et pour ses partenaires, de contrats «sur mesure» et labellisés en partenariat avec les principales compagnies d'assurances.

La pertinence de ce modèle, associée à la solidité de la Banque, a été reconnue par l'ensemble des professionnels de la gestion de patrimoine en France qui, au cours des trois dernières années, ont placé La Compagnie Financière Edmond de Rothschild en tête des meilleures banques privées spécialisées<sup>1</sup>. La Banque a également été classée n°1 en France par Euromoney Private Banking Survey 2012, dans la catégorie « services aux high net worth » (patrimoine compris entre 1 et 10 millions de US dollars).

<sup>1</sup> Guide « Gestion de Patrimoine & Gestion fiscale de l'entreprise » 2010, 2011, 2012 par Décideurs.

## UN DÉVELOPPEMENT FONDÉ SUR LA PROXIMITÉ

Avec l'ouverture d'un bureau à Lille, la Banque a finalisé en 2011 son maillage régional, qui compte aujourd'hui 7 implantations en plus de Paris : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Toulouse. La présence dans les grandes agglomérations de l'Hexagone est l'un des piliers de la stratégie de croissance de la Banque ; elle a permis de développer une réelle proximité avec les clients en régions, et en particulier avec les entrepreneurs.

## UN POSITIONNEMENT TOURNÉ VERS LES ENTREPRENEURS

Au cours des dernières années, la Banque a renforcé ses expertises à destination des PME et de leurs dirigeants (conseil aux entreprises, cessions, fusions et acquisitions, ingénierie financière et patrimoniale, private equity).

Au sein du pôle de banque privée, les équipes de Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales sont spécialisées dans le conseil aux PME patrimoniales et familiales. En 2011, elles ont conduit depuis Paris et Lyon 12 opérations, confirmant ainsi leur dynamique de croissance.

Si les entrepreneurs constituent une part croissante de la clientèle, ils sont également au cœur des partenariats initiés par les équipes de la Banque. Pour la troisième année consécutive, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a été le partenaire du Prix de l'Entrepreneur de l'Année, organisé par Ernst & Young et le magazine l'Entreprise. Ce prix est l'occasion de réaffirmer l'engagement de la Banque aux côtés des entrepreneurs. Les équipes de la Banque sont parties prenantes dans la sélection des entreprises candidates, dans les jurys régionaux et dans les cérémonies de remise de prix. Ce partenariat a été renouvelé pour les trois prochaines années.

En 2011, un autre accord de partenariat, signé avec Oséo, renforce les liens avec cette institution clé dans l'univers des PME. Parallèlement, un partenariat a été noué avec Croissance Plus, dont un des axes est de promouvoir les femmes entrepreneurs.

## ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE À L'INTERNATIONAL

En Italie, la Banque a poursuivi le renforcement de son offre auprès des clients privés, déployée autour d'expertises de gestion et d'ingénierie patrimoniale, de family office et de conseil aux entreprises. Avec des encours portés à près d'un milliard d'euros, la croissance de l'activité témoigne du dynamisme commercial et de la pertinence de l'offre. L'équipe locale, qui compte désormais 36 collaborateurs, a été renforcée au cours de l'année pour accompagner cette progression. Elle va notamment développer l'activité de conseil aux entreprises familiales dans la région transalpine, en partenariat avec les équipes françaises de la Banque et de sa filiale de private equity.

En Israël, les activités de banque privée ont fait preuve de résistance, avec des encours à plus de 500 millions d'euros, stabilisés par rapport à 2010, malgré un contexte particulièrement difficile.

# Gestion d'actifs

---

## Principales performances à fin 2011

- 24 milliards d'euros d'encours gérés en France et à l'international,
  - Collecte nette : plus de 1,6 milliard d'euros<sup>1</sup>,
  - Poursuite du déploiement à l'international,
  - Un positionnement renforcé auprès de la clientèle institutionnelle.
- 

## EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

*Gestions actions, obligations convertibles et allocation d'actifs*

### Bonne résistance des encours

L'année a été marquée par une forte progression des actifs au premier semestre et par une bonne résistance de son modèle dans la baisse des marchés au second semestre. Les encours s'établissent ainsi à 12,4 milliards d'euros à fin décembre, avec une collecte nette de près de 650 millions d'euros. Les fonds d'obligations convertibles et de gestion diversifiée ont concentré une partie significative de la collecte.

### Accélération du développement international

Edmond de Rothschild Asset Management déploie une stratégie de croissance volontariste à l'international qui porte ses fruits : près de 85 % de la collecte 2011 a été réalisée hors de France. Présent à Hong Kong (implantation de gestion), Santiago du Chili, Bruxelles, Francfort (implantation commerciale et de gestion) et Madrid, Edmond de Rothschild Asset Management commercialise une gamme de 28 fonds enregistrés dans 15 pays. Désormais reconnu dans sa dimension internationale, Edmond de Rothschild Asset Management a été élu « meilleure société de gestion européenne de l'année » aux Funds Europe Awards<sup>2</sup>.

### Un positionnement conquérant auprès de la clientèle institutionnelle

Edmond de Rothschild Asset Management a particulièrement renforcé son positionnement auprès de la cible institutionnelle, qui représente à fin décembre près de 4 milliards d'euros d'encours gérés (fonds et mandats dédiés) et 70 % de la collecte sur l'année. Il s'agit des premiers résultats d'une stratégie visant à consolider l'ensemble de la chaîne de valeur (gestion, appel d'offres, reporting...), grâce à l'appui d'un applicatif intégré. Son offre produits s'est étoffée en fin d'année par le lancement d'un nouveau fonds actions de la zone euro, EdR Euro Convictions, avec une stratégie éprouvée au sein d'un mandat géré depuis plusieurs années pour le compte d'un client institutionnel.

### Une équipe actions émergentes en ordre de marche

Avec l'arrivée de Thomas Gerhardt, en charge de l'ensemble de la gestion émergente, Edmond de Rothschild Asset Management dispose désormais – avec 12 gérants basés à Francfort, Hong Kong et Paris – d'une des équipes les plus importantes en Europe, en mesure de proposer une couverture globale. Côté produits, trois nouveaux fonds ont, ou vont, enrichir la gamme : EdR Asia Leaders, et deux fonds Amérique latine et Europe de l'Est.

### Déploiement de l'offre ISR

Centrée autour du concept d'engagement, l'offre ISR a connu de nouveaux développements significatifs en 2011, dont l'obtention de la mention « Engagement » du Label ISR Novethic pour le fonds EdR Tricolore Rendement, qui devient ainsi le 1<sup>er</sup> fonds ISR actions sur le marché français et le cinquième acteur toutes classes d'actifs confondues (données Novethic). Parallèlement, Edmond de Rothschild Euro SRI s'est vu attribuer le Label Novethic pour la troisième année consécutive, confirmant ainsi la solidité des fondamentaux de la démarche ISR.

## EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT MANAGERS

*Offre de produits et de services dont l'objectif est de diversifier et limiter les risques d'un portefeuille d'investissement*

### Une collecte nette de plus de 710 millions d'euros et une croissance des encours à 9,5 milliards d'euros

Edmond de Rothschild Investment Managers a su bénéficier de l'aversion au risque des investisseurs pour augmenter ses encours sous gestion à 9,5 milliards d'euros. Cette progression s'est appuyée sur une collecte de plus de 710 millions d'euros principalement en gestion obligataire, notamment sur le crédit High Yield, le lancement de fonds à échéance de la gamme Millesima et de nouveaux mandats institutionnels. Les ressources humaines et techniques ont été renforcées afin de soutenir son expertise en sélection de titres. Par ailleurs, les activités de

gestion de performance absolue et de produits structurés confirment leur capacité de protection des actifs dans des marchés difficiles, notamment auprès de la clientèle institutionnelle française.

Le développement commercial s'est poursuivi avec de nouveaux enregistrements de fonds dans les pays cibles : Italie, Espagne, Allemagne, Autriche et Suisse. En 2011, vingt-six enregistrements ont été opérés dans ces cinq pays, principalement des fonds des gammes allocation, taux et crédit et performance absolue (Quadrim).

#### **De nouveaux succès sur la gestion obligataire**

Edmond de Rothschild Investment Managers a renforcé depuis le début de la crise son expertise sur les actifs représentatifs de l'économie réelle : obligations corporate Investment Grade et High Yield. Qu'il s'agisse de fonds ouverts ou de solutions d'investissement sur mesure, le dispositif de recherche, de gestion des risques et de conception de solutions d'investissement a permis de nombreuses avancées en matière d'offre proposée à la clientèle institutionnelle et privée. Edmond de Rothschild Investment Managers a également été actif dans le domaine du portfolio advisory auprès d'investisseurs désireux de réviser leur stratégie d'investissement à la lumière des nombreuses évolutions réglementaires en cours. Ainsi, la capacité de Edmond de Rothschild Investment Managers à intégrer la notion de consommation de capital (SCR), sous la norme Solvency II, lui a permis de remporter de nouveaux mandats de gestion obligataire assurantielle.

<sup>1</sup> Effet de périmètre inclus.

<sup>2</sup> Catégorie encours inférieurs à 20 milliards d'euros.

<sup>3</sup> Edmond de Rothschild Investment Partners (capital-développement), Edmond de Rothschild Capital Partners (LBO de croissance), Edmond de Rothschild Private Equity China (capital-développement en Chine).

## **PRIVATE EQUITY**

Ce pôle<sup>3</sup> gère plus de 1,7 milliard d'euros. Source primordiale de financement pour les PME de croissance, le private equity représente un axe significatif de déploiement pour la Banque.

**Edmond de Rothschild Investment Partners** intervient, pour le compte des fonds gérés, au moyen de prises de participation minoritaire dans des entreprises non cotées européennes. A fin 2011, la société gère près de 950 millions d'euros répartis en trois lignes d'activités : le capital-développement mid-caps et small-caps, et les sciences de la vie.

Edmond de Rothschild Investment Partners a enregistré en 2011 une forte activité d'investissement (148 millions d'euros) et plusieurs sorties emblématiques représentant 124 millions d'euros. Au total, ce sont 114 millions d'euros qui ont été retournés aux investisseurs sur l'année.

Le FCPR Cabestan Capital, dédié aux investissements en capital-développement dans les PME, a réuni en moins de cinq mois 112 millions d'euros de souscription, au-delà de l'objectif initial. Cette levée a été réalisée majoritairement auprès d'investisseurs institutionnels français, mais aussi auprès de personnes privées.

Pour accompagner la croissance de son activité, Edmond de Rothschild Investment Partners a étoffé ses équipes et compte désormais 35 collaborateurs. En début d'année, un bureau a été ouvert à Lyon, afin de renforcer la présence sur le capital-développement de proximité dans la région Rhône-Alpes. Edmond de Rothschild Investment Partners a également jeté les bases d'une activité d'investissement en Italie, via un accord de partenariat exclusif avec Mast Capital Partners à Milan, dans le but de développer son approche du marché italien du capital-développement.

**Edmond de Rothschild Capital Partners** prend, pour le compte des fonds gérés, des participations majoritaires au capital d'entreprises françaises de taille moyenne, qu'il s'attache à développer en déployant des stratégies de croissance organique et externe volontaristes. Il gère trois fonds pour un montant total de près de 530 millions d'euros de capitaux levés :

- « Edmond de Rothschild LBO Fund I » (fonds de 210 millions d'euros levé en 2004, investi fin 2011 à hauteur de 91 %).  
Ce fonds a investi dans dix participations, dont quatre ont d'ores et déjà été cédées, générant un produit de cession de 127 millions d'euros et portant le taux de remboursement du fonds à 50 % ;
- « Edmond de Rothschild LBO Fund II » (fonds de 300 millions d'euros levé fin 2007, investi au 31 décembre 2011 à hauteur de 65 %, dans huit participations) ;
- « Edmond de Rothschild LBO Side Fund » (fonds de 19 millions d'euros levé en 2010, investi au 31 décembre 2011 à hauteur de 37 %, dans deux lignes, dont une cédée).

Dans un marché français du LBO mid-cap sensiblement ralenti au second semestre, Edmond de Rothschild Capital Partners a maintenu en 2011 un rythme d'investissement soutenu. Près de 60 millions d'euros ont été investis dans quatre opérations dont trois croissances externes pour des sociétés déjà en portefeuille. Parallèlement, deux cessions ont été opérées.

Edmond de Rothschild Capital Partners s'est vu décerner le Grand Prix 2011 de Private Equity Magazine dans la catégorie « Fonds d'investissement small cap ».

## AUTRES ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS À L'INTERNATIONAL

En Italie, l'activité de distribution des fonds du pôle de gestion d'actifs de la Banque a connu des développements significatifs. La collaboration avec Banca Generali, initiée en 2010, s'est déployée avec succès à travers la gestion d'un compartiment de la Sicav Banca Generali Selection intégrant les fonds de la gamme. Par ailleurs, un accord de distribution a été signé avec Fineco, leader de la banque en ligne en Italie, permettant un déploiement de l'offre de fonds de Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Managers sur la plate-forme de trading du site.

En Israël, Edmond de Rothschild Investment Services Ltd assure la distribution des fonds du pôle de gestion d'actifs de la Banque ainsi que de l'ensemble de l'offre du Groupe Edmond de Rothschild et gère des fonds locaux ainsi que des fonds de private equity. En 2011, les équipes ont confirmé leur

positionnement auprès de la clientèle institutionnelle. Par ailleurs, le renforcement des structures de contrôle et de conformité initié en 2010 a été poursuivi en 2011.

En Chine, la Banque a renforcé son dispositif général. Afin de faciliter le déploiement des expertises du Groupe Edmond de Rothschild et la commercialisation de ses produits en Asie auprès des clientèles institutionnelles et des grands partenaires locaux, une équipe commerciale dédiée a été mise en place. Elle assure une mission de développement commercial pour l'ensemble des expertises du Groupe en banque privée, asset management et conseil aux entreprises.

La Banque a ouvert à Hong Kong une extension de son service de négociation pour compte de tiers (dealing desk) afin de traiter les ordres sur les marchés asiatiques.

Le bureau de représentation, situé à Shanghai, a été consolidé, notamment pour gérer les relations avec les partenaires locaux de la Banque : Bank of China et Zhonghai Fund Management Company, société de gestion domestique contrôlée par le groupe pétrolier CNOOC dans laquelle la Banque a pris une participation de 25 %. Les encours sous gestion s'élevaient à fin décembre à l'équivalent de plus de 1,6 milliard d'euros.

En matière de private equity, le premier fonds de l'équipe de Edmond de Rothschild Private Equity China exerce une activité de prise de participations minoritaires dans des PME chinoises en forte croissance. Investi à près de la moitié, il a réalisé une première sortie en 2011.

A Londres, l'activité de fonds de fonds menée par Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP Londres a été cédée au mois d'octobre.

## AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

### CONSEIL AUX ENTREPRISES

Edmond de Rothschild Corporate Finance, filiale dédiée aux activités de conseil en rapprochement d'entreprises, a enregistré un niveau d'activité important malgré la crise financière survenue au cours de l'été. L'équipe a ainsi renforcé sa visibilité auprès des sociétés de taille moyenne (valorisées entre 50 et 500 millions d'euros). Positionné essentiellement sur des mandats de vente, Edmond de Rothschild Corporate Finance a ainsi conseillé 14 opérations finalisées en 2011, dont trois ont concerné des sociétés cotées.



Edmond de Rothschild Corporate Finance a réalisé une première opération conjointe avec Bank of China International. Ils ont ainsi conseillé Nexans dans l'acquisition de 75 % de l'activité câble d'énergie du groupe chinois Shandong Yanggu (annoncée en juin 2011, l'opération devrait être finalisée au cours du premier semestre 2012 après accord des autorités chinoises).

Edmond de Rothschild Corporate Finance a notamment conseillé au cours de l'année le Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi dans la cession de l'Adit à Butler Capital Partners, PVL Plastivoire dans l'acquisition de Bourbon, les branches familiales majoritaires du groupe coté Delachaux dans la cession du contrôle à CVC Capital Partners ainsi que Cafom dans l'acquisition d'Habitat Europe Continentale auprès de Hilco UK.

## ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours de cette année, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a réalisé les opérations significatives suivantes :

### • Liquidations :

La Banque a sorti de son portefeuille de participations les actions détenues des sociétés mises en liquidation au courant de l'année 2011. Les titres de participation sont les suivants :

- les actions de la société SH Finance ;
- les actions de la société Edmond de Rothschild SIM S.p.A. Milan ;
- les actions de la société Edmond de Rothschild Lippo Company Limited.

### • Acquisitions :

- achat d'actions de EDRIM Solutions, pour porter sa participation à 95,77 % contre 91,08 % en 2010 ;
- achat d'actions Zhonghai Fund Management Co Ltd, sa participation est portée à 25 % du capital. Cette participation s'opère dans le cadre d'un portage pour le compte de sa filiale Edmond de Rothschild Asia Limited ;
- achat d'actions de Edmond de Rothschild Real Estate Cie, société de droit luxembourgeois ; la Banque détient ainsi 62,73 % du capital ;
- Edmond de Rothschild Asia Limited a procédé à une augmentation de capital, par émission de nouvelles actions, souscrite par la Banque dans sa totalité. Sa participation reste inchangée à 100 % ;
- achat d'actions de Edmond de Rothschild Asset Management pour porter sa participation à 97,92 % contre 97,72 % en 2010.

### • Cessions :

- cession d'actions de Edmond de Rothschild S.G.R. S.p.A., sa filiale italienne, pour ramener sa participation à 75 % contre 100 % en 2010 ;
- cession d'actions de Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A. ramenant sa participation à 22,68 % contre 24,44 % en 2010 ;
- cession d'actions de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, dont elle détient désormais 42,77 % du capital contre 42,85 % en 2010 ;
- cession de l'action de Le Cercle Edmond de Rothschild détenue par la Banque à ERS. A la suite de cette cession, le Conseil d'administration de ERS décidait la dissolution de Le Cercle Edmond de Rothschild sans liquidation avec transmission universelle de son patrimoine à ERS.

## GESTION DE BILAN

La solidité financière du Groupe repose notamment sur la liquidité de ses emplois et sur sa solvabilité.

Dans le cadre de sa politique de prudence traditionnelle de la gestion de sa liquidité axée, en particulier, sur la qualité de la signature de ses contreparties, la Banque, au 31 décembre 2011, était prêteur net de plus de 700 millions d'euros, sous forme de prêts au jour le jour et de pensions livrées à court terme, essentiellement auprès de la Banque centrale européenne.

La solvabilité du Groupe continue de se maintenir à un niveau élevé avec un ratio Tier One qui s'élève à 11,3 % à fin 2011, dont 10,2 % au titre du Core Tier One<sup>1</sup>.

Au regard des propositions réglementaires Bâle III connues à ce jour et applicables progressivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Groupe considère avoir la capacité de respecter les nouvelles exigences en capital sans remettre en cause son développement prévu dans son Plan d'Activité à moyen terme.

<sup>1</sup> Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés de CFSH, maison mère de la Banque.

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE

---

L'exercice 2011 fait ressortir pour la Banque un bénéfice net de 43.194.923,17 euros.

Compte tenu du report à nouveau et après affectation de la réserve légale, le bénéfice distribuable s'établit à 51.882.408,01 euros.

Il est proposé de distribuer un dividende de 42.479.435,96 euros représentant 7,67 euros par action. Le dividende 2012 sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le revenu global par action au titre des quatre derniers exercices a été le suivant :

<b>Exercices</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Dividende par action en euros	7,67	7,56	3,20	7,40
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %	40 %

## PERSPECTIVES 2012

---

Dans un contexte économique toujours très incertain, la stratégie de la Banque demeurera inchangée en 2012.

Son développement s'inscrira dans le cadre d'une politique de synergie et de maîtrise des coûts concertée avec l'ensemble des entités du Groupe Edmond de Rothschild en matière d'offre de produits et services, en particulier à l'international.

La banque privée, qui n'envisage pas de nouvelle implantation en région ou à l'international, continuera de déployer son modèle, proche des entrepreneurs, fondé sur une offre très large de services (ingénierie patrimoniale, assurance-vie, cessions d'entreprises, philanthropie, etc.). Par sa présence dans les principales villes en régions, elle renforce ainsi la relation de confiance, de discrétion et de proximité avec sa clientèle.

La gestion d'actifs intensifiera son offre à destination des partenaires du Groupe et de ses clients institutionnels en France et à l'international, notamment dans les pays où des entités ont été établies ces dernières années. Il s'agit de l'Europe, bien entendu (Italie, Espagne, Allemagne, Belgique), mais également de l'Asie et de l'Amérique latine.

# Ressources humaines : valoriser les compétences

**E**tablissement à taille humaine, la Banque déploie une politique ambitieuse de recrutement et de fidélisation des collaborateurs, dans le respect de l'esprit entrepreneurial porté par son actionnaire familial. La Direction des Ressources Humaines accompagne la stratégie de la Banque, dont la qualité de l'offre repose sur le talent des équipes, leur stabilité et leur engagement.

## ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT À L'INTERNATIONAL

La Banque emploie plus de 1000 collaborateurs, dont une proportion croissante à l'international. En 2011, les bureaux de Francfort, Milan et Madrid ont été particulièrement renforcés. La Direction des Ressources Humaines participe pleinement à cette internationalisation, tant dans la phase de recrutement, d'accueil que de suivi des collaborateurs installés hors de France. Ce sont désormais 24 nationalités qui sont représentées au sein du groupe de la Banque.

Le tableau ci-après présente l'évolution des effectifs, en France et à l'international, au cours des deux derniers exercices (chiffres suivants arrêtés au 31 décembre).

	2011	2010
Effectif en France	859	830
Effectif à l'international	155	129
Effectif total	1 014	959

## FAVORISER L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Le dispositif d'accueil des nouveaux collaborateurs a été enrichi en 2011. Lors de sa prise de fonctions, chaque collaborateur bénéficie d'une présentation individuelle de l'entreprise et se voit remettre un livret d'accueil, offrant un accès rapide aux informations tant pratiques que concernant les métiers, l'histoire et la culture de l'entreprise. Un suivi personnalisé est mené pendant et à l'issue de la période d'essai. Par ailleurs, une session

d'intégration regroupe désormais l'ensemble des nouveaux collaborateurs, deux fois par an. Cette journée leur permet de mieux appréhender l'organisation du Groupe Edmond de Rothschild, son histoire, ses implantations internationales et ses métiers.

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la loi du 9 novembre 2010, un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été adopté, après avoir recueilli l'avis favorable des Instances Représentatives du Personnel.

Au-delà de ce cadre réglementaire, la promotion du principe d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes constitue un élément majeur de la politique des ressources humaines.

Trois domaines d'actions prioritaires ont été définis : le recrutement, la formation et la promotion professionnelle.

Afin notamment d'atteindre l'objectif de 45 % de femmes cadres en 2015, la Banque veille à assurer une promotion professionnelle équitable entre les femmes et les hommes et propose des parcours de formation diplômante, intégrant notamment un dispositif de validation des acquis de l'expérience, destinés aux femmes et plus spécifiquement aux femmes non cadres.

Dans ce même objectif, l'entretien annuel d'évaluation intègre désormais une réflexion entre le collaborateur et son manager, sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Formation et mobilité constituent les pivots du développement des ressources humaines. Le renforcement de la formation professionnelle au bénéfice des collaborateurs du Groupe s'est poursuivi en 2011 et représente un budget de près de 2 % de la masse salariale.

# Contrôle : consolider le pilotage des risques

Le dispositif de contrôle du groupe de la Banque a depuis toujours l'ambition de contribuer à l'anticipation des risques pour mieux les appréhender et accompagner la croissance.

Les différentes composantes de ce dispositif ont pour mission permanente de fournir aux organes sociaux et au Comité d'audit une vision pertinente des risques afin d'en permettre le pilotage.

L'expérience acquise dans cette démarche par les équipes de contrôle et la forte implication des organes sociaux permettent aujourd'hui une vision consolidée des risques pour la Banque elle-même, mais aussi pour ses clients.

Ce dispositif est désormais partie intégrante de la construction du système de contrôle des risques couvrant toutes les entités du Groupe.

## CONTROLE INTERNE : UN DISPOSITIF SOLIDEMENT ARTICULÉ

En conformité avec la réglementation, le dispositif de contrôle interne est organisé par niveau de contrôle et piloté par le Comité d'audit :

- L'Inspection générale exerce un contrôle de troisième niveau sur l'ensemble des structures du groupe de la Banque. Lors de missions spécifiques ou transversales, elle rend compte de la qualité du contrôle interne, de l'optimisation et de la sécurité des processus. La maturité de l'approche des risques et des contrôles, déployés par les entités de contrôle de deuxième niveau, permet à l'Inspection générale de s'appuyer sur un socle éprouvé pour mener ses propres investigations et en rendre compte directement au Comité d'audit.
- La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent est en charge de la mise en œuvre du contrôle permanent. Située au deuxième niveau de contrôle, elle s'assure de la mise en œuvre du premier niveau de contrôle par les services opérationnels et exerce une mission d'assistance auprès des

lignes de métier. Il s'agit d'informer et de former les collaborateurs afin que ceux-ci disposent d'une connaissance satisfaisante des dispositions réglementaires et des procédures internes régissant leur activité. Elle veille également au respect des principes déontologiques applicables aux collaborateurs et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent rapporte au Comité d'audit.

- La Direction Centrale des Risques, mise en place plusieurs années avant que la réglementation bancaire française n'impose en 2010 la création d'une filière risques, est un maillon essentiel du dispositif de contrôle interne de deuxième niveau. La Direction Centrale des Risques est composée de trois services ayant comme mission de couvrir les risques de contrepartie, de liquidité et de marché, les risques opérationnels ainsi que les risques liés à la gestion pour compte de tiers portés par les gérants d'actifs du groupe de la Banque. La Direction Centrale des Risques participe à de nombreux comités où elle apporte sa vision et anime mensuellement le Comité des risques et le Comité des risques opérationnels. La Direction Centrale des Risques rend compte de ses travaux au Comité d'audit.

Les entités de contrôle interne de deuxième niveau se sont dotées d'un réseau de contrôleurs et de correspondants, dans le but de démultiplier leur activité. Le réseau des contrôleurs des risques et des contrôleurs internes permanents couvre l'ensemble de l'activité du groupe de la Banque. Que la réglementation spécifique des activités (de gestion d'actifs notamment) exige ou pas la présence d'un responsable du contrôle interne, le déploiement du réseau des contrôleurs poursuit un objectif permanent d'exhaustivité.

Afin d'assurer une coordination efficace des contrôleurs et correspondants, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques sont chacune fortement impliquées dans leur réseau respectif pour fixer les objectifs, faire évoluer en permanence les méthodes et outils et coordonner les démarches de contrôle.

Le déploiement fin 2010 d'un outil commun à l'ensemble des structures de contrôle optimise l'articulation des différents niveaux de contrôle. Référentiel des processus et procédures, recueil des cartographies de risques, des travaux des contrôleurs, servent à la gestion des incidents et à la prise en compte des recommandations issues des travaux de l'Inspection générale. L'outil ORM0 constitue un jalon important d'une vision consolidée des risques.

## UNE DEMARCHE DE CONTROLE INTERNE CONSOLIDÉE

L'année 2011 a été marquée par une poursuite de l'harmonisation de la démarche d'audit entre les entités française et suisse du Groupe Edmond de Rothschild. Ce travail devrait trouver en 2012 son prolongement au niveau de la holding faîtière du Groupe avec la supervision centralisée des risques et du contrôle interne permanent.

Le dispositif de contrôle interne consolidé dont le Groupe Edmond de Rothschild entend se doter passe par une intensification de la communication entre les équipes et par la fixation de modalités sans cesse améliorées de remontée de l'information.

Exemples d'actions soutenues:

Tanenbaum Center  
for Interreligious Understanding  
Ariane de Rothschild Fellowship  
Common Cents  
Fondation OPEJ  
Baron Edmond de Rothschild  
La Salle des Noms à Yad Vashem  
Centre Mosaïca  
pour la coopération religieuse  
Jérusalem  
Université de Cambridge  
Three Faiths Forum  
Café Culturel

# Bonnes performances des pôles banque privée et gestion d'actifs malgré les turbulences des marchés

41

Rapport de gestion

56

Observations du Conseil  
de surveillance

52

Renseignements concernant  
les filiales et participations

57

Rapports des Commissaires  
aux Comptes

54

Organigramme des participations  
consolidées

65

Résolutions



---

# Dialogue Interculturel

---

Trop souvent, des préjugés de toutes sortes envahissent notre quotidien et engendrent une condamnation simpliste des différences culturelles ou religieuses. Conflits géopolitiques et tensions sociales viennent aggraver ce renfermement. Ouverture, partage de connaissances et remises en question de positions préconçues sont aujourd'hui une nécessité et une source de richesse personnelle et collective. Il est essentiel de rester dans le concret et de viser un impact tangible ; les modèles d'intervention des Fondations Edmond de Rothschild s'appuient sur une approche pragmatique et durable. Les programmes interculturels que nous soutenons traitent notamment de problématiques économiques, familiales, culturelles et sociales partagées par différentes communautés. Ainsi, en cherchant à briser incompréhension et parti pris, nous adhérons pleinement à l'épanouissement de mosaïques culturelles.



1



2



3



4



5



6

1 | Tanenbaum Center for Interreligious Understanding

Le département santé du Tanenbaum Center for Interreligious Understanding et l'hôpital pour enfant Maria Fareri - New York Medical College travaillent à la conception d'un curriculum pour les internes sur les aspects interculturels et religieux qui entrent en considération dans la prise en charge du patient.

4 | Le Café Culturel

Le Café Culturel permet à tous les amateurs de la Seine-Saint-Denis qui le souhaitent de suivre des ateliers artistiques et de monter sur scène, encadrés par des professionnels, afin de partager leur talent, leurs convictions et leurs espoirs. La culture devient ainsi un outil concret de citoyenneté.

2 | Programme de Common Cents

Après avoir récolté des centimes lors du « Penny Harvest », les enfants des écoles participant au Programme de Common Cents choisissent collectivement un projet local à fort impact social auquel reverser l'intégralité de leur collecte. Les enfants apprennent ainsi dès leur plus jeune âge le sens et les valeurs de l'action philanthropique.

5 | Université de Cambridge

Les Fondations Edmond de Rothschild soutiennent les travaux de différents centres de recherche de l'Université de Cambridge autour de problématiques interculturelles et des liens entre les différentes communautés religieuses.

3 | La Fondation OPEJ - Baron Edmond de Rothschild

Née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'OPEJ offre aux enfants et adolescents en difficultés familiales des lieux de vie stables où ils peuvent trouver accueil, protection et éducation.

6 | Three Faiths Forum

Le Three Faiths Forum associe théorie et pragmatisme dans la promotion du Dialogue Interculturel. Il a développé un curriculum innovant en la matière, qu'il transmet à de nombreux étudiants lors d'ateliers pédagogiques leur permettant de découvrir et d'échanger autour des différentes religions.



# Rapport de gestion

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Dans un contexte de crise inédit, la fidélité à ses deux métiers de banque privée et de gestion d'actifs, la solidité de sa structure financière et son actionnariat familial, garant d'une vision de long terme, ont permis au groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild de renforcer ses positions en 2011.

Ainsi, malgré de fortes turbulences de marché, la collecte nette en 2011 s'élève à plus de 2 milliards d'euros. Le résultat net part du Groupe est, quant à lui, en légère progression par rapport à 2010, à 53,1 millions d'euros contre 52,3 millions d'euros, et le bilan de la Banque apparaît toujours aussi sain et robuste.

En milliers d'euros	2011	2010	Evolution (%)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>400.321</b>	<b>407.662</b>	<b>- 1,8 %</b>
Frais de gestion	- 309.173	- 322.963	- 4,3 %
— <i>Frais de personnel</i>	- 183.968	- 191.637	
— <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 108.993	- 115.362	
— <i>Dotations aux amortissements</i>	- 16.212	- 15.964	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>91.148</b>	<b>84.699</b>	<b>7,6 %</b>
Coût du risque	77	192	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>91.225</b>	<b>84.891</b>	<b>7,5 %</b>
Sociétés mises en équivalence	2.928	3.418	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	670	- 113	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	- 227	-	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>94.596</b>	<b>88.196</b>	<b>7,3 %</b>
Impôt sur les bénéfices	- 35.932	- 30.489	
<b>Résultat net</b>	<b>58.664</b>	<b>57.707</b>	<b>1,7 %</b>
Intérêts minoritaires	- 5.582	- 5.434	
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>53.082</b>	<b>52.273</b>	<b>1,5 %</b>
Coeficient d'exploitation*	73,2 %	75,3 %	

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

## PRODUIT NET BANCAIRE

A 400,3 millions d'euros pour l'exercice 2011, le produit net bancaire (PNB) est en léger repli par rapport à 2010 de - 1,8 %, mais en augmentation de + 4,3 % hors commissions de surperformance. Cette résistance s'explique par :

- la progression des actifs sous gestion moyens et ce, malgré la tempête observée sur les marchés depuis l'été ;
- le dynamisme commercial qui a permis de dégager une collecte nette de plus de 2 milliards d'euros ;
- la très forte activité boursière du premier semestre ;
- la poursuite de l'amélioration de la rentabilité des produits et des services de la banque privée et ;
- la bonne performance de l'activité de conseil aux entreprises, notamment patrimoniales.

Les commissions financières de gestion de patrimoine et d'actifs, à 348,5 millions d'euros, représentent 87 % du PNB, un niveau sensiblement identique à celui de 2010 (90 %). Mais cette stabilité recouvre des évolutions contrastées selon les types de revenus. Ainsi, l'impact négatif des effets de marché du second semestre a conduit à une réduction des commissions de surperformance de - 63,3 % (13,5 millions d'euros en 2011 contre 36,8 millions d'euros en 2010). En revanche, la dynamique commerciale a permis de soutenir les encours moyens gérés des OPCVM (+ 11,5 % par rapport à 2010) générant une progression de + 4,6 % par rapport à 2010 pour les commissions de gestion et de + 9,9 % comparé à 2010 pour les commissions de mouvement. Enfin, la bonne performance de l'activité de conseil aux entreprises se traduit par une augmentation de ses honoraires de + 52,6 %. La forte volatilité des marchés financiers, au premier semestre en particulier, a tiré le PNB des activités d'opérations de marchés, qui affichent une hausse de + 7,9 % par rapport à 2010.

En cohérence avec sa stratégie de gestion prudente de son bilan, la Banque a cédé, dès fin mai 2011, l'intégralité des lignes d'emprunts d'Etat des pays périphériques de la zone euro qu'elle détenait en portefeuille. Le coût de cette cession a été de 4,1 millions d'euros sur le résultat net du Groupe en 2011.

## FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion s'élèvent à 309,2 millions d'euros pour l'exercice 2011, en repli de - 4,3 % par rapport à 2010.

A méthode constante (retraitement en 2010 des charges externes de conservation des titres qui sont désormais enregistrées en diminution du PNB), la baisse est de - 2,8 %. Elle reflète une gestion prudente des charges d'exploitation dont le repli est à mettre en regard de l'évolution du contexte économique et financier général et du PNB du groupe de la Banque.

Ainsi, les frais de personnel, à 184,0 millions d'euros, affichent une diminution de - 4,0 %, malgré des investissements humains continus avec 54 recrutements sur l'année.

Les autres frais de gestion (hors amortissements) sont en repli de - 1,5 %, toujours après retraitement, reflétant la discipline des différents pôles d'activité dans la gestion de leurs frais généraux.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La relative stabilité du PNB et la baisse des frais généraux conduisent à une progression de + 7,6 % du résultat brut d'exploitation qui atteint 91,1 millions d'euros, à comparer à 84,7 millions d'euros en 2010. Le coefficient d'exploitation s'améliore à 73 % contre 75 % en 2010.

Après un solde net positif du coût du risque de + 0,1 million d'euros (+ 0,2 million d'euros en 2010), reflet de la qualité des engagements du Groupe et de la maîtrise de ses risques, le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 91,2 millions d'euros, contre 84,9 millions d'euros en 2010.

## RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence baisse de - 0,5 million d'euros, pour s'établir à 2,9 millions d'euros. Cette diminution de - 14,3 % par rapport à 2010 s'explique par le recul de la contribution de Edmond de Rothschild Limited.

A 5,6 millions d'euros, les intérêts minoritaires sont en progression de + 2,7 %. La charge d'impôt est en augmentation de + 17,8 % à 35,9 millions d'euros, conséquence de la progression du résultat et des récentes évolutions de la fiscalité française. Le résultat net part du Groupe ressort à 53,1 millions d'euros, soit une hausse de + 1,5 % par rapport à l'exercice précédent.

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PÔLES D'ACTIVITÉ

Malgré les turbulences des marchés sur le second semestre, les pôles de la banque privée et de la gestion d'actifs affichent, en 2011, de bonnes performances avec une rentabilité en hausse pour la banque privée et stable pour la gestion d'actifs.

### SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros	Banque privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Produit net bancaire</b>	<b>93.939</b>	<b>88.631</b>	<b>239.805</b>	<b>261.447</b>	<b>66.577</b>	<b>57.584</b>	<b>400.321</b>	<b>407.662</b>
Frais de gestion	- 83.294	- 83.466	- 181.272	- 194.620	- 44.607	- 44.877	- 309.173	- 322.963
— <i>Frais de personnel :</i>	- 55.176	- 54.325	- 97.313	- 102.130	- 31.479	- 35.182	- 183.968	- 191.637
<i>. directs</i>	- 44.237	- 42.188	- 78.329	- 78.173	- 24.020	- 27.286	- 146.586	- 147.647
<i>. indirects</i>	- 10.939	- 12.137	- 18.984	- 23.957	- 7.459	- 7.896	- 37.382	- 43.990
— <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 24.053	- 25.069	- 74.788	- 83.900	- 10.152	- 6.393	- 108.993	- 115.362
— <i>Dotations aux amortissements</i>	- 4.065	- 4.072	- 9.171	- 8.590	- 2.976	- 3.302	- 16.212	- 15.964
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>10.645</b>	<b>5.165</b>	<b>58.533</b>	<b>66.827</b>	<b>21.970</b>	<b>12.707</b>	<b>91.148</b>	<b>84.699</b>
Coût du risque	30	63	-	-	47	129	77	192
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10.675</b>	<b>5.228</b>	<b>58.533</b>	<b>66.827</b>	<b>22.017</b>	<b>12.836</b>	<b>91.225</b>	<b>84.891</b>
Sociétés mises en équivalence	2.160	2.079	768	1.339	-	-	2.928	3.418
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	670	- 113	670	- 113
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	- 227	-	- 227	-
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>12.835</b>	<b>7.307</b>	<b>59.301</b>	<b>68.166</b>	<b>22.460</b>	<b>12.723</b>	<b>94.596</b>	<b>88.196</b>
Coefficient d'exploitation*	84,3 %	89,6 %	71,8 %	71,1 %	62,5 %	72,2 %	73,2 %	75,3 %

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

## Banque privée

- Une expertise reconnue : trophée d'or « Gestion de Patrimoine » lors de la première édition des « Trophées Leader de la Finance 2011 » ;
- Une perception favorable de banque « refuge », notamment grâce à son actionnariat familial, permettant une collecte nette de plus de 400 millions d'euros ;
- Un maillage du territoire achevé avec l'ouverture du bureau de Lille ;
- Le déploiement d'une offre très complète de services (ingénierie patrimoniale, conseil en fusions-acquisitions pour les PME patrimoniales, philanthropie, assurance-vie) contribuant à l'amélioration de la rentabilité.

En milliers d'euros	2011	2010	Évolution
<b>Produit net bancaire</b>	<b>93.939</b>	<b>88.631</b>	<b>6,0 %</b>
Frais de gestion	- 83.294	- 83.466	- 0,2 %
– <i>Frais de personnel :</i>	- 55.176	- 54.325	
<i>. directs</i>	- 44.237	- 42.188	
<i>. indirects</i>	- 10.939	- 12.137	
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 24.053	- 25.069	
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 4.065	- 4.072	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>10.645</b>	<b>5.165</b>	<b>106,1 %</b>
Coût du risque	30	63	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10.675</b>	<b>5.228</b>	<b>104,2 %</b>
Sociétés mises en équivalence	2.160	2.079	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>12.835</b>	<b>7.307</b>	<b>75,6 %</b>
Coefficient d'exploitation*	84,3 %	89,6 %	

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

### PRODUIT NET BANCAIRE

Le dynamisme commercial et la réputation de la banque privée ont permis d'enregistrer une collecte brute de plus 2,5 milliards d'euros et une collecte nette de plus de 400 millions d'euros.

Malgré un effet marché défavorable (- 9,1 %), les actifs sous gestion moyens ont progressé de + 6,2 %.

Les revenus de la banque privée ressortent à 93,9 millions d'euros sur 2011, soit une progression de + 6,0 % par rapport à 2010. Après retraitement en 2010 des charges externes de

conservation, cette augmentation est de + 10,8 %. La gamme de produits et de services offerte à la clientèle contribue à l'amélioration du taux de marge brute de 3 pbs à 75 pbs (72 pbs en 2010), après retraitement.

Les commissions assises sur les actifs sous gestion, qui concourent à la stabilisation des revenus de la banque privée, sont en progression de + 7,6 % et s'élèvent à 69,8 millions d'euros. En revanche, les commissions de transaction, constituées de commissions de

mouvement et de droits d'entrée dans les fonds, diminuent de - 6,5 %.

Les revenus des opérations à marge avec la clientèle (dépôts et crédits), qui s'établissent à 4,5 millions d'euros sont en quasi doublement par rapport à 2010 (2,3 millions d'euros) en raison principalement de l'augmentation des dépôts de la clientèle.

Par ailleurs, l'activité soutenue du conseil aux entreprises à actionnariat familial se traduit par une hausse des honoraires de cette activité de + 23,8 %.

Au total, le produit net bancaire de la banque privée contribue pour 23,5 % au PNB consolidé 2011, contre 21,0 % pour l'année 2010.

## FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion rattachés à la banque privée, qui s'élève à 83,3 millions d'euros en 2011, est stable par rapport à 2010 (83,5 millions d'euros) mais en hausse de + 4,7 % à méthode comparable.

A 55,2 millions d'euros, les frais de personnel des collaborateurs de la banque privée enregistrent une hausse limitée de + 1,6 % et ce, malgré une augmentation des effectifs.

La poursuite des investissements liés, en particulier, à la fin de la mise en place du réseau, conduit à une hausse des frais de gestion de + 11,3 % par rapport à 2010, à méthode comparable.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'amélioration des revenus et la maîtrise des frais de gestion permettent de générer un résultat brut d'exploitation pour la banque privée en quasi-doublement par rapport à 2010, à 10,6 millions d'euros. En conséquence, son coefficient d'exploitation continue de s'améliorer pour s'établir à 84 % contre 90 % l'exercice précédent.

A l'instar des années précédentes, le coût du risque est marginal et reflète la qualité des engagements et la maîtrise des risques de ce pôle d'activité.

## RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après intégration de la contribution de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, le résultat courant avant impôt de la banque privée s'élève à 12,8 millions d'euros en 2011, en progression de plus de 75 % par rapport à l'exercice précédent.

## Gestion d'actifs

- Expertise reconnue : Edmond de Rothschild Asset Management a été élu « Meilleure société de gestion européenne de l'année » aux Funds Europe Awards\* ;
- Dynamique commerciale forte :
  - progression de + 11,5 % des actifs sous gestion moyens ;
  - collecte nette de plus de 1,6 milliard d'euros ;
- Effet marché fortement négatif (- 2,6 milliards d'euros) ;
- Rentabilité impactée par une baisse des commissions de surperformance et un mix produit défavorable dans un environnement d'aversion au risque accrue.

\* Catégorie encours inférieurs à 20 milliards d'euros.

En milliers d'euros	2011	2010	Évolution
<b>Produit net bancaire</b>	<b>239.805</b>	<b>261.447</b>	<b>- 8,3 %</b>
Frais de gestion	- 181.272	- 194.620	- 6,9 %
– <i>Frais de personnel :</i>	- 97.313	- 102.130	
<i>. directs</i>	- 78.329	- 78.173	
<i>. indirects</i>	- 18.984	- 23.957	
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 74.788	- 83.900	
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 9.171	- 8.590	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>58.533</b>	<b>66.827</b>	<b>- 12,4 %</b>
Coût du risque	-	-	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>58.533</b>	<b>66.827</b>	<b>- 12,4 %</b>
Sociétés mises en équivalence	768	1.339	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>59.301</b>	<b>68.166</b>	<b>- 13,0 %</b>
Coefficient d'exploitation*	71,8 %	71,1 %	

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

### PRODUIT NET BANCAIRE

L'année 2011 aura été celle des contrastes. Après un très bon premier semestre marqué par une activité boursière forte, le second semestre a été impacté par des turbulences de marché inédites. Ainsi, si les actifs sous gestion sont, en fin de période, en baisse de - 3,9 %, les actifs sous gestion moyens affichent, en revanche, une progression de + 11,5 %. De la même manière, si la collecte nette s'élève à + 1,6 milliard d'euros, elle recouvre des

évolutions divergentes. En effet, les gammes perçues comme les plus risquées (actions ou multigestion) sont en décollecte nette de - 1,4 milliard d'euros tandis que les gammes convertible, obligataire et monétaire sont en collecte nette de + 3,2 milliards d'euros.

Les revenus du pôle de gestion d'actifs, qui s'élèvent à 239,8 millions d'euros en 2011, sont en baisse de - 8,3 % par

rapport à 2010 mais en légère progression (+ 0,9 %) hors commissions de surperformance. Le taux de marge brute est en diminution de 20 pbs, dont 11 pbs dus aux commissions de surperformance. Cette évolution est le reflet de l'aversion au risque qui a caractérisé 2011.

La stabilité des revenus (hors commissions de surperformance) repose sur :

- les commissions de gestion en progression de + 4,1 % ;
- les commissions de mouvement en hausse de + 7,6 %, grâce à la forte activité boursière sur le premier semestre ;
- une activité soutenue du private equity.

En effet, les revenus du private equity sont en hausse de + 10,8 %, tirés par plus de 110 millions d'euros de levée de fonds.

Au total, le produit net bancaire de la gestion d'actifs contribue pour 59,9 % au PNB consolidé, contre 64,1 % en 2010.

## FRAIS DE GESTION

La gestion d'actifs affiche, en 2011, une baisse de - 6,9 % de ses frais généraux, à 181,3 millions d'euros.

Les frais de personnel des collaborateurs de ce pôle s'élèvent à 97,3 millions d'euros, à comparer à 102,1 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette baisse de - 4,7 % est à mettre en regard de l'évolution du PNB, malgré des investissements humains (22 recrutements sur l'année).

Les autres charges d'exploitation de la gestion d'actifs (84,0 millions d'euros) diminuent de - 10,9 % entre 2011 et 2010. Cette évolution reflète les efforts mis en œuvre par les différents métiers de la gestion d'actifs pour adapter leurs coûts à un environnement qui demeure encore très largement incertain.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une diminution de - 8,3 % de son produit net bancaire et une baisse de ses frais de gestion de - 6,9 %, la gestion d'actifs affiche, en 2011, un repli de son résultat brut d'exploitation de - 12,4 %, à 58,5 millions d'euros.

Le coefficient d'exploitation de ce pôle d'activité ressort ainsi à 72 %, contre 71 % pour l'année 2010.

## RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après contribution des entreprises mises en équivalence — essentiellement la société Edmond de Rothschild Limited à Londres et Zhonghai FMC dont la participation de la Banque a été portée à 25 % en cours d'exercice — le résultat courant avant impôt de la gestion d'actifs s'élève à 59,3 millions d'euros, en baisse de - 13,0 % par rapport à l'exercice précédent.

## Autres activités et Gestion propre

- Une activité soutenue du conseil aux entreprises avec plus de 15 transactions réalisées en 2011 ;
- Une forte activité boursière et une volatilité des marchés sur le premier semestre permettant de renforcer la rentabilité du pôle activité de marchés et de consolider les revenus de la Gestion propre.

En milliers d'euros	2011	2010	Évolution
<b>Produit net bancaire</b>	<b>66.577</b>	<b>57.584</b>	<b>+ 15,6 %</b>
Frais de gestion	- 44.607	- 44.877	- 0,6 %
– <i>Frais de personnel :</i>	- 31.479	- 35.182	
<i>. directs</i>	- 24.020	- 27.286	
<i>. indirects</i>	- 7.459	- 7.896	
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 10.152	- 6.393	
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 2.976	- 3.302	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>21.970</b>	<b>12.707</b>	<b>+ 72,9 %</b>
Coût du risque	47	129	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>22.017</b>	<b>12.836</b>	<b>+ 71,5 %</b>
Sociétés mises en équivalence	-	-	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	670	- 113	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	- 227	-	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>22.460</b>	<b>12.723</b>	<b>+ 76,5 %</b>
Coefficient d'exploitation*	62,5 %	72,2 %	

\* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

### PRODUIT NET BANCAIRE

#### Autres activités

L'évolution du produit net bancaire de ce secteur traduit, d'une part, la hausse de + 64,8 % des honoraires du conseil aux entreprises logé au sein de la filiale Edmond de Rothschild Corporate Finance et, d'autre part, la progression de + 14,3 % des revenus de l'activité propre de la Direction des Marchés de Capitaux.

#### Gestion propre

Son produit net bancaire s'élève à 31,3 millions d'euros en 2011 contre 30,0 millions d'euros pour l'exercice précédent. Les revenus de ce secteur intègrent principalement la part des commissions de mouvement enregistrées par la Banque au titre de son rôle de dépositaire qui s'accroît de + 7,8 % d'une année sur l'autre.



## FRAIS DE GESTION

### Autres activités

A 26,9 millions d'euros, les frais de gestion des « Autres activités » sont en progression de + 14,0 % par rapport à l'exercice précédent, tirés par l'évolution des rémunérations variables de l'activité de conseil aux entreprises, conséquence de la très bonne performance réalisée en 2011.

### Gestion propre

Les frais généraux de la Gestion propre – qui recouvrent essentiellement les coûts du rôle de holding de la Banque et les charges d'exploitation liées aux opérations propres de celle-ci – s'avèrent en recul de - 16,8 % d'un exercice à l'autre, principalement sous l'effet de l'évolution des frais de personnel.

## RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Avec une hausse de ses revenus de + 15,6 % et une stabilité de ses frais de gestion (- 0,6 %), le résultat courant avant impôt du pôle « Autres activités et Gestion propre » s'inscrit en très vive progression, à 22,5 millions d'euros contre 12,7 millions d'euros en 2010.

## ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2011, le total du bilan consolidé du groupe de la Banque s'élève à 3.043,0 millions d'euros, en progression de + 21,7 % par rapport au 31 décembre 2010 (2.500,9 millions d'euros).

Cette évolution trouve principalement son origine dans l'augmentation des opérations de pension livrée, effectuées avec les OPCVM du groupe de la Banque dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, conséquence du contexte économique et financier global.

## ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Caisse, Banques centrales, CCP	21.371	15.690
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	251.362	241.981
Actifs financiers disponibles à la vente	318.699	254.229
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1.543.531	1.140.245
Prêts et créances sur la clientèle	401.544	443.274
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	28.039
Actifs d'impôts et autres actifs	313.720	214.537
Valeurs immobilisées	192.755	162.908
<b>Total de l'actif</b>	<b>3.042.982</b>	<b>2.500.903</b>

## PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	488.687	558.682
Dettes envers les établissements de crédit	59.151	80.428
Dettes envers la clientèle	1.653.687	1.086.000
Passifs d'impôts et autres passifs	277.464	235.047
Provisions	61.378	59.783
Dettes subordonnées	107.869	107.848
Capitaux propres part du Groupe	388.574	364.983
Intérêts minoritaires	6.172	8.132
<b>Total du passif</b>	<b>3.042.982</b>	<b>2.500.903</b>

## ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement	103.079	113.333
Engagements de garantie	436.321	584.753
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de garantie	27.955	28.025

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

Le total des **actifs financiers à la juste valeur par résultat** s'avère relativement stable d'un exercice à l'autre, à 251,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 242,0 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette rubrique intègre essentiellement des certificats de dépôt d'établissements de crédit (110,7 millions d'euros), à court terme, destinés à la gestion de la trésorerie de la Banque, ainsi que des emprunts d'Etats de l'Union économique et monétaire acquis dans le cadre de la gestion d'OPCVM de produits structurés (16,9 millions d'euros), des instruments dérivés à terme ferme, évalués à la juste valeur, couvrant les risques de marché induits par les produits structurés (41,3 millions d'euros) et des prêts à terme auprès des établissements bancaires (82,3 millions d'euros), dont la plus grande part auprès de la Banque de France (75,0 millions d'euros). Il est à noter que, suite à la cession des emprunts d'Etats des pays périphériques de la zone euro, le groupe de la Banque n'a plus, à ce jour, d'exposition aux emprunts grecs, italiens ou espagnols.

Les **actifs financiers disponibles à la vente** — nets de dépréciations durables —, qui sont évalués en juste valeur, s'établissent à 318,7 millions d'euros à fin 2011, en augmentation de + 25,4 % par rapport au 31 décembre 2010 (254,2 millions d'euros). Cette hausse repose sur l'acquisition par la société Financière Boréale d'emprunts d'Etat allemands qui font l'objet d'une couverture de juste valeur pour le risque de taux. Le solde de ce poste correspond essentiellement à des lignes d'OPCVM du Groupe détenues par la Banque au titre de l'amorçage ou du « sponsoring » de fonds et par les filiales dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, qui sont répartis en créances à vue (comptes ordinaires et opérations de prêt au jour le jour) et en opérations de pension livrée à terme, s'affichent en forte hausse à 1.543,5 millions d'euros à fin 2011 contre 1.140,2 millions d'euros l'exercice précédent, soit + 35,4 %. Ils représentent 50,7 % du total du bilan consolidé au 31 décembre 2011, contre 45,6 % au 31 décembre 2010. Cette évolution touche essentiellement les opérations à terme (+ 490,1 millions d'euros) et s'explique par la forte progression des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe, conséquence du contexte économique et financier global.

Les **prêts et créances sur la clientèle** (nets de provisions), qui se composent de comptes ordinaires débiteurs et de prêts, s'inscrivent en recul de - 9,4 % à 401,5 millions d'euros au 31 décembre 2011, à comparer à 443,3 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette évolution est principalement due à la gestion prudente des concours octroyés à la clientèle privée (- 33,4 millions d'euros de date à date) qui constituent, pour l'essentiel, un produit d'accompagnement de la gestion de patrimoine.

Les **actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, correspondent à des obligations achetées dans le cadre de la gestion actif/passif du bilan de la Banque. L'extinction de ce poste au 31 décembre 2011 (- 28,0 millions d'euros) est due au remboursement des dernières lignes de titres arrivées à échéance en 2011.

Les **valeurs immobilisées** s'élèvent à 192,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 162,9 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 29,8 millions d'euros, ou + 18,3 %. Cette hausse est essentiellement imputable à l'accroissement de la participation dans Zhonghai FMC portée à 25 % en cours d'exercice (33,3 millions d'euros).

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PASSIF CONSOLIDÉ

Le total des **passifs financiers à la juste valeur par résultat** s'établit à 488,7 millions d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de - 12,5 % par rapport au 31 décembre 2010 (558,7 millions d'euros). Cette évolution est principalement due au montant des émissions structurées en diminution de 90,3 millions d'euros (361,4 millions d'euros à fin 2011 contre 451,7 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Les emprunts à terme auprès des banques et établissements de crédit et de la clientèle sont, quant à eux, relativement stables.

Les **dettes envers les établissements de crédit** correspondent à des comptes à vue. Elles s'établissent à 59,2 millions d'euros à fin 2011, contre 80,4 millions d'euros à fin 2010.

Les **dettes envers la clientèle** regroupent, d'une part, les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et comptes d'épargne et, d'autre part, les opérations de pension livrée

effectuées avec les OPCVM du Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie. Elles augmentent globalement de 567,7 millions d'euros de date à date, soit + 52,3 % pour s'établir à 1.653,7 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette évolution résulte essentiellement de la forte progression des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe (principalement au jour le jour) qui ressortent à 836,5 millions d'euros à fin 2011 contre 278,3 millions d'euros un an plus tôt.

Les **provisions** s'affichent en hausse marginale à 61,4 millions d'euros à fin 2011.

Les **dettes subordonnées** – qui correspondent à l'émission par la Banque d'un titre subordonné remboursable (TSR) de 120 millions d'euros en juin 2007, à échéance juin 2017 avec une option de remboursement anticipé à l'issue d'une période de 5 ans – s'établissent à un montant équivalent à celui de 2010, à 107,9 millions d'euros.

Après, notamment, distribution du dividende relatif à l'exercice 2010 (41,9 millions d'euros) et prise en compte du résultat de l'année 2011 (53,1 millions d'euros), les **capitaux propres part du Groupe** enregistrent une progression de + 6,5 %, à 388,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les **intérêts minoritaires** sont relativement stables d'un exercice à l'autre (6,7 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 8,1 millions d'euros à fin 2010).

## ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

Les **engagements de financement donnés à la clientèle**, qui incluent notamment les engagements de souscription à des fonds de private equity du Groupe, ressortent à 103,1 millions d'euros, contre 113,3 millions d'euros à fin 2010.

Les **engagements de garantie donnés par le Groupe** concernent essentiellement les cautions administratives et financières délivrées à la clientèle et les engagements de garantie délivrés aux souscripteurs de fonds structurés, à formule ou à coussin.

Les engagements délivrés par la Banque aux souscripteurs de fonds structurés pour leur garantir la valeur liquidative initiale ou

un taux de rendement en fonction des évolutions d'un sous-jacent (taux/indices) s'élèvent à 333,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 476,7 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une diminution de - 30,1 %, reflet de la décollecte observée sur les activités de gestion structurée.

Les **engagements de garantie reçus** proviennent d'établissements de crédit et sont stables par rapport à la fin 2010 à 28,0 millions d'euros.

## INFORMATIONS CHIFFRÉES SUR LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

---

La rentabilité des activités de trésorerie demeure importante en 2011 pour un niveau de risques toujours très contenu.

Les opérations de change et de dépôt en devises sont effectuées en intermédiation, clientèle ou interbancaire. Les revenus de l'exercice 2011 s'élèvent à 15,6 millions d'euros, en baisse (- 3,0 millions d'euros) par rapport à 2010.

L'activité de la "Trésorerie Euros", quant à elle, s'inscrit tant dans le cadre de la gestion de la trésorerie disponible d'entités du Groupe que dans celui de l'intermédiation bancaire. La Banque poursuit une politique de placement de ses excédents de trésorerie très sélective. Dès le début de la crise de liquidité, en août 2007, elle a réduit la liste des contreparties éligibles et le volume de ses engagements interbancaires à terme, de sorte qu'elle ne profite que de manière marginale de l'accroissement des écarts de rendement constatés sur le marché monétaire. Attestant d'une enveloppe de risques financiers maîtrisée, la perte maximale de trading enregistrée sur une journée en 2011 s'élève à 0,01 million d'euros.

Elle s'avère être très en deçà de la limite de risque globale autorisée sur cette période, soit 1,95 million d'euros, elle-même représentant moins de 0,5 % des fonds propres bruts consolidés de la Banque à fin décembre 2011.

# Renseignements concernant les filiales et participations

Au 31 décembre 2011 (en euro)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %
---------------------------------	---------	--	------------------------------------

## I - RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS (Participations supérieures à 1 % du capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque)

### A - Filiales (50 % au moins du capital)

Financière Boréale	1.739.944	84.040	100,00 %
Edmond de Rothschild Asset Management	9.180.000	* 29.885.343	97,92 %
EDRIM Solutions	6.034.330	* 6.324.743	95,77 %
Edmond de Rothschild Corporate Finance	660.000	* 2.252.956	99,99 %
ERS	6.000.000	26.081	99,49 %
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA	5.000.000	- 9.297.979	75,00 %
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	2.700.000	* 856.067	100,00 %
Assurances Saint-Honoré Patrimoine	7.034.410	* 2.497.619	90,00 %
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	50.000	773.290	100,00 %
Edmond de Rothschild Asia Limited	1.300.000	- 710.585	100,00 %
Edmond de Rothschild Investment Services Ltd	**** 86.000	*/**** 3.333.000	100,00 %

### B - Participations (10 à 50 % du capital)

Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	**** 28.824.626	42,77 %
Edmond de Rothschild Limited	** 1.000.000	**/**** 28.874.000	20,00 %
Zhonghai Fund Management Co., Ltd.	*** 146.666.700	*** 247.652.073	25,00 %
Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A.	11.974.500	- 2.315.072	22,68 %

## II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

### A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus

- - -

### B - Participations non reprises au § I. ci-dessus

Sociétés françaises (ensemble)

- - -

Sociétés étrangères (ensemble)

- - -

\* Hors acompte sur dividendes versé en 2011.

\*\* En livre sterling.

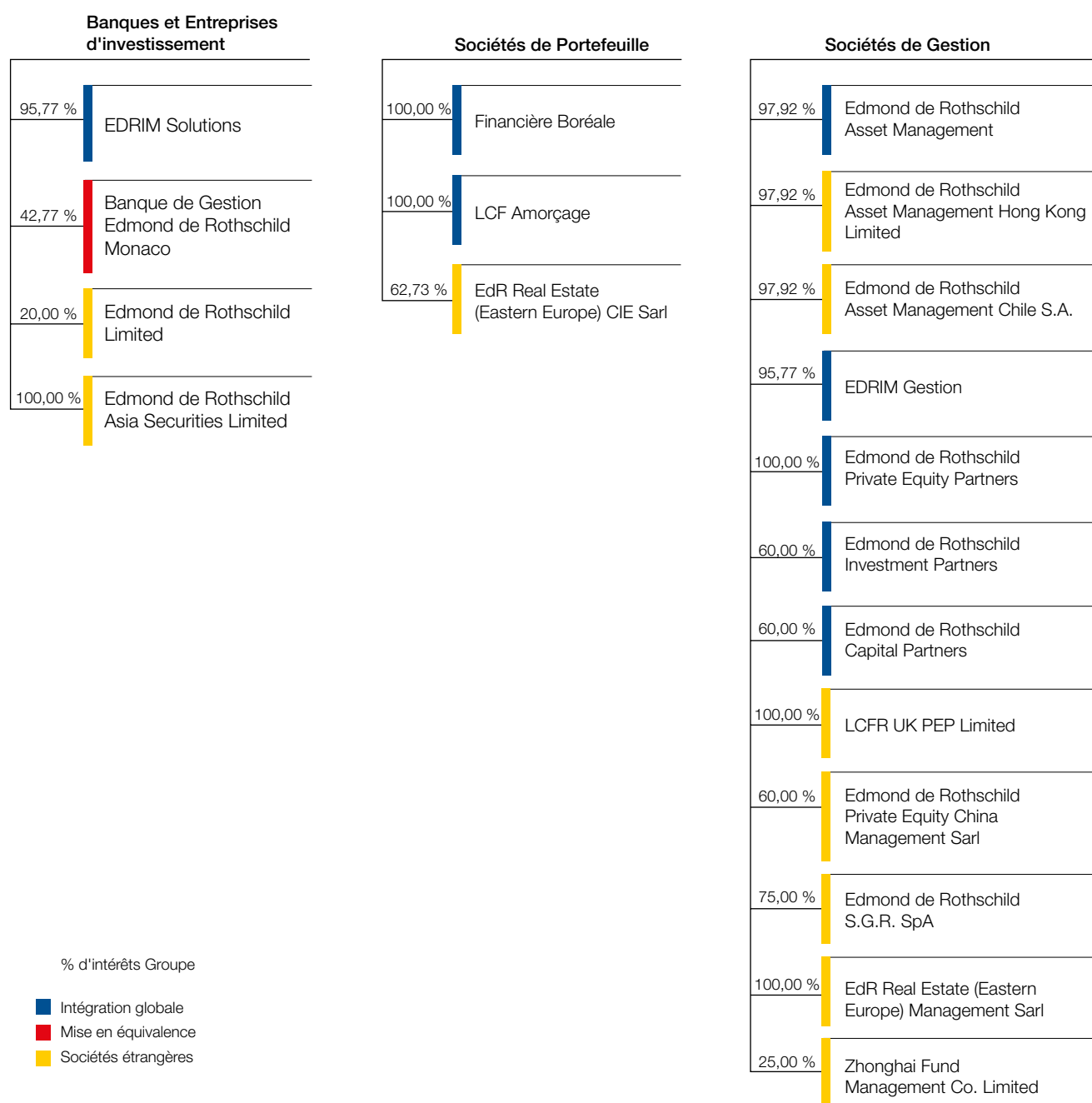
\*\*\* En renminbi.

\*\*\*\* Arrondis au millier le plus proche.

Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice	
Brute	Nette					
2.100.550	2.100.550	87.062.218	-	22.607.562	- 382.848	-
12.620.177	12.620.177	-	83.948	269.770.938	43.542.794	39.231.086
34.167.207	34.167.207	-	22.200	57.587.868	4.722.820	4.044.817
1.873.831	1.873.831	-	-	13.565.083	1.230.245	1.011.931
5.969.460	5.969.460	-	-	934.574	- 97.976	-
3.750.000	3.750.000	8.436.952	-	6.794.918	1.096.935	-
2.700.014	2.700.014	1.287.544	-	-	3.068.520	2.996.989
24.300.004	24.300.004	-	-	19.799.855	5.693.860	6.014.422
6.215.949	6.215.949	-	57.900	3.568.174	337.348	2.000.000
1.300.000	1.300.000	2.915.929	-	620.188	- 3.550.917	-
31.813.119	31.813.119	6.004.989	-	**** 19.787.000	**** 4.666.000	5.973.844
4.895.687	4.895.687	-	-	39.529.264	**** 5.051.101	1.156.896
2.163.678	2.163.678	-	-	**/** 19.371.000	**/** 2.860.000	1.139.731
31.517.330	31.517.330	-	-	*** 244.515.255	*** 53.625.862	-
2.767.536	2.767.536	-	-	-	3.778.113	519.000
642.134	383.907	12.448.732	-	-	-	23
10.967.511	10.967.321	-	-	-	-	177.651
123.421	123.421	-	-	-	-	21.852

# Organigramme des participations consolidées

Par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque  
au 31 décembre 2011



### Sociétés de Conseil

99,99 %	Edmond de Rothschild Corporate Finance
100,00 %	Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
100,00 %	EDREP Transactions
100,00 %	Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
100,00 %	Edmond de Rothschild Asia Limited
99,67 %	Edmond de Rothschild China Limited
99,67 %	Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited

### Société d'Assurances

90,00 %	Assurances Saint-Honoré Patrimoine
---------	------------------------------------

### Divers

99,49 %	ERS
19,15 %	Omega Financial Solutions
100,00 %	Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd
100,00 %	Groupement Immobilière Financière
100,00 %	Edmond de Rothschild Investors Assistance

# Observations du Conseil de surveillance

Sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2011

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2011 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2011 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

**Le Conseil de surveillance**



# Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

## RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II – JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro, qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs financiers disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse durable ou significative de la valeur de ces actifs (notes 2 et 3.3. de l'annexe relatives aux « Actifs financiers disponibles à la vente »).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des actifs les plus significatifs ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la comptabilisation de dépréciations.

## TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des portefeuilles de contrats (notes 1.6. « Principes de consolidation : Evaluation des écarts d'acquisition », 3.10. « Immobilisations incorporelles » et 3.11. « Ecart d'acquisition » de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

## PROVISIONS POUR RISQUES

Comme indiqué dans les notes 2 « Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives : Provisions » et 3.16. « Provisions » de l'annexe, votre Groupe constitue des provisions destinées à couvrir les risques inhérents à ses activités.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle et d'appréciation des provisions à comptabiliser ainsi que les risques relatifs aux expositions, telles que décrites en note 3.16. de l'annexe.

## ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements de retraites et sociaux et les paiements fondés sur des actions (notes 2 « Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives : Engagements sociaux et Paiements en actions », 3.16. « Provisions », 5 « Note sur engagements » et 6 « Engagements sociaux et paiements fondés sur des actions » de l'annexe).

Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, les hypothèses et paramètres utilisés ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
**Eric Bulle**  
**Associé**

**Cabinet Didier Kling**  
**& Associés**  
**Christophe Bonte**  
**Associé**

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro, qui est accompagnée d'une crise

économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes « Portefeuille titres », « Evaluation du portefeuille titres » et « Résultats sur instruments financiers à terme » de la note 1.2. de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application et la pertinence des informations données en annexe.
- La note 1.2. de l'annexe indique que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur d'usage des principales lignes du portefeuille de titres de participation.
- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges et pour couvrir les plans d'actions gratuites (note 2.17. de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées, la méthodologie d'évaluation des engagements au titre des plans d'actions ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
**Eric Bulle**  
**Associé**

**Cabinet Didier Kling**  
**& Associés**  
**Christophe Bonte**  
**Associé**

## RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

---

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

#### 1. *Convention de prêt en compte courant d'associé avec Financière Boréale*

##### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 27 septembre 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a accordé un prêt en compte courant d'associé en faveur de Financière Boréale, suivi d'un abandon de créance, pour la totalité du montant, avec clause de retour à meilleure fortune.

##### **Modalités**

Cette convention est entrée en application le 17 novembre 2011. Le montant du prêt accordé, suivi d'un abandon de créance de montant identique, s'élève à 17.233.824 euros.

##### **Personnes concernées**

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque représentée par Monsieur Guy Grymberg et Monsieur Marc Samuel.

#### 2. *Convention d'intégration fiscale avec Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales*

##### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 8 décembre 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales. Cette convention formalise la répartition de la charge d'impôt et des économies résultant du régime de l'intégration fiscale.

##### **Modalités**

Cette convention entre en application au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et n'a pas porté d'effet au titre de l'exercice 2011.

##### **Personnes concernées**

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque représentée par Monsieur Marc Lévy et Monsieur Patrice Dordet.

#### 3. *Convention d'intégration fiscale avec EDREP Transactions*

##### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 8 décembre 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale EDREP Transactions.

Cette convention formalise la répartition de la charge d'impôt et des économies résultant du régime de l'intégration fiscale.

#### **Modalités**

Cette convention entre en application au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et n'a pas porté d'effet au titre de l'exercice 2011.

#### **Personnes concernées**

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### *1. Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity Partners*

#### **Nature et objet**

A la suite des autorisations données par votre Conseil de surveillance en date du 25 mars 2003, du 15 décembre 2005 et du 10 novembre 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions d'intégration fiscale avec ses filiales Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Edmond de Rothschild Corporate Finance et Edmond de Rothschild Private Equity Partners.

Dans ces conventions, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales précitées ont formalisé la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

#### **Modalités**

Au cours de l'exercice 2011, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En euros	Date du Conseil de surveillance	Date de la convention	Montant concerné en 2011
Financière Boréale	25-mars-03	15-sept-03	-
SH Aurore	25-mars-03	18-juin-03	-
Edmond de Rothschild Asset Management	25-mars-03	23-juin-03	25.440.259
ERS	25-mars-03	25-juil-03	-
Edmond de Rothschild Corporate Finance	15-déc-05	20-déc-05	215.504
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	10-nov-09	26-nov-09	-

#### *2. Refacturation à Compagnie Financière Saint-Honoré d'une partie des frais réglés par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en faveur de Gitana, EdR Communication et Rotomobil*

#### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de surveillance en date du 11 décembre 2008, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque refacture à Compagnie Financière Saint-Honoré une partie des frais engagés en faveur de Gitana, EdR Communication et Rotomobil.

#### **Modalités**

En 2011, votre société a émis un avoir de 435.940 euros hors taxes en faveur de Compagnie Financière Saint-Honoré, au titre d'une partie des frais engagés pour Rotomobil.

#### *3. Subvention d'exploitation à la société Le Cercle Edmond de Rothschild*

#### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 15 décembre 2005, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 15 décembre 2005 avec Le Cercle Edmond de Rothschild une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 15.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale de reconstituer ses fonds propres et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

### **Modalités**

Cette subvention de 15.000 euros a été versée en 2006. Elle sera remboursée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque si et seulement si la société Le Cercle Edmond de Rothschild dégage un résultat net positif. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice 2011.

#### **4. Subvention d'exploitation à la société ERS**

### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001 avec la société ERS une convention de subvention d'exploitation dont le total des versements s'élève au 31 décembre 2011 à 14.400.000 euros pour 14.900.000 euros autorisés.

Cette subvention a pour objet de permettre à ERS de respecter le ratio réglementaire des fonds propres supérieurs à 25 % des frais généraux.

### **Modalités**

ERS ne remboursera à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque tout ou partie de la subvention qu'après accord du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel si, et seulement si, les deux conditions cumulatives ci-après étaient réunies après chaque éventuel remboursement :

- ERS dégage un résultat net positif
- Le ratio demeure respecté par ERS.

En 2011, aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été versée et ERS n'a remboursé aucun montant à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

#### **5. Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management**

### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2002, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management. Un avenant n°1 a été signé en date du 30 juillet 2007.

### **Modalités**

Dans le cadre des relations avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'OPCVM gérés par Edmond de

Rothschild Asset Management et par les autres sociétés liées, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque mandate Edmond de Rothschild Asset Management pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a reversé à Edmond de Rothschild Asset Management 689.466 euros hors taxes.

#### **6. Protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré Patrimoine**

### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 14 décembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré avec effet rétroactif au 31 décembre 1999. En 2005, Assurances Saint-Honoré a réalisé un apport partiel d'actif d'une branche de son activité à la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine. Cette dernière est venue aux droits et obligations d'Assurances Saint-Honoré dans le cadre du protocole commercial.

### **Modalités**

La société Assurances Saint-Honoré Patrimoine rétrocède à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque des commissions en rémunération de son apport d'affaires. Les commissions ainsi rétrocédées au titre de 2011 à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine se sont élevées à 607.837 euros hors taxes.

#### **7. Assistance et gestion de Compagnie Financière Saint-Honoré**

### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation des Conseils de surveillance en date du 7 octobre 1997 et 23 septembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Compagnie Financière Saint-Honoré une convention pour la gestion administrative et financière de Compagnie Financière Saint-Honoré.

### **Modalités**

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture ses prestations à Compagnie Financière Saint-Honoré conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé, au titre de la gestion de cette dernière. Le produit enregistré à ce titre dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2011 s'élève à 3.212.000 euros hors taxes.

### **8. Cession à Edmond de Rothschild Financial Services de la participation dans Edmond de Rothschild Multi Management**

#### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance en date du 26 mai 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé, le 27 mai 2009, à Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions ») la totalité des titres qu'elle détenait dans la société Edmond de Rothschild Multi Management (« EDRMM »), soit 169.709 titres.

#### **Modalités**

Cette cession a été réalisée contre le paiement d'un prix déterminé de la manière suivante :

- Paiement d'une première tranche forfaitaire de 12.588.953 euros, déterminée sur la base de l'actif net au 31 décembre 2008 de la société EDRMM.
- Paiement d'un complément de prix en 2010, 2011, 2012 et 2013 égal au montant perçu par EDRIM Solutions au titre d'une convention de partage de bénéfices conclue entre EDRMM (absorbée par « EDRIM Solutions ») et RFS IM (devenue « EDRIM Gestion »). Ce complément de prix est versé au plus tard le 31 janvier de chaque année, étant précisé que celui-ci est soumis aux aléas du marché.

Le complément de prix comptabilisé en produits dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre de 2011 est de 1.584.658 euros hors taxes.

### **9. Protocole commercial avec EDRIM Solutions**

#### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions ») un protocole commercial arrêtant les conditions des services fournis par EDRIM Solutions. Ce protocole a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2000. Cette convention

a été modifiée par des avenants en date du 14 décembre 2001, du 27 juin 2003, du 22 mars 2005, du 27 juin 2006 et du 22 décembre 2010.

#### **Modalités**

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque rémunère EDRIM Solutions des prestations de services fournies par le biais d'une commission de placement et de négociation d'une part et d'une commission de conseil d'autre part. Au titre de l'exercice 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré EDRIM Solutions à hauteur de 2.145.183 euros hors taxes, dont 886.195 euros hors taxes de commissions de placement et de négociation et 1.258.988 euros hors taxes de commissions de conseil.

### **10. Swap d'indice avec EDRIM Solutions**

#### **Nature et objet**

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu un swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions ») dont l'objectif est de l'immuniser des éventuelles variations de valeur de marché des produits structurés émis, en prenant en compte les frais directs et indirects liés à ces instruments. Cette convention a été modifiée par des avenants en date du 22 mars 2005 et du 16 décembre 2010.

#### **Modalités**

Le calcul du résultat du swap est réalisé chaque fin de mois. Au titre de l'exercice 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a constaté à ce titre une charge nette s'élevant à 852.460 euros hors taxes.

Au titre des engagements réglementés, nous attirons votre attention sur l'observation figurant dans la partie « Vérifications spécifiques » de notre rapport sur les comptes annuels au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
**Eric Bulle**  
**Associé**

**Cabinet Didier Kling**  
**& Associés**  
**Christophe Bonte**  
**Associé**



# Résolutions

## PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

## TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées au dit rapport.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2011	43.194.923,17
Report à nouveau précédent	8.687.484,84
Affectation à la réserve légale	0,00
Bénéfice distribuable	51.882.408,01

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 7,67 euros par action, soit	42.479.435,96
Report à nouveau	9.402.972,05

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était :

	2010	2009	2008
Dividende par action	7,56	3,20	7,40
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %

Le dividende 2011 sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.

Le dividende attaché aux actions détenues en propre par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sera affecté en report à nouveau.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Madame Véronique Morali pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

## SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Daniel Trèves pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, décide de nommer Monsieur Jean Laurent-Bellue en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

## HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, décide de nommer la société Compagnie Financière Saint-Honoré en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

#### Exemples d'actions soutenues:

Fondation Ophtalmologique  
Adolphe de Rothschild

Fondation Artères

Chaire du mémorial  
Université de Genève

ERT Treat Vision

Ariane de Rothschild  
Women Doctoral Program  
Université Hébraïque  
de Jérusalem

Programme Rothschild  
Institut Weizmann  
pour l'excellence  
dans l'enseignement  
des sciences

# Rapport financier

## 69 | Comptes consolidés et annexes

- 69 Bilan consolidé
- 70 Compte de résultat consolidé
- 73 Notes annexes aux comptes  
consolidés

## 120 | Comptes sociaux et annexes

- 120 Bilan et Hors-bilan de la société mère
- 121 Compte de résultat de la société mère
- 122 Notes annexes aux comptes annuels  
de la société mère

- 137 Résultats financiers de la société  
mère au cours des cinq derniers  
exercices

## 138 | Implantations

- 138 Banques et sociétés du groupe  
de La Compagnie Financière  
Edmond de Rothschild Banque
- 140 Autres banques et sociétés du  
Groupe Edmond de Rothschild



---

---

# Santé et Recherche

---

---

Depuis plus d'un siècle, les Fondations Edmond de Rothschild soutiennent la recherche scientifique et médicale, en particulier dans les domaines de l'ophtalmologie et des neurosciences. Visionnaire, le Baron Adolphe de Rothschild exprimait, en 1886, sa volonté de créer un établissement hospitalier spécialisé dans l'ophtalmologie et la neurologie. Ainsi, la Fondation Ophtalmologique Adolphe de Rothschild, hôpital parisien de premier ordre, bénéficie des technologies de pointe et des meilleures équipes médicales et chirurgicales. Les Fondations Edmond de Rothschild perpétuent cette tradition d'excellence au sein du pôle Santé et Recherche. Elles soutiennent à la fois investigations fondamentales et applications cliniques. Elles cherchent également à multiplier les synergies : au travers de partenariats à l'international entre centres scientifiques ; par la coopération entre hôpitaux pour favoriser l'étude des patients, leur prise en charge et leur guérison ; enfin, par une attention spécifique portée aux liens multiples entre recherche scientifique, impact social et pérennité économique.





1



2



3



4



5



6

1 Fondation Artères

La Fondation Artères promeut aux Hôpitaux Universitaires de Genève le développement d'un logiciel de visualisation en 3D et en 4D des interventions chirurgicales, une innovation technologique au service de la guérison des patients.

2 Université de Genève

Le soutien de la Chaire du Mémorial Adolphe de Rothschild en neurosciences est destiné à former des chercheurs dans le domaine des maladies neurodégénératives. Un défi majeur pour les prochaines années, compte tenu du vieillissement de la population.

3 Programme Rothschild-Weizmann

En proposant une formation d'excellence aux professeurs d'écoles israéliennes dans l'enseignement des sciences, le programme Rothschild-Weizmann permet de combattre les inégalités géographiques et sociales dans l'éducation publique en Israël.

4 L'ERT Treat Vision

L'Equipe de Recherche Technologique Treat Vision étudie les liens existants entre l'œil et le cerveau à la suite d'une lésion cérébrale. Elle a développé des tests permettant le dépistage des «troubles neurovisuels», qui sont à l'origine de diagnostics erronés de cécité chez des enfants sans aucune malformation oculaire.

5 Ariane de Rothschild Women Doctoral Program

Face à la sous-représentation des femmes dans l'enseignement supérieur en Israël, un soutien financier est offert à des doctorantes à fort potentiel de l'Université Hébraïque de Jérusalem et promeut l'avancement de l'égalité des sexes sur les campus et dans la société.

6 Fondation Ophtalmologique Adolphe de Rothschild

Hôpital spécialisé en ophtalmologie et neurologie à Paris, la Fondation a la double vocation de soutenir la recherche médicale dans les neurosciences et l'ophtalmologie et d'offrir des soins d'excellence à ses patients.

# Comptes consolidés et annexes

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

<b>Actif</b>		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Caisse, Banques centrales, CCP	3.1	21.371	15.690
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.2	251.362	241.981
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	318.699	254.229
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	1.543.531	1.140.245
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	401.544	443.274
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	-	28.039
Actifs d'impôts courants		2.855	1.482
Actifs d'impôts différés		3.116	4.844
Comptes de régularisation et actifs divers	3.7	307.749	208.211
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.8	58.624	24.657
Immobilisations corporelles	3.9	38.856	40.264
Immobilisations incorporelles	3.10	23.565	25.474
Écarts d'acquisition	3.11	71.710	72.513
<b>Total de l'actif</b>		<b>3.042.982</b>	<b>2.500.903</b>
<b>Passif</b>		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.12	488.687	558.682
Instruments dérivés de couverture	3.13	8.628	1.644
Dettes envers les établissements de crédit	3.14	50.523	78.784
Dettes envers la clientèle	3.15	1.653.687	1.086.000
Passifs d'impôts courants		4.100	14.682
Passifs d'impôts différés		7.268	3.510
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	266.096	216.855
Provisions	3.16	61.378	59.783
Dettes subordonnées	3.17	107.869	107.848
Capitaux propres	3.18	394.746	373.115
Capitaux propres part du Groupe		388.574	364.983
. Capital et réserves liées		230.195	230.195
. Réserves consolidées		97.558	80.588
. Gains et pertes latents ou différés		7.739	1.927
. Résultat de l'exercice		53.082	52.273
Intérêts minoritaires		6.172	8.132
<b>Total du passif</b>		<b>3.042.982</b>	<b>2.500.903</b>

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

		<b>2011</b>	<b>2010</b>
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	56.660	65.974
- Intérêts et charges assimilées	4.2	- 51.756	- 53.354
+ Commissions (produits)	4.3	485.304	484.159
- Commissions (charges)	4.3	- 114.124	- 113.073
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.4	14.953	14.226
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.5	5.190	5.766
+ Produits des autres activités	4.6	13.528	13.750
- Charges des autres activités	4.6	- 9.434	- 9.786
<b>Produit net bancaire</b>		<b>400.321</b>	<b>407.662</b>
- Charges générales d'exploitation	4.7	- 292.961	- 306.999
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 16.212	- 15.964
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>91.148</b>	<b>84.699</b>
+/- Coût du risque	4.8	77	192
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>91.225</b>	<b>84.891</b>
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3.8	2.928	3.418
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	670	- 113
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition		- 227	-
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>94.596</b>	<b>88.196</b>
- Impôt sur les bénéfices	4.10	- 35.932	- 30.489
<b>Résultat net</b>		<b>58.664</b>	<b>57.707</b>
- Intérêts minoritaires		- 5.582	- 5.434
<b>Résultat net – Part du Groupe</b>		<b>53.082</b>	<b>52.273</b>
Résultat par action en euro		9,29	9,21
Résultat dilué par action en euro		8,78	8,92

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

	31.12.2011	31.12.2010
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>58.664</b>	<b>57.707</b>
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente	- 5.190	- 5.766
Plus et moins-values de cession	- 670	113
Dotations nettes aux amortissements et provisions	17.057	24.455
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 2.928	- 3.418
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 14.953	- 14.226
Autres produits et charges calculés	12.008	19.494
Pertes / produits nets des activités de financement	16	1.564
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	35.932	30.489
<b>Capacité d'autofinancement avant résultat des activités de financement et impôt</b>	<b>99.936</b>	<b>110.412</b>
Impôt versé	- 42.741	- 7.251
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	- 488.785	85.781
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	609.425	17.660
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	- 109.090	- 76.338
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs non financiers	- 51.387	52.191
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>	<b>17.358</b>	<b>182.455</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 13.319	- 16.645
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	- 23.374	- 21.429
Variation des dépôts de garantie	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2.338	2.636
Cessions ou réductions des actifs immobilisés	1.475	1.091
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>	<b>- 32.880</b>	<b>- 34.347</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Augmentation / diminution de trésorerie provenant des activités de financement	5	- 1.548
Augmentation / diminution de trésorerie liée aux opérations avec les actionnaires	- 48.759	- 25.509
<b>Trésorerie nette provenant des opérations de financement</b>	<b>- 48.754</b>	<b>- 27.057</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>- 421</b>	<b>781</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>- 64.697</b>	<b>121.832</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	15.690	12.408
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	131.446	121.507
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	739.694	631.083
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>886.830</b>	<b>764.998</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	21.371	15.690
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	118.924	131.446
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	681.838	739.694
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>822.133</b>	<b>886.830</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>- 64.697</b>	<b>121.832</b>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	31.12.2010	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	31.12.2011
<b>Part du Groupe</b>					
- Capital	83.076	-	-	-	83.076
- Primes d'émission	98.244	-	-	-	98.244
- Instruments de Capitaux Propres (TSS)	48.875	-	-	-	48.875
- Intérêts sur instruments de Capitaux Propres (TSS)	- 6.259	-	-	- 2.021	- 8.280
- Eliminations des titres auto détenus	- 6.053	-	-	2.274	- 3.779
- Autres réserves	92.900	-	10.785	5.932	109.617
- Gains / pertes latents ou différés sur les titres en actifs financiers disponibles à la vente	1.927	-	-	5.812	7.739
- Résultat 2010	52.273	-	- 52.273	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>364.983</b>	<b>-</b>	<b>- 41.488</b>	<b>11.997</b>	<b>335.492</b>
- Résultat 2011	-	-	-	53.082	53.082
<b>Total des Capitaux Propres part du Groupe</b>	<b>364.983</b>	<b>-</b>	<b>- 41.488</b>	<b>65.079</b>	<b>388.574</b>
<b>Part des minoritaires</b>					
- Réserves	2.698	-	801	- 2.909	590
- Résultat 2010	5.434	-	- 5.434	-	-
- Résultat 2011	-	-	-	5.582	5.582
<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>8.132</b>	<b>-</b>	<b>- 4.633</b>	<b>2.673</b>	<b>6.172</b>

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	2011	2010
<b>Résultat net</b>	<b>58.664</b>	<b>57.707</b>
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires	1.438	728
Variation de valeur différée des instruments dérivés de couverture <sup>(1)</sup>	590	- 114
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	5.404	1.559
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies <sup>(1)</sup>	- 251	- 3.485
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>7.181</b>	<b>- 1.312</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>65.845</b>	<b>56.395</b>
<i>dont part du Groupe</i>	<i>60.261</i>	<i>51.020</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>5.584</i>	<i>5.375</i>

<sup>(1)</sup> Montants nets d'impôt.



# Notes annexes aux comptes consolidés

## NOTE 1 – CONTEXTE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

---

### 1.1. CONTEXTE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances admis à la vente directe au public, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a établi en 2007 pour la première fois ses comptes en utilisant le référentiel des normes comptables internationales I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards). Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 14 mars 2012 et examinés par le Conseil de surveillance en date du 21 mars 2012.

### 1.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2011, le Groupe applique les dispositions d'IFRS 3 et IAS 27 révisées relatives respectivement aux regroupements d'entreprises et aux états financiers consolidés. L'application de ces normes révisées est prospective et n'a donc aucune incidence sur le traitement comptable des opérations antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2011.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2011 n'est qu'optionnelle.

### 1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation, notamment pour :

- les dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés en « Actifs disponibles à la vente » ;
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- la détermination du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation.

Par ailleurs, le Groupe estime que parmi les autres domaines comptables impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les provisions, les engagements de retraites et les paiements à base d'actions.

### 1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de toutes les filiales contrôlées ou sous influence notable.

#### • Sociétés intégrées globalement

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Le référentiel IFRS définit le contrôle exclusif sur une filiale comme le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités.

Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale, en tenant compte également des droits de vote potentiels ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale, ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

#### • Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

Elle est présumée à partir du moment où une entreprise détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises mises en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel inclut les écarts d'acquisition imputables, et ajustées ultérieurement des variations de la part des actifs nets revenant au Groupe.

Les gains et pertes sur les transactions entre le Groupe et les entreprises mises en équivalence sont éliminés à proportion de la participation détenue, à moins que l'opération ne mette en évidence une dépréciation durable de l'actif transféré.

#### • Cas particulier des entités ad hoc

Les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (« entités ad hoc ») sont consolidées dès lors qu'elles sont contrôlées en substance par le Groupe, même en l'absence de lien en capital.

Les principaux critères d'appréciation utilisés de façon non cumulative pour déterminer l'existence du contrôle d'une entité ad hoc sont les suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe afin que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité ; ce pouvoir peut avoir été délégué par la mise en place d'un mécanisme d'autopilotage ;
- le Groupe a la capacité de bénéficier de la majorité des avantages de l'entité ;
- le Groupe conserve la majorité des risques relatifs à l'entité.

Deux entités répondant à ces critères ont été consolidées, il s'agit du « Groupement Immobilière Financière » et de « Edmond de Rothschild Investors Assistance ».

#### 1.5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Après une première prise de participation au capital de Zhonghai Fund Management Company Limited en décembre 2008, société de gestion exerçant ses activités pour le compte d'investisseurs

institutionnels et privés en Chine, le Groupe a acquis des titres complémentaires de cette société en mars 2011 portant ainsi la participation du Groupe à 25 %.

La poursuite du déploiement de l'activité en Chine a occasionné la création de Edmond de Rothschild Asia Securities Ltd et de Asia Private Investors Limited, filiales hong-kongaises de Edmond de Rothschild Asia Limited.

La Banque a acquis, le 30 juin 2011, 62,7 % de Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) CIE S.à.R.L. société de portefeuille luxembourgeoise.

La filiale Edmond de Rothschild Asset Management Irlande Limited a fait l'objet d'une dissolution anticipée en avril 2011.

La société Edmond de Rothschild S.I.M SpA a fait l'objet d'une liquidation le 15 juillet 2011.

La société Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP a été cédée courant octobre 2011.

La société ERS a décidé le 11 novembre 2011 d'absorber par Transmission Universelle de Patrimoine la société Le Cercle Edmond de Rothschild. L'opération a pris effet le 19 décembre 2011 à l'issue du délai d'opposition des créanciers.

Le GIE Saint-Honoré a fait l'objet d'une dissolution anticipée.

#### 1.6. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

##### • Date de clôture

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes de chaque société arrêtés au 31 décembre 2011.

##### • Éliminations de consolidation

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession.

Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

##### • Écarts d'acquisition

##### **Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010**

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments

de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est, après analyse, répartie entre, d'une part, les corrections de valeur des éléments du bilan et des engagements de l'entreprise consolidée, d'autre part, l'enregistrement d'actifs incorporels répondant aux critères définis par la norme IAS 38 et, enfin, un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Si cet écart est positif, il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Si l'écart est négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique. L'écart d'acquisition relatif aux acquisitions de sociétés mises en équivalence est comptabilisé en « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

### **Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010**

Les règles énoncées ci-dessus ont été modifiées par l'adoption de la norme IFRS 3 révisée. Les principales modifications sont les suivantes :

- les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.
- les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.
- les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Postérieurement à la période d'évaluation de 12 mois suivant le regroupement, les variations de valeur des compléments de

prix éventuels qualifiés de passifs financiers, sont enregistrées en résultat.

- à la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Dans le cas d'une acquisition par étapes, l'écart d'acquisition est donc déterminé par référence à la valeur de marché en date de prise de contrôle et non plus par référence à celle des actifs et passifs acquis à chaque transaction d'échange.

### **Evaluation des écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT, déterminée à dire d'experts sur la base de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession, est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de l'exercice sur la ligne « Variation de valeur des écarts d'acquisition ».

#### **• Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

#### **• Conversion des comptes et états financiers en devises**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » et pour la part des tiers sous la rubrique « Intérêts minoritaires ».

#### • Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale

En dehors des engagements de rachat consentis aux bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achats d'actions, le Groupe peut consentir à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi selon une formule de calcul prédéfinie contractuellement lors de l'acquisition des entités.

Pour les engagements de rachat conclus jusqu'au 31 décembre 2009, conformément aux normes IAS 32, IFRS 3 et IAS 27, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente cédées aux actionnaires minoritaires des entités contrôlées de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour le prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en augmentation des écarts d'acquisition.

Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées par ajustement du montant de l'écart d'acquisition (méthode du goodwill en cours).

## NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET NOTES EXPLICATIVES

#### • Conversion des opérations en devises

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euro aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées au compte de résultat. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en résultat.

Les actifs non monétaires libellés en devises et notamment les

titres de participation non consolidés libellés en devises sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de change relatifs à ces actifs ne sont constatés en résultat que lors de leur cession ou de leur dépréciation ainsi qu'en cas de couverture de juste valeur du risque de change.

#### • Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans les catégories suivantes :

#### Prêts et créances

- Les crédits accordés à la clientèle dans le cadre de l'activité de banque commerciale sont classés au bilan dans la catégorie « Prêts et créances sur la clientèle ». Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite évalués en date de clôture à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en considération les flux financiers issus de toutes les modalités contractuelles de l'instrument. Ils peuvent faire l'objet de dépréciations de créances (cf. § « Dépréciation des actifs financiers »). Sont également classés dans cette catégorie les titres reçus en pension.
- Les prises en pension de titres contre espèces sont enregistrées pour leur montant équivalent au montant encaissé. Les rémunérations relatives à ces pensions sont enregistrées selon la méthode du coût amorti en compte de résultat.
- Les prêts et créances sur établissements de crédit qui ne sont pas désignés dès leur origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Comme pour les pensions contractées avec la clientèle financière, les prises en pension contractées avec des établissements de crédit voient leur rémunération enregistrée selon la méthode du coût amorti.

#### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit dans une très faible proportion des actifs détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et dont les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

A ces actifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désigné

dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 telle que définie dans l'amendement adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. L'application par le Groupe de l'option juste valeur a pour objet :

- d'une part, de permettre d'évaluer à la juste valeur certains instruments hybrides de façon à ne pas séparer les dérivés incorporés devant faire l'objet d'une comptabilisation distincte. Sont classés dans cette catégorie les EMTN et BMTN structurés émis par la Banque,
- d'autre part, l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat l'ensemble de ses opérations de gestion de trésorerie à terme. La gestion de la trésorerie de la Banque repose sur les éléments suivants :
  1. la conclusion de prêts et d'emprunts à terme avec des établissements de crédit ou la clientèle financière ;
  2. l'acquisition ou l'émission de titres de créances négociables sur le marché interbancaire ;
  3. la couverture éventuelle de chacun de ces éléments par un dérivé de taux d'intérêt.

L'utilisation de l'option juste valeur permet, lorsqu'un élément comptabilisé au coût amorti est adossé à un actif financier, qui serait classé dans les actifs financiers disponibles à la vente et dont les variations de juste valeur impacteraient les capitaux propres, d'éliminer la distorsion née de l'enregistrement comptable différent pour des actifs et des passifs financiers qui partagent le même risque de taux avec des variations de valeur en sens opposé qui ont tendance à se compenser.

De même, lorsqu'un prêt interbancaire dont la relation de couverture n'a pas été reconnue à l'origine subit les mêmes variations de juste valeur (dues à l'exposition au risque de taux d'intérêt) mais en sens opposé, l'utilisation de l'option juste valeur permet d'atténuer la distorsion qu'aurait engendré l'enregistrement du prêt au coût amorti et du dérivé en variation de juste valeur par résultat.

Enfin, cette catégorie d'actifs et de passifs financiers enregistre les justes valeurs positives ou négatives (sans qu'elles soient compensées) des dérivés qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture.

#### **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont

évalués après leur acquisition au coût amorti et intègrent les primes et décotes, correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres, ainsi que les frais d'acquisition. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

#### **Actifs financiers disponibles à la vente**

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes ; il s'agit des actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. En date d'arrêté comptable, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur avec impact des variations de valeur, hors revenus courus ou acquis, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés ». Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». C'est également dans cette rubrique que sont enregistrés les revenus des titres à revenu variable classés en actifs financiers disponibles à la vente. Les revenus des titres à revenu fixe de cette catégorie sont, quant à eux, classés en « Intérêts sur instruments financiers ».

#### **• Reclassement d'actifs financiers**

Le 15 octobre 2008, l'Union européenne a adopté les amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Les reclassements d'actifs prévus par la norme sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :
  - . vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
  - . vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs ayant fait l'objet du reclassement respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.
- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :
  - . vers la catégorie « Prêts et créances » dans les mêmes conditions que celles définies précédemment pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;

. vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance.

#### • Dépréciation des actifs financiers

##### **Actifs financiers évalués au coût amorti**

A chaque arrêté, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour un actif financier analysé individuellement, résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »), dès lors que cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation dues à l'évolution des perspectives de recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque », tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération financière des créances dépréciées et est enregistrée en « Intérêts et produits assimilés » au compte de résultat.

##### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat. S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative (supérieure à 20 %) du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou prolongée (supérieure à 12 mois) de celui-ci constitue une indication de dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une analyse qualitative. Le cas échéant, une dépréciation est déterminée sur la base du cours coté.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux

propres pour les instruments de dette et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dette, les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

#### • Instruments dérivés et opérations de couverture

La norme IAS 39 requiert la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur, avec comptabilisation des variations de valeur en résultat, à l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture des flux de trésorerie (voir ci-après). Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à la date de négociation. Ils sont classés en deux catégories :

##### **Instruments financiers dérivés de transaction**

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme instruments de transaction, à moins qu'ils puissent être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est positive et dans la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est négative. Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits ou charges constatés lors des règlements intermédiaires du différentiel d'intérêts ou lors du règlement de l'échéance finale prévu au contrat de dérivé sont enregistrés au compte de résultat dans les rubriques « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ». Les gains ou pertes issus de dénouements anticipés des dérivés avant leur échéance prévue au contrat sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

### **Instruments financiers dérivés de couverture**

Pour qualifier un instrument de dérivé de couverture, le Groupe doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place. Cette documentation doit préciser l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture.

L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique « Instruments dérivés de couverture ».

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe doit désigner l'instrument financier dérivé de couverture comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

#### **• Immobilisations**

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

### **Immobilisations incorporelles**

Les actifs incorporels incluent notamment les logiciels informatiques et les portefeuilles de contrats acquis :

- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé en fin de second semestre. Ce dernier peut être réalisé à tout moment de l'année dans la mesure où il est exécuté chaque année à la même date. Un actif incorporel enregistré sur la période en cours est soumis au test avant la clôture de l'exercice en cours.
- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité définie sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations cumulés, et sont amortis sur leur durée d'utilité. La durée d'utilité est la plus courte entre la durée légale et de la durée de vie économique attendue.
- ils sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque d'être irrécupérable.

### **Immobilisations corporelles**

L'équipement, le mobilier et les agencements sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements ; les amortissements sont calculés, pour leur plus grande part, selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit en général entre 4 et 10 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque de ne pas être recouvrable.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en « Gains ou pertes nets sur autres actifs ». Le Groupe ne compte pas d'immeuble de placement dans ses immobilisations.

#### **• Passifs financiers au coût amorti**

Les dettes émises par le Groupe qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### **Dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Elles recouvrent également les dettes sur titres donnés en pension livrée à vue ou à terme aux établissements de crédit ou à la clientèle, incluses dans ces deux rubriques.

Elles sont enregistrées pour le prix de cession des titres. Les titres mis en pension sont, quant à eux, maintenus à l'actif du bilan dans leurs postes d'origine et sont évalués selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent ; les revenus afférents à ces titres sont aussi comptabilisés comme si les titres étaient toujours en portefeuille.

### **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre comprennent notamment des bons de caisse, titres du marché interbancaire et créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### • Provisions

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation légale ou implicite du Groupe, du fait d'événements passés à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendu est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

#### • Actions propres

Le terme « Actions propres » désigne les actions de la société consolidante La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

#### • Impôt sur les bénéfices

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate, dans le résultat de la société mère, de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat, à l'exception de la part relative aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts courants sont les impôts prévisionnels à payer sur les bénéfices imposables de l'exercice, calculés sur la base des taux en vigueur à la date du bilan, et de tout ajustement des impôts dus au titre des exercices antérieurs. Les actifs et passifs d'impôts courants sont compensés lorsque La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque entend régler sur base nette et qu'elle y est légalement autorisée.

Les impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle

générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale, relèvent de la même autorité fiscale et que l'entité est légalement autorisée à compenser. Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés relatifs aux écarts actuariels sur régimes à prestations définies sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les impôts différés relatifs à la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie (qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres) sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres et ensuite enregistrés au compte de résultat lorsque le gain ou la perte de juste valeur est constaté au compte de résultat.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000 ainsi qu'une Contribution Exceptionnelle de 5 %, instaurée pour les exercices 2011 et 2012, pour les sociétés bénéficiaires réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros. Les plus values long terme sur titres de participation sont quant à elles exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, en application de la 2<sup>ème</sup> Loi de Finance rectificative pour 2011, cette quote-part de frais et charges s'élève à 10 % du montant de la plus-value réalisée, contre 5 % antérieurement. En outre, au titre du régime des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 5 %.

Pour l'exercice 2011, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 36,10 % pour les résultats imposés au taux normal. Pour les résultats imposés au taux réduit, les taux retenus sont de 3,61 % et 16,25 %.

#### • Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.



Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations annexées aux états financiers :

*Catégorie de niveau 1* : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;

*Catégorie de niveau 2* : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;

*Catégorie de niveau 3* : instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire, et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

#### **Instruments traités sur des marchés actifs**

Lorsqu'un instrument financier est traité sur un marché actif et que des prix cotés de cet instrument sont disponibles, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par son prix de marché.

#### **Instruments traités sur des marchés inactifs**

Lorsque le marché d'un instrument n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables et de techniques d'évaluation.

Celles-ci utilisent, en fonction de l'instrument financier, des données issues de transactions récentes et des modèles d'actualisation des flux futurs fondés sur les taux en vigueur à la date de clôture.

#### **Dettes structurées et dérivés indexés**

Pour la détermination de la juste valeur des dettes structurées et de la branche indexée des dérivés portant sur des indices, les paramètres de valorisation ne sont pas observables dans leur globalité. La juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est alors réputée être le prix de transaction et la marge

commerciale est enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit.

En cours de vie, les dettes structurées n'étant pas négociées sur un marché actif, les paramètres de valorisation fixés avec les contreparties à la mise en place des instruments ne sont pas modifiés. En cas de rachat de titres de créances négociables émis, le prix de transaction des titres rachetés constitue leur juste valeur et la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée en résultat.

#### **Créances et dettes de trésorerie**

Pour les dettes à taux fixe qui sont en règle générale inférieures à un an, la juste valeur est présumée correspondre, en l'absence de marché actif, à la valeur actualisée des flux futurs, au taux de marché en vigueur à la date de clôture. Ces taux de marché sont déterminés à partir de modèles de valorisation internes standards utilisant des courbes d'émission de certificat de dépôt.

De même, pour les titres acquis représentatifs de dettes à taux fixe, la juste valeur est déterminée par l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie attendus.

#### **Crédits à la clientèle**

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque considère que la juste valeur des crédits à taux variable, en raison de la fréquence pluriannuelle des ajustements, est assimilable à leur valeur comptable.

Pour les crédits dont le taux variable est réajusté une fois par an et pour les crédits à taux fixe, la méthode de détermination de la juste valeur est la suivante : il s'agit d'actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts, sur la durée restant à courir au taux, à la production de la période pour les prêts de même catégorie et ayant les mêmes maturités.

#### **Dérivés de taux**

La juste valeur des dérivés de taux et de la branche taux des dérivés indexés sur des indices est déterminée sur la base de modèles internes de valorisation intégrant des données de marché observables. Ainsi, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de l'actualisation des flux futurs d'intérêts, aux taux issus de courbes de taux de swap zéro coupon.

#### **Contrats de change à terme**

Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des instruments financiers dérivés comptabilisés au bilan en juste valeur, avec impact en résultat des variations de juste valeur. La juste valeur d'un contrat de change à terme est déterminée par le cours à terme restant à courir à la date d'arrêté comptable.

#### • Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises liées aux dépréciations des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

#### • Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits de commissions en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

#### • Engagements sociaux

Le Groupe reconnaît quatre catégories d'avantages définies par la norme IAS 19 :

**1. les avantages à court terme**, pour lesquels les paiements sont directement comptabilisés en charge : rémunérations, intéressement, participation, congés payés.

**2. les avantages postérieurs à l'emploi**, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes obligatoires à cotisations définies, comptabilisés directement en charge) : engagements de retraite, plan de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régime à cotisations définies ou en régime à prestations définies selon la réalité économique du régime pour l'entreprise.

Dans les régimes à **cotisations définies**, les engagements sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

L'obligation de l'entreprise se limite uniquement au versement d'une cotisation, qui ne comporte aucun engagement de la société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Dans les régimes à **prestations définies**, le risque actuariel et le risque de placement incombent à l'entreprise. Ils recouvrent plusieurs types d'engagements et notamment les régimes de

retraite « sur-complémentaire » et les indemnités de fin de carrière. Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Ces engagements sont évalués par un actuinaire indépendant, une fois par an à la date de clôture annuelle.

Le Groupe, conformément à la norme IAS 19, utilise la méthode des unités de crédits projetés pour le calcul de ses engagements sociaux. Cette méthode rétrospective, avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté, prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Les écarts actuariels, déterminés par régime, incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Le Groupe applique l'amendement « SoRIE » à la norme IAS 19 relatif au mode de comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies. Ces derniers sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et viennent en déduction des engagements comptabilisés. La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture ;
- l'amortissement du coût des services passés ;
- l'effet des réductions ou liquidations de régime.

Le Groupe comptabilise en charge selon un mode linéaire le coût des services passés sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis au personnel. Le coût des services passés désigne l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction d'un nouveau régime ou de changements apportés au cours de l'exercice.

**3. les autres avantages à long terme**, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les médailles du travail, les Comptes Epargne Temps et les rémunérations différées.

**4. les indemnités de rupture du contrat de travail**, indemnités de licenciement, offres de départ volontaire. Elles sont totalement provisionnées dès la signature de l'accord.

• **Paiements en actions**

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans le résultat et au bilan de l'entreprise.

Les plans de paiements fondés sur des actions émises par le Groupe sont des plans éligibles à la norme IFRS 2 dont le dénouement est réalisé par l'attribution d'instruments de capitaux propres.

Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 (date de parution de l'exposé sondage) et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2006 pour le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque).

Divers plans d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions ont été attribués par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales. Les options et attributions gratuites d'actions sont comptabilisées en charge dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Cette charge est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution aux bénéficiaires par les organes d'Administration. A titre exceptionnel, la charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. Les options octroyées sont évaluées lors de leur attribution, à leur juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Cette évaluation est réalisée au sein du Groupe.

La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

A chaque date d'arrêté, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé ; la charge comptabilisée depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission ».

• **Tableau des flux de trésorerie**

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie relatives aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires, les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre autre qu'un TCN.

• **Résultat par action**

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions propres. Le bénéfice dilué par action reflète les impacts de la dilution potentielle sur le résultat et le nombre d'actions résultant de l'exercice des différents plans (attribution gratuite d'actions, options d'achat et options de souscription) mis en place par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales, selon la norme IAS 33. Les plans dont l'impact n'est pas dilutif ne sont pas pris en compte.

Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action correspond au résultat net part du groupe, ajusté des titres super subordonnés à durée indéterminée émis par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

## NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 3.1. CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Caisse	1.029	911
Banques centrales	20.331	14.768
CCP	11	11
<b>Sous-total</b>	<b>21.371</b>	<b>15.690</b>
Créances rattachées	-	-
<b>Total</b>	<b>21.371</b>	<b>15.690</b>

### 3.2. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	28	109
<b>Sous-total</b>	<b>28</b>	<b>109</b>
Portefeuille trading créances rattachées	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>28</b>	<b>109</b>
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	10.285	1.711
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	1.886	1.395
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	13.957	21.022
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
Créances rattachées sur instruments dérivés de transaction	15.215	13.944
<b>Sous-total</b>	<b>41.343</b>	<b>38.072</b>
<b>Sous-total portefeuille de transaction</b>	<b>41.371</b>	<b>38.181</b>
Juste valeur créances sur les établissements de crédit	82.328	7.266
Juste valeur prêts et créances sur la clientèle	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>82.328</b>	<b>7.266</b>
Juste valeur prêts et créances rattachées	25	19
<b>Sous-total prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>82.353</b>	<b>7.285</b>
Juste valeur effets publics et valeurs assimilées	14.436	94.208
Juste valeur obligations et autres titres à revenu fixe	110.691	99.971
<b>Sous-total</b>	<b>125.127</b>	<b>194.179</b>
Juste valeur titres créances rattachées	2.511	2.336
<b>Sous-total titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>127.638</b>	<b>196.515</b>
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable créances rattachées	-	-
<b>Sous-total titres à revenu variable à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>209.991</b>	<b>203.800</b>
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>251.362</b>	<b>241.981</b>

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transaction s'établit à 10.428 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 16.378 millions d'euros au 31 décembre 2010. Le montant notionnel des instruments dérivés ne constitue qu'une

indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

Dans le cadre de la gestion de fonds à formule, des emprunts d'Etat de l'Union Economique et Monétaire ont été acquis par la société Financière Boréale. Ils constituent, avec leurs swaps d'adossment, des « assets swaps » dont chacune des composantes (titre et swap) fait l'objet d'une valorisation en juste valeur par résultat, aux cours cotés de la date d'arrêté comptable. Le 26 mai 2011, les lignes détenues sur la Grèce, le Portugal, l'Italie et l'Espagne ont été cédées, et les assets swaps correspondants ont été débouclés. La cession de ces lignes, d'un nominal de 52,6 millions d'euros, a engendré une perte sur l'exercice 2011 s'élevant à 4,1 millions d'euros après impôt. En substitution des lignes cédées, Financière Boréale a acquis des titres d'Etat allemands pour un nominal de 54,5 millions d'euros. Ces titres sont classés en actifs financiers disponibles à la vente dans les comptes consolidés et font l'objet d'une couverture en taux dont l'efficacité est testée périodiquement.

### 3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>81.877</b>	<b>19.572</b>
Cotés	81.877	19.572
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
<i>Dont dépréciations</i>	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>447</b>	<b>1.014</b>
Cotés	-	-
Non cotés	176	1.000
Créances rattachées	271	14
<i>Dont dépréciations</i>	-	-
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>224.829</b>	<b>206.449</b>
Cotés	1.829	3.209
Non cotés	223.000	203.240
Créances rattachées	-	-
<i>Dont dépréciations</i>	- 10.827	- 12.288
<b>Actions détenues à long terme</b>	<b>11.546</b>	<b>27.194</b>
Cotées	5.656	7.531
Non cotées	6.192	19.663
Créances rattachées	-	-
<i>Dont dépréciations</i>	- 536	-
<b>Autres actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
<i>Dont dépréciations</i>	-	-
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>318.699</b>	<b>254.229</b>
<i>Dont titres prêtés</i>	-	-

Des compléments de dépréciations durables ont été enregistrés en 2011 pour un montant de 782 milliers d'euros, essentiellement sur certaines lignes de titres de private equity détenues en compte propre par la Banque et LCF Amorçage.

Par ailleurs, le niveau de dépréciations durables a été réduit de 2.235 milliers d'euros suite à la cession des titres Saint Honoré Active Stratégies.

Les effets publics recouvrent des lignes d'emprunts d'état de l'U.E.M. acquises par la société Financière Boréale, faisant l'objet d'une couverture de juste valeur concernant uniquement le risque de taux.

### 3.4. PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Créances sur les établissements de crédit		
– A vue	732.347	818.229
– A terme	810.734	321.777
<b>Sous-total</b>	<b>1.543.081</b>	<b>1.140.006</b>
Créances rattachées	450	239
<b>Total Brut</b>	<b>1.543.531</b>	<b>1.140.245</b>
Dépréciations	-	-
<b>Total Net</b>	<b>1.543.531</b>	<b>1.140.245</b>

### 3.5. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Comptes ordinaires débiteurs	307.568	305.632
Autres concours à la clientèle		
– Crédits	81.518	137.426
– Titres reçus en pension livrée	12.240	-
– Créances commerciales	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>401.326</b>	<b>443.058</b>
Créances douteuses	3.232	3.226
Dépréciations créances douteuses	- 3.014	- 3.010
<b>Total Net</b>	<b>401.544</b>	<b>443.274</b>
Dont créances rattachées	2.946	2.208
<b>Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>401.524</b>	<b>443.309</b>

### 3.6. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>-</b>	<b>28.039</b>
Cotés	-	28.005
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	34
Dépréciations	-	-
<b>Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>-</b>	<b>28.039</b>
<b>Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>-</b>	<b>27.111</b>

### 3.7. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	6.471	-	3.679	-
Dépôts de garantie versés (*)	173.890	-	95.754	-
Charges constatées d'avance	11.044	-	7.239	-
Produits à recevoir	50.402	-	24.499	-
Produits constatés d'avance	-	3.294	-	92
Charges à payer	-	85.400	-	107.754
Autres actifs et passifs divers (**)	65.942	177.402	77.040	109.009
<b>Total</b>	<b>307.749</b>	<b>266.096</b>	<b>208.211</b>	<b>216.855</b>

(\*) dont 99.614 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2011 contre 56.350 milliers au 31 décembre 2010 en dépôts de garantie versés.

(\*\*) dont 7.150 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2011 contre 17.731 milliers au 31 décembre 2010 en autres passifs.

### 3.8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	17.996	17.021
Edmond de Rothschild Limited	6.956	7.268
Zhonghai Fund Management Co. Ltd.	33.283	-
Omega Financial Solutions	389	368
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence</b>	<b>58.624</b>	<b>24.657</b>

En milliers d'euros	Total du bilan au 31.12.2011	Produit net bancaire / Chiffre d'affaires 2011	Résultat net part du Groupe 2011
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	763.467	31.509	2.160
Edmond de Rothschild Limited	65.236	22.248	657
Zhonghai Fund Management Co. Ltd.	58.930	27.096	74
Omega Financial Solutions	2.399	1.727	37
<b>Total</b>			<b>2.928</b>

La montée au capital de Zhonghai Fund Management Co. Ltd à hauteur de 25 %, a impliqué l'affectation de l'écart d'acquisition aux actifs incorporels identifiables, ces derniers étant évalués à 5,5 millions d'euros. Ces mandats de gestion font l'objet d'un amortissement sur une période 5 ans.

Par ailleurs, le test de dépréciation effectué n'indique pas de perte de valeur.

### 3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2010	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2011
<b>Valeur brute</b>					
Terrains et constructions	42.725	1.290	- 211	- 576	43.228
Matériel informatique	17.791	1.182	- 116	- 46	18.811
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	40.703	1.597	- 231	272	42.341
Immobilisations corporelles en cours	81	116	-	- 176	21
<b>Total</b>	<b>101.300</b>	<b>4.185</b>	<b>- 558</b>	<b>- 526</b>	<b>104.401</b>
<b>Amortissements - Dépréciations</b>					
Constructions	- 19.119	- 916	211	288	- 19.536
Matériel informatique	- 15.587	- 1.448	90	49	- 16.896
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 26.330	- 2.942	110	49	- 29.113
<b>Total</b>	<b>- 61.036</b>	<b>- 5.306</b>	<b>411</b>	<b>386</b>	<b>- 65.545</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>40.264</b>	<b>- 1.121</b>	<b>- 147</b>	<b>- 140</b>	<b>38.856</b>

### 3.10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2010	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2011
<b>Valeur brute</b>					
Portefeuille de contrats et autres droits contractuels	12.317	-	-	3	12.320
Autres immobilisations incorporelles	66.041	6.952	- 134	- 105	72.754
Immobilisations incorporelles en cours	1.489	2.153	- 41	-	3.601
<b>Total</b>	<b>79.847</b>	<b>9.105</b>	<b>- 175</b>	<b>- 102</b>	<b>88.675</b>
<b>Amortissements - Dépréciations</b>					
Immobilisations incorporelles	- 54.373	- 10.906	38	131	- 65.110
<b>Total</b>	<b>- 54.373</b>	<b>- 10.906</b>	<b>38</b>	<b>131</b>	<b>- 65.110</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>25.474</b>	<b>- 1.801</b>	<b>- 137</b>	<b>29</b>	<b>23.565</b>

Les portefeuilles de contrats ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel, sans nécessité de les déprécier.

### 3.11. ÉCARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Valeur brute en début de période</b>	<b>72.513</b>	<b>69.423</b>
Acquisitions et autres augmentations	227	2.296
Cessions et autres diminutions	- 703	-
Change	- 327	794
<b>Valeur brute en fin de période</b>	<b>71.710</b>	<b>72.513</b>
Dépréciations	-	-
Perte de valeur	-	-
<b>Dépréciations en fin de période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette en fin de période</b>	<b>71.710</b>	<b>72.513</b>

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation individuel. Ce test est effectué au même moment chaque année ou dès que survient un indice de perte de valeur.

### 3.12. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	11.966	10.745
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	-	-
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	97.482	65.619
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>109.448</b>	<b>76.364</b>
Dettes rattachées sur instruments dérivés de transaction	3.215	2.793
<b>Sous-total du portefeuille de transaction</b>	<b>112.663</b>	<b>79.157</b>
Dettes auprès des établissements de crédit	815	6.992
Dettes auprès de la clientèle	10.009	16.055
<b>Sous-total</b>	<b>10.824</b>	<b>23.047</b>
Dettes rattachées	14	9
<b>Sous-total des dettes à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>10.838</b>	<b>23.056</b>
Titres de créances négociables	360.670	451.193
Obligations	4.263	5.269
Autres dettes représentées par un titre	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>364.933</b>	<b>456.462</b>
Dettes rattachées	253	7
<b>Sous-total des dettes représentées par un titre à la juste valeur par résultat</b>	<b>365.186</b>	<b>456.469</b>
<b>Sous-total des passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>376.024</b>	<b>479.525</b>
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>488.687</b>	<b>558.682</b>

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	376.024	379.580	3.556	479.525	483.172	3.647

### 3.13. INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

En milliers d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
<b>Couverture de valeur d'instruments financiers non dérivés</b>	<b>8.628</b>	<b>-</b>	<b>1.644</b>	<b>-</b>
– Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
– Instruments dérivés de taux d'intérêt	8.628	-	1.644	-
<b>Couverture de résultats futurs d'instruments financiers non dérivés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
– Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
– Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-
<b>Dérivés utilisés en couverture</b>	<b>8.628</b>	<b>-</b>	<b>1.644</b>	<b>-</b>

### 3.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Dettes envers les établissements de crédit		
– A vue	50.519	78.537
– A terme	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>50.519</b>	<b>78.537</b>
Dettes rattachées	4	247
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>50.523</b>	<b>78.784</b>

### 3.15. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
– Comptes d'épargne à régime spécial	60	60.710	60.770	60	31.134	31.194
– Dettes rattachées	1	-	1	4	-	4
<b>Sous-total</b>	<b>61</b>	<b>60.710</b>	<b>60.771</b>	<b>64</b>	<b>31.134</b>	<b>31.198</b>
Autres dettes						
– Comptes ordinaires de la clientèle	595.691	-	595.691	570.756	-	570.756
– Comptes créditeurs à terme	-	79.104	79.104	-	117.807	117.807
– Titres donnés en pension livrée	836.452	81.345	917.797	278.270	87.739	366.009
– Autres dettes diverses	-	-	-	-	-	-
– Dettes rattachées	17	307	324	9	221	230
<b>Sous-total</b>	<b>1.432.160</b>	<b>160.756</b>	<b>1.592.916</b>	<b>849.035</b>	<b>205.767</b>	<b>1.054.802</b>
<b>Total</b>	<b>1.432.221</b>	<b>221.466</b>	<b>1.653.687</b>	<b>849.099</b>	<b>236.901</b>	<b>1.086.000</b>
Juste valeur des dettes envers la clientèle			1.664.926			1.119.709

### 3.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Restructuration	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
<b>Solde au 31.12.2010</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18.270</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41.513</b>	<b>59.783</b>
Dotations	-	-	166	-	-	12.896	13.062
Montants utilisés	-	-	- 3.590	-	-	- 6.666	- 10.256
Montants non utilisés repris au cours de la période	-	-	-	-	-	- 2.197	- 2.197
Autres mouvements	-	-	951	-	-	35	986
<b>Solde au 31.12.2011</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15.797</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45.581</b>	<b>61.378</b>

– Les autres provisions comprennent notamment les provisions relatives aux charges de fidélisation à long terme des collaborateurs et les provisions pour litiges avec des tiers.

— Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en œuvre, tant par la société de gestion EDRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

### 3.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Dettes subordonnées à terme	107.759	107.759
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>107.759</b>	<b>107.759</b>
Dettes rattachées	110	89
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>107.869</b>	<b>107.848</b>

Dans le cadre du programme EMTN, la Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros en 2009.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0,67 %	+ 50 points de base

### 3.18. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : TITRE SUPER SUBORDONNÉ

En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers, à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ce titre super subordonné, lié au versement d'un dividende, il a été classé parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % <sup>(1)</sup>	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

<sup>(1)</sup> Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.



## NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2011	2010
<b>Intérêts et produits sur prêts et créances sur établissements de crédit</b>	<b>10.241</b>	<b>3.746</b>
– Comptes à vue et prêts interbancaires	5.788	2.497
– Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	4.453	1.249
<b>Intérêts et produits sur prêts et créances sur clientèle</b>	<b>10.817</b>	<b>7.451</b>
– Comptes à vue et prêts à la clientèle	10.814	7.450
– Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	3	1
<b>Intérêts sur instruments financiers</b>	<b>35.602</b>	<b>54.777</b>
– Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	343
– Actifs financiers disponibles à la vente	76	65
– Actifs financiers en option juste valeur par résultat	5.698	6.642
– Intérêts sur dérivés	29.828	47.727
<b>Total des intérêts et produits assimilés</b>	<b>56.660</b>	<b>65.974</b>

### 4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2011	2010
<b>Intérêts et charges sur emprunts et dettes sur établissements de crédit</b>	<b>- 593</b>	<b>- 364</b>
– Comptes à vue et emprunts interbancaires	- 579	- 364
– Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	- 14	-
<b>Intérêts et charges sur dettes envers la clientèle</b>	<b>- 4.705</b>	<b>- 1.908</b>
– Comptes à vue et emprunts de la clientèle	- 528	- 325
– Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	- 4.177	- 1.583
<b>Intérêts sur instruments financiers</b>	<b>- 46.458</b>	<b>- 51.082</b>
– Dettes représentées par un titre	- 18.686	- 13.984
– Intérêts sur dérivés	- 27.772	- 37.098
<b>Total des intérêts et charges assimilées</b>	<b>- 51.756</b>	<b>- 53.354</b>

### 4.3. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2011		2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 78	-	- 85
Opérations avec la clientèle	338	-	330	-
Opérations sur titres	-	-	-	-
Opérations de change	13	-	13	-
Opérations de hors-bilan				
– Engagements sur titres	119	-	143	-
– Instruments financiers à terme	9.721	- 4.776	2.928	- 2.928
Prestations de services financiers	475.113	- 109.250	480.599	- 110.060
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	- 20	146	-
<b>Total des commissions</b>	<b>485.304</b>	<b>- 114.124</b>	<b>484.159</b>	<b>- 113.073</b>

### 4.4. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	2011		2010	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option
Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par résultat	-	- 6.302	-	- 7.076
Gains ou pertes nets sur passifs financiers en juste valeur par résultat	-	48.334	-	- 7.267
Gains ou pertes nets sur dérivés	- 38.422	-	10.994	-
Résultats sur opérations de change	11.343	-	17.575	-
<b>Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>- 27.079</b>	<b>42.032</b>	<b>28.569</b>	<b>- 14.343</b>

### 4.5. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En milliers d'euros	2011	2010
Gains ou pertes nets sur obligations et autres titres à revenu fixe disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur titres détenus à long terme disponibles à la vente	1.409	2.090
Dépréciations durables sur titres détenus à long terme	-	-
Gains ou pertes nets sur autres titres à revenu variable disponibles à la vente	4.563	8.078
Dépréciations durables sur titres à revenu variable	- 782	- 4.402
<b>Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>5.190</b>	<b>5.766</b>

Les produits d'intérêts relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « Marge d'intérêts » (notes 4.1. et 4.2.) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 4.8.).

### 4.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers d'euros	2011	2010
Refacturations de charges	3.094	3.605
Autres produits accessoires	3.180	7.675
Divers	7.254	2.470
<b>Produits des autres activités</b>	<b>13.528</b>	<b>13.750</b>
Rétrocessions de produits	- 7.597	- 6.181
Divers	- 1.837	- 3.605
<b>Charges des autres activités</b>	<b>- 9.434</b>	<b>- 9.786</b>

#### 4.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2011	2010
Salaires et traitements	- 120.849	- 122.901
Charges sociales	- 46.175	- 45.000
Intéressement des salariés	- 1.455	- 1.169
Participation des salariés	- 4.118	- 4.171
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 7.871	- 10.297
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 12.028	- 18.169
Reprises de provisions pour frais de personnel	8.528	10.070
<b>Sous-total des frais de personnel</b>	<b>- 183.968</b>	<b>- 191.637</b>
Impôts et taxes	- 9.119	- 8.304
Locations	- 20.030	- 19.916
Services extérieurs	- 76.442	- 83.908
Transports et déplacements	- 3.344	- 3.256
Autres charges diverses d'exploitation	- 58	- 7
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	29
<b>Sous-total des frais administratifs</b>	<b>- 108.993</b>	<b>- 115.362</b>
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>- 292.961</b>	<b>- 306.999</b>

#### 4.8. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2011	2010
Dotations pour dépréciation au titre du risque de crédit	- 15	- 26
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-	- 6
Reprises pour dépréciation au titre du risque de crédit	67	74
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	25	150
<b>Total du coût du risque</b>	<b>77</b>	<b>192</b>

#### 4.9. GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	2011	2010
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 17	- 197
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	29	-
Résultat de cession de titres de participation consolidés	658	84
<b>Total des gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>670</b>	<b>- 113</b>

#### 4.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers d'euros	2011	2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	58.664	57.707
Impôt sur les bénéfices	35.932	30.489
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>94.596</b>	<b>88.196</b>
Provisions et charges non déductibles	12.716	3.242
Régime des sociétés mères / filiales et retraitements liés	1.135	2.242
Quote-part du résultat net dans les entreprises mises en équivalence	- 2.928	- 3.418
Retraitements de consolidation non fiscalisés	- 2.406	- 454
Produits divers non imposables et autres déductions	- 488	- 20
Éléments imposés à taux réduit	- 1.010	772
<b>Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun</b>	<b>101.615</b>	<b>90.560</b>
Taux d'impôt	36,10 %	34,43 %
<b>Impôt théorique au taux de droit commun</b>	<b>36.684</b>	<b>31.180</b>
<b>Résultat avant impôt soumis au taux réduit</b>	<b>1.010</b>	<b>- 284</b>
Taux d'impôt	0,00 %	0,00 %
<b>Impôt théorique au taux réduit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat avant impôt soumis au taux réduit</b>	<b>-</b>	<b>- 488</b>
Taux d'impôt	16,25 %	15,50 %
<b>Impôt théorique au taux réduit</b>	<b>-</b>	<b>- 76</b>
<b>Impôt théorique</b>	<b>36.684</b>	<b>31.105</b>
Création de déficits non comptabilisés	1.776	672
Utilisation de déficits non comptabilisés	- 880	- 350
Dotations / reprises de provisions de nature fiscale	-	-
Crédits d'impôt	- 367	- 96
Effet de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	- 1.380	- 1.176
Divers	99	334
<b>Impôt sur les bénéfices calculé</b>	<b>35.932</b>	<b>30.489</b>
- Dont impôt exigible	31.912	29.681
- Dont impôt différé	4.020	808
- Dont dotations /reprises de provisions de nature fiscale	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>94.596</b>	<b>88.196</b>
Impôt sur les bénéfices	35.932	30.489
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>37,98 %</b>	<b>34,57 %</b>
Taux de droit commun de l'impôt en France (incluant la contribution de 5 %)	36,10 %	34,43 %
Effet des différences permanentes	3,06 %	0,62 %
Effet de l'imposition à taux réduit	- 0,39 %	0,22 %
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères	- 1,46 %	- 1,34 %
Effet des pertes de l'exercice et de l'utilisation des reports déficitaires	0,95 %	0,37 %
Effet des autres éléments	- 0,28 %	0,27 %
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>37,98 %</b>	<b>34,57 %</b>

## NOTE 5 – NOTE SUR ENGAGEMENTS

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	13
Engagements en faveur de la clientèle	103.079	113.320
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	436.321	584.753
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	27.955	28.025
Engagements reçus de la clientèle	-	-

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH) ou des sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Ces contrats sont décrits plus en détails en note 6.2.. Depuis décembre 2005, CFSH et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont convenu que CFSH serait systématiquement substituée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque dans l'exécution de ces contrats, CFSH se réservant la faculté de se substituer un tiers. Le contrat liant La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et CFSH couvre également les autres engagements de rachats d'intérêts minoritaires existant au sein du Groupe.

Ce tableau mentionne le nombre de titres des sociétés émettrices devant faire l'objet d'une liquidité sur les plans échus.

Sociétés émettrices	Nombre de titres
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	89.377
Edmond de Rothschild Asset Management	12.666
EDRIM Solutions	23.356

## NOTE 6 – ENGAGEMENTS SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### 6.1. AVANTAGES AU PERSONNEL « IAS 19 »

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IAS, le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 les règles de comptabilisation et d'évaluation des avantages au personnel définis par la norme IAS 19.

Le Groupe a opté lors de la première application des normes IFRS pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

### 6.1.A. CHARGE DE RETRAITE – RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Un régime de retraite « sur-complémentaire » a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le cadre des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

Le versement des prestations est conditionné à l'achèvement de la carrière du participant dans l'entreprise. Au départ à la retraite, le régime prévoit un « achat de rente » afin de liquider l'engagement vis-à-vis du bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des cadres dirigeants, des membres du Comité de Direction Générale, des cadres supérieurs, définis par l'accord sur les 35 heures comme étant des cadres hors classification.

Les rémunérations servant de base à la détermination de la rémunération de référence et au calcul de la retraite supplémentaire sont les rémunérations annuelles brutes majorées du bonus effectivement perçu avant toute retenue, notamment d'ordre fiscal ou social.

Le montant de la retraite supplémentaire garanti est égal à 10 % de la rémunération de référence, comprise entre quatre et huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale en vigueur à la date de la liquidation de la retraite, plus 20 % de la fraction de la rémunération de référence comprise entre huit et vingt-deux fois ledit plafond.

Ce supplément s'ajoute à la retraite de Sécurité Sociale et aux retraites complémentaires et supplémentaires à adhésion obligatoire. Les écarts résultant de sa première application sont traités selon

les dispositions relatives aux changements de méthode. Le Groupe a donc imputé sur ses capitaux propres, à la date du bilan d'ouverture, l'impact net de fiscalité différée de ce changement de méthode pour un total de 8,381 millions d'euros. Ceci résulte de la reconnaissance d'avantages postérieurs à l'emploi, non antérieurement comptabilisés, pour un montant avant impôt de 12,825 millions d'euros, les engagements ont été actualisés au taux de 4,25 %.

Le montant des engagements au 31 décembre 2011 a été déterminé par des actuaires qualifiés avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 4,75 % selon la durée du régime (13,9 ans) ;
- taux d'inflation de 2 % selon la durée du régime (13,9 ans) ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime de 4,75 % ;
- taux de croissance net d'inflation des salaires attendus de 2 %.

Le taux d'actualisation a été choisi en fonction des taux de rendement moyen constatés sur les obligations des sociétés cotées AA de la zone euro et de maturité 10 ans et plus. La référence est l'iBoxx € corporates, ce taux reste identique par rapport à celui pris pour la dernière évaluation, soit 4,75 %.

Taxes et contributions sur les rentes : L'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de Sécurité Sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16% est donc appliquée dès le 1<sup>er</sup> euro de rente pour toute rente liquidée après le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds.

Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

Au 31 décembre 2011, le montant des engagements s'élève à 28,347 millions d'euros avant impôt, la juste valeur des actifs est de 17,287 millions d'euros, le gain net résiduel des services passés est de 452 milliers d'euros, soit une provision d'un montant de 11,512 millions d'euros.

#### • Actifs financiers en représentation des engagements (retraite sur-complémentaire)

Structure du portefeuille	31.12.2011	31.12.2010
Actions	27,80 %	33,30 %
Obligations	63,10 %	58,30 %
Immobilier	6,20 %	6,13 %
Monétaires & Autres	2,90 %	2,27 %
Taux de rendement des actifs du régime	4,75 %	6,00 %

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire)

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Valeur actuelle de l'obligation	28.347	30.663
– Valeur des actifs du régime	- 17.287	- 16.033
<b>Situation financière du régime</b>	<b>11.060</b>	<b>14.630</b>
– Coût des services passés non reconnus	452	- 278
<b>Provision</b>	<b>11.512</b>	<b>14.352</b>

### 6.1.B. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière constituent un avantage postérieur à l'emploi et entrent dans la catégorie des régimes à prestations définies.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont définis par les conventions collectives suivantes :

- la Convention Collective Nationale de la Banque (n° 1361) pour toutes les sociétés ;
- la Convention Collective Nationale des Entreprises de Courtage d'Assurances et/ou de Réassurances (n° 3110) pour la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine.

L'assiette de rémunération prise en compte dans le calcul d'indemnité de départ en retraite est la suivante :

- pour la CCN de la Banque, 1/13<sup>ème</sup> de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de toute prime fixe ou exceptionnelle ainsi que tout élément variable ;
- pour la CCN des bureaux d'études, 1/12<sup>ème</sup> de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze

derniers mois, à l'exclusion des primes, gratifications et majorations pour heures supplémentaires, déplacements et détachements ;

- pour la CCN du Courtage d'Assurances, 1/12<sup>ème</sup> de la rémunération que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois.

Cette indemnité ne peut être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite telle que prévue par le Code du travail.

Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la méthode des Unités de Crédits Projetés.

Les pertes et gains actuariels au titre du régime d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sur les capitaux propres. Le Groupe a en effet décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 autorisant la reconnaissance des pertes ou gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèse sur fonds propres (méthode dite du « SoRIE »). Le taux d'actualisation retenu est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé à la date de l'évaluation (taux iBoxx corporate AA de la zone euro de maturité 10 ans et plus), le taux au 31 décembre 2011 reste identique à celui retenu pour la dernière évaluation, soit 4,75 %.

Le montant brut des engagements s'élève à 3,820 millions d'euros au 31 décembre 2010 et à 4,151 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le coût des services en 2011 est de 386 milliers d'euros, le coût d'actualisation est de 172 milliers d'euros, les prestations réellement versées s'élèvent à 323 milliers d'euros et le gain actuariel constaté au titre de 2011 est de 96 milliers d'euros.

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Détail de la charge comptabilisée En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Coût des services rendus de l'exercice	- 1.545	- 1.667
Coût financier	- 1.618	- 1.301
Rendement attendu des actifs du régime	959	821
Écarts actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	2.431	- 28
Amortissement des écarts actuariels	-	-
Effet de toute réduction ou liquidation de régime	-	-
Effet du surfinancement	-	-
<b>Charge nette comptabilisée</b>	<b>227</b>	<b>- 2.175</b>

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Principales hypothèses actuarielles (IFC)	31.12.2011	31.12.2010
Taux d'actualisation	4,75 %	4,75 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2 %	2 %
Taux de progression des salaires		
– Employés	3 %	3 %
– Cadres	3,50 %	3,50 %
– Cadres supérieurs	4 %	4 %
Taux de charges sociales et fiscales patronales	58,90 %	58,90 %
Table de mortalité	INSEE 2007-2009	INSEE 2006-2008

Principales hypothèses actuarielles (retraite sur-complémentaire)	31.12.2011	31.12.2010
Taux d'actualisation	4,75 %	4,75 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,75 %	6 %
Taux de rendement attendu des droits à remboursement	2 %	2 %
Taux de croissance net d'inflation des masses salariales	2 %	2 %
Durée de vie active moyenne résiduelle des salariés	13,9 ans	13,8 ans
Table de mortalité	TGHF05	TGHF05

#### • Analyse des sensibilités des engagements des régimes postérieurs à l'emploi aux variations des principales hypothèses actuarielles

Impact de la variation (retraite sur-complémentaire)	31.12.2011
Variation - 0,50 % du taux d'actualisation : 4,25 % (4,75 % - 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2011	1,44 %
– Impact sur le total net des charges 2011	- 4,08 %
Variation + 0,50 % du taux d'actualisation : 5,25 % (4,75 % + 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2011	- 1,34 %
– Impact sur le total net des charges 2011	4,08 %

#### • Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Evolution de la provision En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Provision / Actif en début de période	18.172	12.685
– Charges inscrites au compte de résultat	95	2.393
– Cotisations patronales aux actifs de financement	-	-
– Prestations directement payées par l'employeur (non financées)	- 3.554	- 2.218
– Variations de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Pertes ou gains actuariels	950	5.312
– Autres mouvements	-	-
<b>Provision / Actif en fin de période</b>	<b>15.663</b>	<b>18.172</b>

• **Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)**

Tableau de comptabilisation des engagements En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Variation de la valeur des engagements</b>		
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	34.483	26.674
– Coût des services rendus	1.867	1.886
– Coût de l'actualisation	1.619	1.301
– Cotisations versées par les employés	-	-
– Gains ou pertes actuariels	- 315	5.228
– Prestations payées par l'employeur et /ou le fonds	- 1.995	- 606
– Réduction ou liquidation de régime	-	-
– Modification du régime	- 3.161	-
– Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Autres mouvements	-	-
<b>Valeur actuelle totale de l'engagement en fin de période (A)</b>	<b>32.498</b>	<b>34.483</b>
<b>Variation des actifs de couverture et des droits à remboursement</b>		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	16.033	13.684
– Produits financiers sur actifs de couverture	959	821
– Gains ou pertes actuariels	- 1.264	- 84
– Cotisations versées par l'employeur	2.000	2.000
– Cotisations versées par les employés	-	-
– Réduction ou liquidation de régime	-	-
– Modification du régime	-	-
– Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
– Prestations versées par le fonds	- 441	- 388
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)</b>	<b>17.287</b>	<b>16.033</b>
<b>Couverture financière</b>		
Situation financière (A) – (B)	15.211	18.450
– Gains ou pertes actuariels non reconnus	-	-
– Coût des services passés non reconnu	452	- 278
– Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
<b>Provision / Actif</b>	<b>15.663</b>	<b>18.172</b>

### 6.1.C. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES

Le Groupe a provisionné des rémunérations différées qui seront versées sur trois ans.

Ces rémunérations différées entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme, payables dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle et sont intégralement provisionnés, y compris les écarts actuariels.

Le montant provisionné des engagements s'élève à 37,374 millions d'euros au 31 décembre 2011.

L'engagement actualisé au taux AA Corporate 1 à 3 ans de 2,58 % s'élève à 36,179 millions d'euros soit un gain actuariel cumulé de 1,195 million d'euros.

En milliers d'euros	2011	2010
Détail de l'impact actuariel en résultat sur les rémunérations différées (Salaires et traitements)	- 36	509

En application, d'une part, de l'arrêté ministériel du 3 novembre 2009, relatif aux rémunérations des personnels dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques des établissements de crédit et, d'autre part, des normes professionnelles de la FBF du 5 novembre 2009, le Groupe a formalisé sa politique de rémunération.

Cette politique de rémunération a été approuvée par le Conseil de surveillance de la Banque du 23 mars 2010 après l'avis favorable du Comité de rémunération.

Elle a été adaptée aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 13 décembre 2010.

Le Groupe, applique les normes professionnelles susmentionnées en tenant compte des performances individuelles des collaborateurs, de la compétition sur ses marchés, des objectifs à long terme et de l'intérêt des actionnaires.

### Le contexte réglementaire

L'arrêté du 3 novembre 2009 et les normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française ont imposé aux établissements financiers de réglementer les pratiques de versement des rémunérations variables des professionnels des marchés financiers et des dirigeants, afin de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

L'arrêté du 13 décembre 2010 élargit les normes FBF du 5 novembre 2009 réservées aux dirigeants et aux professionnels des marchés financiers (définis comme des collaborateurs dont la performance et donc la rémunération sont liées à des instruments de marché), aux professionnels des risques et, à l'ensemble des collaborateurs ayant un niveau de rémunération global équivalent et dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise. Il a également repris les critères de versement de la rémunération variable des collaborateurs concernés, fixés par la FBF.

Par ailleurs, l'AFG, l'AFIC et l'ASPIM ont publié des dispositions communes sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010.

### Gouvernance et formalisation des pratiques existantes

En application des textes précités, un rapport annuel relatif aux rémunérations variables des collaborateurs concernés est

adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Le processus de détermination des rémunérations ainsi que les enveloppes auxquelles il conduit doivent chaque année être examinés par le Comité de rémunération de la Banque.

## **Le dispositif de la Banque**

### **1 – Collaborateurs « preneurs de risques »**

Les collaborateurs concernés sont :

- ceux qui traitent sur les marchés financiers, quels qu'ils soient, des opérations portant sur des instruments ou des contrats financiers. Il s'agit, dans le Groupe, des opérateurs de marchés et des négociateurs ;
- les mandataires sociaux ;
- les professionnels des fonctions de contrôle interne et de contrôle des risques.

#### **Activités concernées :**

- Direction Centrale des Risques et fonctions de contrôle interne et risques de la Banque
- Direction des Marchés de Capitaux : opérateurs de marchés et négociateurs
- Ensemble du Groupe : mandataires sociaux.

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des collaborateurs « preneurs de risques » respectera, les principes suivants :

#### **Sur le plan global :**

L'enveloppe de bonus de chaque entité et département de la Banque est proposée par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Financière, après consultation de la Direction Centrale des Risques et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, qui déterminent un coefficient d'ajustement de l'enveloppe en fonction des résultats de l'entité et du Groupe.

50 % de l'enveloppe globale de bonus attribués aux collaborateurs « preneurs de risques » devra être versée en différé, c'est-à-dire soit en actions du Groupe, soit en cash indexé sur les résultats futurs.

#### **Sur le plan individuel :**

Les bonus versés aux collaborateurs « preneurs de risques » devront être différés de façon linéaire sur 3 ans minimum dès lors qu'ils atteindront un certain niveau de salaire de base.

Chaque année, le seuil de bonus au-delà duquel le versement est réalisé en différé est défini par la Direction des Ressources Humaines, après avis de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent.

Pour les bonus réglés en 2012, au titre de l'année 2011, le versement sera réalisé en différé dès lors que le bonus est supérieur à 100 % du salaire annuel de base. La part de bonus à différer sera de 40 à 60 % en fonction du niveau de salaire.

Des exceptions pourront être aménagées en cas de risque de perte d'hommes clef.

### **2 – Gérants, commerciaux des sociétés de gestion**

Les sociétés concernées sont Edmond de Rothschild Asset Management, EDRIM Solutions, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital Partners, car adhérentes à l'AFG, à l'AFIC et à l'ASPIM (arrêté du 23 novembre 2010).

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des gérants, commerciaux des sociétés de gestion respectera, les principes suivants :

Analyse des propositions d'attributions **individuelles** destinées et identification, le cas échéant, des situations particulières par la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques. Une liste des collaborateurs concernés est tenue à jour chaque année.

Le bonus **exceptionnel** variera selon :

- La performance du collaborateur (selon des objectifs quantitatifs individuels définis).
- Un critère supplémentaire est appliqué à la mesure de la performance des postes suivants :
  - . gérants : la mesure de la performance pluriannuelle des produits gérés ;
  - . commerciaux : la capacité à nouer une relation de confiance durable avec les clients.
- Les résultats de son entité (département de la Banque ou filiale) et du Groupe ;
- La satisfaction des objectifs quantitatifs et des objectifs qualitatifs de comportement, au regard du contrôle des risques et du contrôle interne.

Le versement des éventuels bonus de surperformance des gérants, pouvant augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société, est soumis aux règles suivantes :

- Une fraction de ce bonus sera versée en différé, dès lors que le niveau de ce bonus dépassera substantiellement le salaire fixe du collaborateur concerné ;
- Le bonus différé versé en cash sera échelonné sur trois exercices, étant précisé que chacun de ces versements fractionnés ne pourra dépasser un tiers du montant total différé par exercice, et qu'une partie de ce montant sera conditionnée aux performances de l'exercice de versement.

## 6.2. PLANS D'AVANTAGES EN ACTION « IFRS 2 »

### 6.2.A. DESCRIPTION DES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Année	2008	2008	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2010
Type de plan	Attributions gratuites 15	Options de souscription 18	Attributions gratuites 20	Attributions gratuites 21	Options de souscription 22	Attributions gratuites 24	Options de souscription 25	Options de souscription 26	Attributions gratuites 27
Date du Directoire	30/06/08	01/10/08	05/01/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/10
Date d'attribution des options	30/06/08	01/10/08	05/01/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/10
Attribution immédiate									
Durée de validité des options	3 ans	55 mois	2 ans	2 ans	4 ans	2 ans	4 ans	4 ans	2 ans
Date de départ de l'exercice des options	30/06/11	01/05/13	05/01/11	01/07/11	01/07/13	01/07/11	01/07/13	01/07/13	01/07/12
Durée de la période d'incessibilité	2 ans		2 ans	2 ans		2 ans			2 ans
Date d'expiration des options		30/09/13			30/09/13		30/09/13	30/09/13	
Modalités de règlement	Titres EDRIM S	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB
Nombre d'attributaire	12	5	15	18	1	1	1	1	396
Bénéficiaire	Salariés EDRIM S	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB
Nombre d'options attribuées	5.046	9.981	25.169	2.427	3.501	3.340	7.500	20.000	53.458
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	209,26	621,20	110,00	571,20	571,20	149,71	149,71	149,71	117,00
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :									
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées en 2011	4.812		24.644						427
Annulées depuis l'origine ou non exercées	234		525	350					2.055
Annulées et remplacées		4.024							
Nombre d'options existantes au 30/06/2008	5.046								
Nombre d'options existantes au 31/12/2008	5.046	9.981							
Nombre d'options existantes au 30/06/2009	5.046	9.981	25.169						
Nombre d'options existantes au 31/12/2009	5.046	9.981	24.644	2.427	3.501	3.340	7.500	20.000	
Nombre d'options existantes au 30/06/2010	4.812	9.981	24.644	2.077	3.501	3.340	7.500	20.000	
Nombre d'options existantes au 31/12/2010	4.812	5.957	24.644	2.077	3.501	3.340	7.500	20.000	53.200
Nombre d'options existantes au 30/06/2011		5.957		2.077	3.501	3.340	7.500	20.000	52.280
Nombre d'options existantes au 31/12/2011		3.703		-	3.501	-	7.500	20.000	50.976
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	76,77 %	30,38 %	89,25 %	86,17 %		88,87 %	42,82 %		90,22 %
Méthode de valorisation utilisée		Black & Scholes			Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes	



2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
Attributions gratuites 27	Attributions gratuites 27	Options d'achat 28	Options d'achat 28 Bis	Options d'achat 28 Ter	Options d'achat 29	Options d'achat 29 Bis	Options d'achat 29 Ter	Options d'achat 30	Options d'achat 30 Bis	Options d'achat 30 Ter
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
2 ans	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans
01/07/12	01/07/12	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16
2 ans	2 ans									
		30/09/14	30/09/15	30/09/16	30/09/14	30/09/15	30/09/16	30/09/14	30/09/15	30/09/16
Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres ED RAM	Titres ED RAM	Titres ED RAM	Titres ED RAM	Titres ED RAM	Titres ED RAM
27	19	32	32	32	1	1	1	1	1	1
Salariés ASHP - EDREP EDRCF	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés ED RAM	Salariés ED RAM	Salariés ED RAM	Salariés ED RAM	Salariés ED RAM	Salariés ED RAM
4.770	45.072	19.580	19.580	19.592	2.591	2.591	2.590	173	173	172
117,00	117,00	117,00	117,00	117,00	579,00	579,00	579,00	579,00	579,00	579,00
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
43										
4.727	45.072	19.580	19.580	19.592	2.591	2.591	2.590	173	173	172
4.727	45.072	19.580	19.580	19.592	2.591	2.591	2.590	173	173	172
4.727	45.072	19.580	19.580	19.592	2.591	2.591	2.590	173	173	172
90,22 %	90,22 %	24,07 %	25,99 %	27,41 %				24,07 %	25,99 %	27,41 %
		Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes

Année	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
Type de plan	Attributions gratuites 31	Attributions gratuites 31	Attributions gratuites 31	Options d'achat 32	Options d'achat 32 Bis	Options d'achat 32 Ter	Options de souscription 33	Options de souscription 33 Bis	Options de souscription 33 Ter
Date du Directoire	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Date d'attribution des options	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Attribution immédiate									
Durée de validité des options	2 ans	2 ans	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans
Date de départ de l'exercice des options	01/07/12	01/07/12	01/07/12	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16
Durée de la période d'incessibilité	2 ans	2 ans	2 ans						
Date d'expiration des options				30/09/14	30/09/15	30/09/16	30/09/14	30/09/15	30/09/16
Modalités de règlement	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRIM S	Titres EDRIM S	Titres EDRIM S	Titres EDRIM S	Titres EDRIM S	Titres EDRIM S
Nombre d'attributaire	32	1	1	69	69	69	11	11	11
Bénéficiaire	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM H-K	Salariés EDRAM Chili	Salariés EDRIM S	Salariés EDRIM S	Salariés EDRIM S	Salariés EDRIM S	Salariés EDRIM S	Salariés EDRIM S
Nombre d'options attribuées	6.081	432	173	20.375	20.375	20.405	9.733	9.733	9.729
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	579,00	579,00	579,00	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :									
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées en 2011									
Annulées depuis l'origine ou non exercées	510			1.013	1.013	1.017	2.277	2.277	2.278
Annulées et remplacées									
Nombre d'options existantes au 30/06/2008									
Nombre d'options existantes au 31/12/2008									
Nombre d'options existantes au 30/06/2009									
Nombre d'options existantes au 31/12/2009									
Nombre d'options existantes au 30/06/2010									
Nombre d'options existantes au 31/12/2010	5.822	432	173	20.204	20.204	20.234	8.063	8.063	8.059
Nombre d'options existantes au 30/06/2011	5.571	432	173	19.886	19.886	19.913	8.063	8.063	8.059
Nombre d'options existantes au 31/12/2011	5.571	432	173	19.362	19.362	19.388	7.456	7.456	7.451
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	87,06 %	87,06 %	87,06 %	24,07 %	25,99 %	27,41 %	24,07 %	25,99 %	27,41 %
Méthode de valorisation utilisée				Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes

2010	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	
Attributions gratuites 34	Attributions gratuites 35	Attributions gratuites 35	Options d'achat 36	Options d'achat 36 Bis	Options d'achat 36 Ter	Attributions gratuites 37	Options de souscription 38	Options de souscription 39	Options de souscription 39 bis	Options de souscription 39 ter	
01/07/10	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	
01/07/10	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	
2 ans	2 ans	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans	1 an	4 ans	5 ans	6 ans	
01/07/12	01/07/13	01/07/13	01/07/15	01/07/16	01/07/17	01/07/13	30/11/11	30/06/14	30/06/15	30/06/16	
2 ans	2 ans	2 ans				2 ans					
			30/09/15	30/09/16	30/09/17						
Titres EDRIM S	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	
20	11	1	2	2	2	50	2	14	14	14	
Salariés EDRIM S	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRCF	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	
15.512	18.327	709	305	305	306	6.708	53.602	16.437	16.437	16.438	453.446
146,00	141,00	141,00	791,00	791,00	791,00	791,00	352,82 (en NIS)	352,82 (en NIS)	352,82 (en NIS)	352,82 (en NIS)	
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	
											427
						50					12.533
											4.024
											0
											9.981
											9.981
											40.982
											40.982
15.512											313.765
15.512											311.637
15.512	18.327	709	305	305	306	6.658	53.602	16.437	16.437	16.438	434.208
91,99 %	91,83 %	91,83 %	19,45 %	20,92 %	22,00 %	88,28 %	18,14 %	23,09 %	23,90 %	24,30 %	
			Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	

## 6.2.B. MONTANT DE LA CHARGE ENREGISTRÉE EN RÉSULTAT

La charge mentionnée ci-contre porte sur les plans d'options d'achat d'actions, d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions attribués depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2006). Tous ces plans sont intégralement réglés en titres, de la société mère ou des filiales.

En milliers d'euros	2011	2010
Charges nettes provenant des plans d'options d'achat d'actions	- 1.101	- 624
Charges nettes provenant des plans d'options de souscription d'actions	- 837	- 1.201
Charges nettes provenant des plans d'attribution gratuite d'actions	- 10.070	- 17.669
<b>Montant total de la charge enregistrée en résultat</b>	<b>- 12.008</b>	<b>- 19.494</b>

## 6.2.C. STATISTIQUES SUR LES PLANS D' ACTIONS

Statistiques des plans	Nombre d'options Plans 2008	Nombre d'options Plans 2009	Nombre d'options Plans 2010	Nombre d'options Plans 2011	Total
Options existantes au 31 décembre 2010	10.769	61.062	276.850	-	348.681
- attribuées en 2011	-	-	-	129.574	129.574
- annulées en 2011	- 2.254	-	- 6.443	- 50	- 8.747
- annulées et remplacées en 2011	-	-	-	-	-
- exercées en 2011	- 4.812	- 30.061	- 427	-	- 35.300
- expirées en 2011	-	-	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2011	3.703	31.001	269.980	129.524	434.208

Durée résiduelle contractuelle moyenne pondérée : 23,64 mois.  
Juste valeur moyenne des options existantes pondérée à l'attribution : 79,50 euros.  
Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice : 169,17 euros.

En cas de remplacement d'un plan par un nouveau, le Groupe comptabilise les effets marginaux des augmentations de la juste valeur totale ou de toute autre modification favorable au membre du personnel.

### • Principales hypothèses retenues pour la valorisation des plans

Principales hypothèses	31.12.2011	31.12.2010
Durée de vie moyenne (en mois)	53	49
Taux d'intérêt sans risque	2,20 %	2,19 %
Taux de perte des droits	15,55 %	17,38 %
Taux de dividende estimé	6,04 %	5,99 %
Volatilité à la date d'attribution	34,00 %	40,36 %

### • Actions gratuites

Le Groupe pratique un amortissement linéaire du prix de l'attribution gratuite de l'action sur la période d'acquisition à la valeur courante de l'action, au moment de l'attribution et actualisée à un taux égal au taux moyen de dividende constaté sur les trois exercices les plus récents.

### • Stock options

Le Groupe valorise selon le modèle Black & Scholes une option (call européen) selon les paramètres suivants :

- de strike : prix d'exercice du stock option ;
- de cours de référence : valeur courante de l'action ;
- de volatilité : en fonction de l'échantillon représentatif ;
- de taux d'intérêt du marché sur la période considérée ;
- de taux de dividende : moyenne sur 3 ans plafonnée au taux d'intérêt retenu ;
- de période : période entre la date d'attribution du stock option et la première date d'exercice possible.

## 6.2.D. VALEUR DONNÉE AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES ET AUX OPTIONS ATTRIBUÉES

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, les attributions gratuites d'actions et options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur, sans modification ultérieure. Seules les hypothèses relatives à la population de bénéficiaires (perte de droits) peuvent faire l'objet d'une révision au cours de la période d'acquisition des droits et donner lieu à un réajustement de la charge.

## NOTE 7 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 7.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
<b>Intégration globale</b>				
<b>Sociétés de Portefeuille</b>				
• Financière Boréale **	100,00	99,96	100,00	99,96
• LCF Amorçage	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) Cie SàRL *	62,73	-	62,73	-
<b>Entreprises d'Investissement</b>				
• EDRIM Solutions	95,77	91,08	95,77	91,08
• Edmond de Rothschild Asia Securities Limited *	100,00	-	100,00	-
• Edmond de Rothschild S.I.M. SpA *	-	97,74	-	100,00
<b>Sociétés de Gestion</b>				
• Edmond de Rothschild Asset Management **	97,92	97,72	97,92	97,72
• EDRIM Gestion	95,77	91,08	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild S.G.R. SpA *	75,00	100,00	75,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Partners **	100,00	99,99	100,00	99,99
• Edmond de Rothschild Investment Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• Edmond de Rothschild Capital Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• EdR Real Estate (Eastern Europe) Management SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
• LCFR UK PEP Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP *	-	75,00	-	75,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited *	97,92	97,72	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A. *	97,92	97,72	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management International Limited *	-	97,72	-	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity China Management SàRL *	60,00	60,00	60,00	60,00
<b>Sociétés de Conseil</b>				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance **	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	100,00	100,00	100,00	100,00
• EDREP Transactions	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Services Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited *	99,67	-	99,67	-
• Edmond de Rothschild Asia Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild China Limited *	99,67	100,00	100,00	100,00
<b>Société d'Assurance</b>				
• Assurances Saint-Honoré Patrimoine	90,00	90,00	90,00	90,00
<b>Divers</b>				
• Le Cercle Edmond de Rothschild <sup>(1)</sup>	-	99,24	-	100,00
• ERS **	99,49	99,24	99,49	99,24
• Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd * <sup>(2)</sup>	100,00	100,00	100,00	100,00
• Groupement Immobilière Financière	100,00	100,00	100,00	100,00
• GIE Saint-Honoré	-	100,00	-	100,00
• Edmond de Rothschild Investors Assistance	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Mises en équivalence</b>				
<b>Banque</b>				
• Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	42,77	42,85	42,77	42,85
<b>Entreprise d'Investissement</b>				
• Edmond de Rothschild Limited *	20,00	20,00	20,00	20,00
<b>Société de Gestion</b>				
• Zhonghai Fund Management Co. Ltd *	25,00	-	25,00	-
<b>Divers</b>				
• Omega Financial Solutions	19,15	18,22	20,00	20,00

\* Société étrangère.

\*\* Société intégrée fiscalement en 2011.

<sup>(1)</sup> Cette société a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en 2011 avec une société du Groupe.

<sup>(2)</sup> Changement de raison sociale en mars 2011 (Ex-Edmond de Rothschild Holdings Ltd).

## 7.2. EFFECTIF MOYEN

	2011	2010
Effectif moyen des sociétés françaises	837	830
– Techniciens	168	187
– Cadres	669	643
Effectif moyen des sociétés étrangères	158	129
<b>Effectif moyen global</b>	<b>995</b>	<b>959</b>

## 7.3. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les comptes consolidés annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 14 mars 2012 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 23 mai 2012.

Le dividende de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque qui a été proposé après la date d'arrêté des comptes mais avant la date de publication s'élève à 7,67 euros par action.

## 7.4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En application du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'appréciation du respect du ratio de solvabilité s'effectue au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré, cette dernière se conformant aux exigences en matière de capital.

Le capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'élève au 31 décembre 2011 à 83.075.820 euros composé de 5.538.388 actions d'un nominal de 15 euros.

## 7.5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2011.

En milliers d'euros	2011	2010
Honoraires relatifs au commissariat aux comptes, à la certification et à l'examen des comptes individuels et consolidés	799	736
Honoraires relatifs aux autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	258	278
<b>Total</b>	<b>1.057</b>	<b>1.014</b>

## NOTE 8 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les activités du Groupe s'articulent autour de deux pôles d'activités stratégiques (Banque privée et Gestion d'actifs) auxquels s'ajoute un autre pôle (Autres activités et Gestion propre).

La Banque privée regroupe une offre de services comprenant :

- la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
- une activité de conseil aux entreprises à actionnariat familial.

Le pôle de la Gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles ;
- la multigestion, traditionnelle et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions structurée, quantitative et alternative directe ;
- la gestion de fonds de private equity.

Le pôle « Autres activités et Gestion propre » comprend :

- en Autres activités, d'une part, le conseil aux entreprises logé au sein de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance, et dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière, d'autre part, la Direction des Marchés de Capitaux pour son activité propre ;
- en Gestion propre, les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers, les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

• **Remarques méthodologiques**

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité ont été établis avec pour objectifs de :

- déterminer les résultats de chacun de ces pôles comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leurs rentabilités au cours de l'exercice.

Les principales conventions retenues pour l'établissement de ces comptes sont les suivantes :

- le produit net bancaire de chacun des pôles correspond aux revenus générés par son activité, nets de rétrocessions de commissions versées aux apporteurs ;

- les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, la partie qui leur incombe des charges du support logistique et opérationnel apporté par la Banque et une quote-part des frais de structure du Groupe ;
- les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'eux la charge du risque inhérente à son activité. Les provisions qui ne peuvent pas être affectées à un pôle d'activité sont imputées à la Gestion propre.

L'analyse détaillée des résultats de chacun de ces pôles et de leur contribution à la rentabilité du Groupe est présentée ci-après.

En milliers d'euros	Banque privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Produit net bancaire</b>	<b>93.939</b>	<b>88.631</b>	<b>239.805</b>	<b>261.447</b>	<b>66.577</b>	<b>57.584</b>	<b>400.321</b>	<b>407.662</b>
Frais de gestion	- 83.294	- 83.466	- 181.272	- 194.620	- 44.607	- 44.877	- 309.173	- 322.963
Frais de personnel	- 55.176	- 54.325	- 97.313	- 102.130	- 31.479	- 35.182	- 183.968	- 191.637
– directs	- 44.237	- 42.188	- 78.329	- 78.173	- 24.020	- 27.286	- 146.586	- 147.647
– indirects	- 10.939	- 12.137	- 18.984	- 23.957	- 7.459	- 7.896	- 37.382	- 43.990
Autres charges d'exploitation	- 24.053	- 25.069	- 74.788	- 83.900	- 10.152	- 6.393	- 108.993	- 115.362
Dotations aux amortissements	- 4.065	- 4.072	- 9.171	- 8.590	- 2.976	- 3.302	- 16.212	- 15.964
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>10.645</b>	<b>5.165</b>	<b>58.533</b>	<b>66.827</b>	<b>21.970</b>	<b>12.707</b>	<b>91.148</b>	<b>84.699</b>
Coût du risque	30	63	-	-	47	129	77	192
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10.675</b>	<b>5.228</b>	<b>58.533</b>	<b>66.827</b>	<b>22.017</b>	<b>12.836</b>	<b>91.225</b>	<b>84.891</b>
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	2.160	2.079	768	1.339	-	-	2.928	3.418
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	670	- 113	670	- 113
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	- 227	-	- 227	-
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>12.835</b>	<b>7.307</b>	<b>59.301</b>	<b>68.166</b>	<b>22.460</b>	<b>12.723</b>	<b>94.596</b>	<b>88.196</b>
Impôt sur les bénéfices	- 3.748	- 2.121	- 21.297	- 24.112	- 10.887	- 4.256	- 35.932	- 30.489
<b>Résultat net</b>	<b>9.087</b>	<b>5.186</b>	<b>38.004</b>	<b>44.054</b>	<b>11.573</b>	<b>8.467</b>	<b>58.664</b>	<b>57.707</b>

## NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une filiale de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), elle-même filiale de Edmond de Rothschild Holding S.A. (EDRH), l'actionnaire ultime étant le Baron Benjamin de Rothschild.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre ordinaire des activités et à des conditions comparables à celles appliquées aux transactions avec des personnes similaires ou, le cas échéant, aux transactions avec d'autres salariés.

Les parties liées au groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sont les sociétés consolidées au sein du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, et celles du groupe EDRH. Ont été également retenues comme parties liées au sens de la norme IAS 24 les administrateurs (membres du Conseil de surveillance) et dirigeants (membres du Directoire) de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ainsi que leurs conjoint et enfants rattachés à leur foyer.

### TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

La liste des sociétés consolidées par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est présentée dans la note 7.1.. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau suivant les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

### • Transactions avec les sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est présentée dans la note 3.8..

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	4	6
<b>Actif</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
Dettes envers les établissements de crédit	1.991	3.436
Comptes de régularisation et passifs divers	336	583
<b>Passif</b>	<b>2.327</b>	<b>4.019</b>
+ Intérêts et produits assimilés	1	1
- Intérêts et charges assimilés	- 2	- 1
+ Commissions (produits)	-	112
- Commissions (charges)	- 1.547	- 1.920
- Charges générales d'exploitation	-	- 99
+ Produits des autres activités	-	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>- 1.548</b>	<b>- 1.907</b>

### • Transactions avec la société mère

Les relations entre La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et son principal actionnaire, Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), sont de quatre types :

- Une relation d'affaires : CFSH a joué par le passé un rôle de développement des activités du Groupe, notamment dans le cadre de l'amorçage des fonds. Elle pourrait, à la demande de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, continuer à jouer ce rôle dans le futur, mais dans une moindre mesure.
- Une relation de contrôle : CFSH détient, une participation de 87,84 % dans le capital de la Banque.
- Une relation de prestations de services dans le cadre d'une convention d'assistance et de gestion : aux termes de cette convention en date du 7 octobre 1997 modifiée par un avenant en date du 30 décembre 1999, CFSH a confié à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque une mission générale d'assistance et de gestion comprenant notamment (i) la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières selon les orientations et directives données périodiquement par les organes de direction de CFSH, (ii) la présentation d'études et d'analyses au Directoire et au Conseil de surveillance de CFSH en vue de leur proposer des investissements, (iii) toutes opérations de gestion courante, tant administrative, juridique, fiscale et financière.



En particulier, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque met à la disposition de CFSH le personnel nécessaire à la mission décrite au paragraphe précédent.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une des parties avant le 30 juin de chaque année. Plus généralement, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture l'ensemble des prestations fournies à CFSH au cours de l'exercice (arrêté à chaque clôture de l'exercice de CFSH).

- Une relation de compte : CFSH bénéficie d'une facilité de caisse à trois mois auprès de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au taux Euribor 3 mois + 0,75 %, utilisée à hauteur de 3.092 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.121	38.343
Comptes de régularisation et actifs divers	3.857	5.238
<b>Actif</b>	<b>6.978</b>	<b>43.581</b>

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Dettes envers la clientèle	9	9
<b>Passif</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
+ Intérêts et produits assimilés	459	669
- Intérêts et charges assimilées	-	-
+ Commissions (produits)	15	15
- Commissions (charges)	-	-
+ Produits des autres activités	3.256	3.935
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3.730</b>	<b>4.619</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3.730</b>	<b>4.619</b>

#### • Transactions avec les autres parties liées

Elles concernent les transactions avec EDRH et ses filiales ainsi que celles conclues avec les filiales de CFSH.

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	277	373
Prêts et créances sur la clientèle	-	91
Comptes de régularisation et actifs divers	6.108	5.597
<b>Actif</b>	<b>6.385</b>	<b>6.061</b>

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7.720	16.404
Dettes envers les établissements de crédit	16.400	35.566
Dettes envers la clientèle	1.585	3.289
Comptes de régularisation et passifs divers	2.023	3.784
Provisions	1.291	1.216
<b>Passif</b>	<b>29.019</b>	<b>60.259</b>

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
+ Intérêts et produits assimilés	99	97
- Intérêts et charges assimilées	- 126	- 67
+ Commissions (produits)	4.966	2.125
- Commissions (charges)	- 7.425	- 5.359
+ Produits des autres activités	322	300
- Charges des autres activités	- 139	- 166
<b>Produit net bancaire</b>	<b>- 2.303</b>	<b>- 3.070</b>
- Charges générales d'exploitation	- 2.743	- 1.823
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>- 5.046</b>	<b>- 4.893</b>

#### TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Comptes et Prêts	20.110	20.572
<b>Actif</b>	<b>20.110</b>	<b>20.572</b>

En milliers d'euros	2011	2010
+ Intérêts et produits assimilés	447	265
<b>Produit net bancaire</b>	<b>447</b>	<b>265</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>447</b>	<b>265</b>

#### RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des mandataires sociaux est déterminée selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations et adoptées par le Conseil de surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération est déterminée au regard du résultat net consolidé. La rémunération variable est versée au cours de l'exercice suivant, en cash et/ou en titres de la société. Des attributions de stock options et d'actions gratuites s'ajoutent à cette rémunération.

Les rémunérations des membres du Directoire sont prises en charge, pour partie, par les entités du Groupe auxquelles leurs activités sont plus directement dédiées. Certains membres du Directoire perçoivent des jetons de présence de la part de sociétés étrangères du Groupe Edmond de Rothschild au titre de leurs mandats d'administrateurs.

#### • Avantages en nature

Les principaux avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction. Chaque membre du Directoire dispose d'une voiture.

#### • Avantages postérieurs à l'emploi

Les principaux avantages postérieurs à l'emploi sont constitués par les indemnités de fin de carrière et le plan de retraites supplémentaires de la Banque.

#### Indemnités de cessation de fonctions

Un mandataire social bénéficie, au terme de son contrat de travail, d'indemnités de cessation de fonctions.

#### Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient, au titre de leur contrat de travail, des dispositions applicables aux collaborateurs de la Banque en matière d'indemnités de fin de carrière. Il s'agit, selon le cas, du régime légal ou du régime relevant de la convention collective Banque.

#### Régimes de retraite

Les prestations de retraite sur-complémentaire sont externalisées auprès de la compagnie AXA. Le cabinet de courtage en charge est la société Eparinter, dont Siaci Saint-Honoré est le gestionnaire et le conseil.

#### Régimes de prévoyance – santé

Les membres du Directoire bénéficient des dispositifs de prévoyance ouverts à tous les collaborateurs du Groupe en matière d'assurance décès, invalidité et de santé. Ils bénéficient également du dispositif de la Garantie Vie Professionnelle Accidents (assurance décès et invalidité) qui couvre l'ensemble des salariés.

#### • Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

En milliers d'euros	2011	2010
Montants des rémunérations allouées <sup>(1)</sup>	6.009	6.687
Avantages à court terme	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	105	954
Autres avantages à long terme	-	-
Paiement fondé sur des actions <sup>(2)</sup>	2.775	6.826
<b>Total</b>	<b>8.889</b>	<b>14.467</b>

<sup>(1)</sup> charges patronales comprises.

<sup>(2)</sup> charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre d'IFRS 2.

En nombre d'options	2011	2010
Options d'achat d'actions	-	34.500
Options de souscription d'actions	-	48.497
Actions gratuites	12.097	67.762
<b>Total</b>	<b>12.097</b>	<b>150.759</b>

## NOTE 10 – INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES ET LES INSTRUMENTS FINANCIERS

### PARTIE 1

#### POLITIQUE GÉNÉRALE DE GESTION DES RISQUES

Depuis la fin des années 1990, le Groupe s'est recentré sur les activités de gestion d'actifs et de conseil aux entreprises ainsi que de gestion privée. Il a ainsi interrompu, dès 2000, les activités de crédit aux grandes entreprises. Entre 2003 et 2004, le Groupe a également mis un terme à ses activités de négociation d'options de change. Ces décisions stratégiques se sont traduites par une amélioration très significative du profil de risques du Groupe avec une très nette diminution des expositions aux risques de crédit-contrepartie et aux risques de marché.

Dans ce contexte, la politique de gestion des risques vise :

- à encadrer de manière très stricte, le développement des activités non stratégiques (marchés, crédit) de manière à ce que les risques pris représentent une exposition limitée et soient proportionnés à la rentabilité attendue ;
- à favoriser une structure financière fortement liquide, riche en ressources longues et dotée d'emplois offrant une forte cessibilité.

Dans l'optique d'une rationalisation de l'organisation, une Direction Centrale des Risques rattachée à la Direction Générale a été créée en juillet 2008. Elle est placée sous la Direction d'un responsable, doté d'une importante expérience sur les marchés financiers, et ayant exercé des responsabilités en matière de trading pour compte propre et de gestion pour compte de tiers dans le domaine de la gestion alternative. Son expertise mathématique lui permet par ailleurs de développer des méthodologies et des modèles de suivi des expositions aux risques.

La Direction Centrale des Risques (DCR), le service des Engagements et la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent (DCCP) sont les entités dédiées à la maîtrise et au contrôle permanent des risques sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Ses missions sont définies dans une lettre de cadrage en date du 3 septembre 2008 et dans la politique des risques établie en 2011.

La DCR comporte trois départements :

- Le département Contrôle des Risques pour Compte propre (Contrôle Financier), où s'exerce le contrôle des risques de contrepartie et des risques de marché des activités pour

compte propre. Son périmètre couvre l'ensemble des risques liés à la pratique d'activités sur les marchés financiers et à la gestion du bilan. Ce service est doté de deux collaborateurs dont un responsable fort d'une expérience de plus de 10 ans en contrôle des risques. Depuis septembre 2008, le Contrôle Financier assure le montage et la présentation des dossiers au Comité de crédit (hors Clientèle Privée).

- Le département Contrôle des Risques Opérationnels où s'exerce la surveillance des risques opérationnels, laquelle est assurée depuis 2009 par deux collaborateurs et encadrée directement par le directeur de la DCR à fin 2011.
- Le département Contrôle des Risques pour Compte de tiers a une activité transversale de supervision du contrôle des risques (risques de marché et de contrepartie au sens large), et s'appuie sur le Contrôle des Risques premier niveau mis en place par chaque gérant d'actifs du Groupe (Direction de la Clientèle Privée, Sociétés de Gestion du Groupe). Cette supervision est aujourd'hui assurée par un responsable doté d'une expérience approfondie en gestion des risques sur activités de banque d'investissement.

### PARTIE 2

#### GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

Le risque de crédit-contrepartie correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une contrepartie à honorer ses obligations financières. Ce risque comprend, entre autres, le risque de règlement encouru au cours de la période séparant le moment où l'instruction de paiement ou de livraison d'un instrument financier vendu ne peut plus être annulée unilatéralement par la Banque et la réception définitive de l'instrument financier acheté ou des espèces correspondantes.

#### SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Les risques de crédit-contrepartie encourus par le Groupe trouvent leur origine dans :

1. les opérations conclues avec la clientèle privée et avec les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe, et notamment dans les opérations suivantes :
  - octroi de crédits ou d'engagements à la clientèle privée ;
  - découverts sur comptes à vue en faveur des particuliers ;
  - découverts ponctuels présentés par les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe et déposés auprès de la Banque (débits en compte résultant du décalage ponctuel lié à l'achat et à la vente de titres) ;

- garanties en capital délivrées à certains OPCVM, notamment les « fonds à coussin » (le « coussin » désigne le niveau de perte maximale admissible ; il correspond à tout instant à l'écart entre la valeur actualisée des engagements de garantie du fonds et la valeur de l'actif net de celui-ci). Le modèle de gestion des OPCVM bénéficiaires de la garantie en capital délivrée par la Banque vise à donner l'assurance que la valeur liquidative demeurera supérieure ou égale à la valeur garantie, de sorte que la Banque ne sera pas appelée en garantie. Si toutefois, certains risques opérationnels (comme des erreurs dans l'application du modèle de gestion ou une indisponibilité de l'équipe de gestion) survenaient, la valeur liquidative pourrait se révéler inférieure à la valeur en capital garantie, de sorte que l'engagement de garantie délivré par la Banque serait alors activé ;
  - opérations de change conclues avec certains OPCVM Maison dans le cadre de la couverture contre le risque de change résultant de positions en devises étrangères.
2. les opérations de marché de gré à gré conclues dans le cadre de l'activité de gestion pour compte propre, principalement avec des contreparties bancaires ou des entreprises de grande taille présentant une notation satisfaisante.

## SECTION 2 – PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

### PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS

De manière générale, l'acceptation de tout risque de crédit est subordonnée à une rémunération attendue couvrant de manière satisfaisante le risque de perte dans l'hypothèse d'un défaut du client ou de la contrepartie. La recherche de garanties est certes généralisée mais elle ne se substitue en aucun cas à une analyse de risques existants.

Les règles et les modes opératoires sont déclinés différemment s'agissant respectivement des engagements sur la clientèle et des opérations de marché.

#### • S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Dans la majorité des cas, l'octroi d'un concours à la clientèle (crédit ou engagement par signature) ressort de la compétence du Comité des engagements dont la fréquence des réunions est hebdomadaire ; ce comité est présidé par le Directeur Général ou un autre membre du Directoire de la Banque. Préalablement, le

service des engagements a procédé à l'examen de la demande de concours présentée par l'attaché de clientèle concerné (ou par une société de gestion du Groupe lorsque le bénéficiaire est un OPCVM géré). Ce service rédige un avis motivé sur la qualité du risque proposé et transmet l'ensemble du dossier au Comité des engagements pour décision, laquelle sera matérialisée par un visa formel du président du comité.

En outre, des concours peuvent également être consentis dans le cadre de la délégation accordée au Directeur Général de la Clientèle Privée et des sous-délégations que celui-ci a consenties au bénéfice de certains collaborateurs de la Direction de la Clientèle Privée. La délégation et les sous-délégations précitées font l'objet de plafonds strictement définis et sont régies par une procédure interne ad hoc. Enfin, les concours délivrés par délégation ou sous-délégation sont systématiquement portés à la connaissance du Comité des engagements et sont mentionnés sur le procès-verbal établi à l'issue de tout comité.

#### • S'agissant des opérations de marché de gré à gré

Les contreparties bancaires font l'objet d'un examen semestriel dans le cadre d'un comité spécifique, dit « Comité des contreparties », qui est présidé par le Directeur Général de la Banque et composé notamment du responsable de la Direction des Marchés de Capitaux, du Directeur Central des Risques et du responsable du Contrôle Financier. La définition des limites de risques applicables aux opérations de marché conclues avec des contreparties bancaires (sur proposition des responsables de desks) relève depuis septembre 2008 de la compétence du Contrôle Financier, lequel prend naturellement en compte les notations délivrées par les agences spécialisées (notamment Standard & Poor's et Moody's). Etant donné la dégradation brutale de la situation de nombre de contreparties bancaires, le Contrôle Financier a renforcé en 2008 les moyens de suivi quotidien en collectant et analysant l'information fournie par les spreads sur CDS (credit default swap). Cet état de surveillance a été étendu à une trentaine de signatures corporate et aux souverains.

Les contreparties commerciales (grandes entreprises du secteur public notamment) font également l'objet d'autorisations formelles, au sein du même comité, et sont revues selon une périodicité semestrielle. Cette enveloppe de risques n'est pas destinée à l'activité pour compte propre mais aux OPCVM monétaires et garantis pour lesquels la Banque exerce en tant que garante, formelle ou potentielle, un droit de regard sur le risque émetteur que ces OPCVM supportent. Pour l'ensemble des contreparties de marché (contreparties bancaires et contreparties commerciales), le Comité des contreparties précité

arrête les limites de risques individuelles, lesquelles sont ensuite soumises à la validation du Conseil de surveillance de la Banque. Ces limites individuelles sont le cas échéant complétées par des limites dites de groupe, encadrant les expositions sur un ensemble de tiers jugé comme même bénéficiaire au sens de l'article 3 du règlement n° 93-05 relatif au contrôle des grands risques. L'attribution des limites s'appuie sur le rating interne établi par la DCR et sur une étude de la solvabilité des contreparties individuelles.

Deux types de limites sont ainsi définis :

- les limites en montant : il s'agit du montant maximal de risque (en bilan et hors-bilan cumulés) que la Banque accepte de prendre sur une contrepartie (ou un groupe de contreparties liées) ;
- les limites en durée : elles déterminent la durée maximale des opérations négociées. Cette durée est corrélée entre autres à la qualité du rating de la contrepartie ou de l'émetteur.

Toute dégradation jugée significative de la qualité d'une contrepartie ou évolution des contraintes réglementaires déclenche le réexamen immédiat des autorisations accordées à cette entité lors de chaque Comité des engagements tenu hebdomadairement.

## PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RISQUES

### • S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

#### *Le suivi des dépassements*

Au quotidien, les attachés de clientèle sont responsables du suivi des comptes présentant un solde débiteur ou, le cas échéant, un débit en compte excédant le découvert autorisé. Aux fins d'exercer ce contrôle, les attachés reçoivent chaque matin un état des dépassements.

En outre, le service des engagements examine, chaque semaine, les états de dépassement présentant un seuil de matérialité, pour l'ensemble des comptes ouverts dans les livres de la Banque, et, dans l'hypothèse d'un dépassement qui tend à perdurer, adresse une note au chargé de clientèle (avec copie au responsable hiérarchique de celui-ci) afin que des mesures appropriées soient définies et mises en œuvre. Lorsqu'il estime que la situation le justifie, le service des engagements adresse une note au Comité des engagements afin de porter ladite situation à la connaissance dudit comité.

Enfin, chaque trimestre, le service des engagements prépare un tableau récapitulatif des comptes présentant une « anomalie » et transmet celui-ci aux responsables de groupes commerciaux au

sein de la Direction de la Clientèle Privée ainsi qu'aux membres du Directoire de la Banque.

#### *Le suivi des garanties*

Usuellement, les concours octroyés par la Banque sont assortis de garanties, notamment sous la forme de nantissemements de comptes d'instruments financiers ou de délégations de contrats d'assurance-vie. Le service des engagements procède mensuellement à l'examen de la valeur des garanties ainsi constituées aux fins de s'assurer du maintien de cette valeur par rapport au montant du concours octroyé (étant précisé que cette revue intervient uniquement une fois par trimestre s'agissant des garanties sous la forme de la délégation de contrats d'assurance-vie).

#### *Le traitement des encours douteux*

Les concours présentant un caractère douteux sont transférés à la direction des services juridiques, qui en assure le suivi. Ces concours font l'objet d'un examen trimestriel au cours du comité des créances douteuses, présidé par le Directeur Général de la Banque et composé du Secrétaire Général, du Directeur des services juridiques, du Directeur Administratif et Financier de la Direction de la Clientèle Privée, du Directeur de la Comptabilité et de l'Inspecteur Général de la Banque. Ce comité examine également l'ensemble des litiges que le Groupe pourrait connaître.

### • S'agissant des opérations de marché de gré à gré

La gestion des risques de crédit associés aux opérations de marché repose, en premier lieu, sur une sélection rigoureuse des contreparties autorisées. Elle repose également sur l'utilisation de techniques de réduction ou de suppression du risque, techniques que le Groupe a retenues avec ses principales contreparties : mise en place de contrats cadres et de collatéraux, d'une part, recours au système Continuous Link Settlement (CLS), d'autre part. Enfin, cette gestion comporte un suivi quotidien du respect des limites de risques ainsi qu'un suivi des contreparties de marché.

#### *La mise en place de contrats cadres et de collatéraux*

Afin de réduire le risque de contrepartie sur les opérations de hors-bilan, la mise en place de contrats cadres a été systématisée depuis plusieurs années. Ainsi, au 31 décembre 2011, 68,7 % des risques hors-bilan bruts étaient couverts par de tels contrats pour nos contreparties de marchés. Il est à noter que plus de 78,3 % des risques non couverts par un contrat-cadre concernaient à cette date des transactions avec des entités du Groupe, le reliquat se rapportant essentiellement à des opérations de change à terme ou d'options avec des sociétés commerciales.

Par ailleurs, la Banque a conclu des accords de collatéraux avec 46 de ses principales contreparties (correspondant à 33 groupes), dont 41 étaient actifs au 31 décembre 2011. Les caractéristiques de ces contrats sont renseignées dans la base OSACAS. Le Back Office produits structurés est chargé du suivi et du traitement administratif des collatéraux. Le collatéral à ce jour admis par la Banque est exclusivement constitué d'espèces. L'outil KTP calcule quotidiennement un appel de marge « théorique » pour chaque contrepartie active. Ces informations sont ensuite déversées automatiquement dans l'outil DSI Collatéral pour affectation d'un premier statut provisoire. Une notification de paiement est adressée à la contrepartie lorsque le statut mentionne un appel de marge à recevoir. Une fois le paiement effectué, le collatéral reçu est interfacé dans l'outil de gestion du risque de contrepartie Fermat. En cas de désaccord avec la contrepartie, aucun flux n'est échangé et le statut est mis à jour à « abandon ». Un état d'incidents recensant l'ensemble des appels de marges « abandonnés » est adressé au Contrôle Financier. Enfin, avant signature, tout contrat cadre ou tout contrat de collatéral est examiné par un juriste spécialisé en opérations de marché et les montants de franchises sont validés par la DCR.

#### *Le recours au système CLS pour les opérations de change*

Depuis mars 2006, la Banque est adhérente au système CLS, qui permet d'éliminer le risque de règlement usuellement associé aux opérations de change de gré à gré. Ainsi, le risque de règlement-livraison sur les opérations de change en devises a considérablement diminué puisque, au 31 décembre 2011, 85,05 % des flux de change au comptant et à terme effectués avec des contreparties externes transitent par ce canal sécurisé.

#### *Le suivi du respect des limites de risques*

Les expositions sont réévaluées quotidiennement en marked to market auquel est rajouté un add-on, soit un montant additionnel censé couvrir le risque de dégradation potentiel d'ici à l'échéance de chaque contrat. Ces add-ons, révisés en novembre 2010, dépendent de la nature des contrats et de leur maturité. Le suivi est intégralement automatisé sur une plateforme logicielle nouvelle et satisfait aux meilleurs critères de place (GEM, Fermat, en production depuis juin 2008).

Les responsables de desks prennent quotidiennement connaissance des encours et des utilisations de limites de contreparties. Tout opérateur a la responsabilité de respecter strictement les limites de risques qui sont attribuées à son centre de profit. En cas de dépassement, il doit informer immédiatement sa hiérarchie.

Le Contrôle Financier contrôle quotidiennement le respect des limites de contrepartie pour l'ensemble des activités de marché du Groupe. En cas de dépassement, il alerte le Directoire de la Banque.

En outre, le Comité des risques examine une fois par mois les expositions aux risques, les dépassements éventuels de limites ainsi que les modalités de résorption de tout dépassement. Par ailleurs, le Comité des risques suit la mise en place des contrats cadres et de collatéraux.

#### *Le suivi des contreparties de marché*

Une surveillance des engagements est effectuée et un suivi permanent des contreparties de marché est organisé par la Direction Centrale des Risques afin d'identifier avec anticipation un risque éventuel de défaillance. Le Contrôle Financier doit présenter en Comité des engagements les contreparties qui connaissent des événements significatifs, tels qu'un changement d'actionariat, une dégradation de rating par une agence de notation ou encore la publication de pertes. En tout état de cause, une revue systématique de la totalité des limites sur les contreparties bancaires est effectuée deux fois par an en tenant compte des données financières et des ratings des agences spécialisées. Les risques de crédit envers les institutions financières ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est jugée irréprochable. Un dispositif d'alerte sur le niveau des spreads CDS a été mis en place début septembre 2008. Les données sur les CDS sont fournies par CMA Datavision, société indépendante basée à Londres et à New York. L'évaluation des spreads s'effectue sur la base d'un modèle combinant les cotations de marché pertinentes sur les CDS collectées auprès de contributeurs fiables, les ratings et d'autres données sectorielles. L'analyse des spreads CDS 1 an et 5 ans a permis de compléter le dispositif de surveillance et d'anticiper les difficultés de certaines contreparties. Les spreads CDS participent à l'évaluation du rating interne des contreparties de marché suivant une méthodologie propriétaire établie et validée en 2011.

## **SECTION 3 – EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE**

### **• Engagements du Groupe sur la clientèle**

La clientèle du Groupe regroupe la Clientèle Privée, le groupe Compagnie Financière Saint-Honoré (hors Banque et ses filiales) ainsi que les OPCVM gérés par le Groupe. Les tableaux ci-dessous détaillent les engagements du Groupe sur la clientèle.

## • Evolution des engagements du Groupe sur la clientèle

En millions d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Crédits (bilan)	402	443
Cautions	436	585
Ouvertures de crédits non utilisées	82	77
<b>Total</b>	<b>920</b>	<b>1.105</b>

## • Qualité des engagements sur la clientèle

### Division des encours

Les encours sont très divisés. Une trentaine de clients privés (regroupés sous le vocable de « bénéficiaires liés ») présentent des encours supérieurs à trois millions d'euros dont la moitié seulement affiche un encours supérieur à cinq millions d'euros. Seuls deux encours sont supérieurs à trente millions d'euros. Il s'agit :

- d'une part, d'une caution fiscale d'une durée résiduelle de dix années, délivrée dans le cadre d'une donation et garantie par un nantissement de comptes d'instruments financiers portant sur des titres de sociétés cotées appartenant à l'indice CAC 40 ;
- et d'autre part, d'un concours, d'une durée résiduelle de trois années, pour une société qui figure parmi les intervenants majeurs en France de la promotion d'immobilier d'entreprise. La dernière valorisation de cette société ressort à 400 millions d'euros. Ce concours a été déclaré en grands risques en 2010 en consolidation des engagements avec les personnes physiques.

### Part des créances sur la clientèle privée excédant l'autorisation délivrée

Les dépassements d'autorisation sont très limités. Ils représentent généralement moins de 5 % des encours et sont régularisés rapidement.

### Part des créances sur la clientèle privée couvertes par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie

Environ 90 % des créances sur la clientèle privée sont garanties par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie. Les portefeuilles financiers constituant l'assiette des nantissements sont diversifiés, investis en titres de sociétés cotées, et pour la plupart gérés sous mandat.

### Part des créances sur la clientèle privée présentant un caractère douteux et provisions constituées à ce titre

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Créances sur la Clientèle Privée présentant un caractère douteux	3.220	3.226
dont les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation	3.004	3.010
<b>Montant net</b>	<b>216</b>	<b>216</b>
Pourcentage des concours à la clientèle	0,05 %	0,05 %

Dès lors qu'une créance présente un caractère douteux, les conditions de solvabilité de la contrepartie et les risques de non-recouvrement de la créance font l'objet d'une appréciation par la Banque qui décide du principe de la constitution d'une dotation pour dépréciation et de son montant.

### • Encours dépréciés ou non présentant des impayés et garanties reçues au titre de ces encours

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie plafonnée au montant des actifs couverts.

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2011							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
<b>Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation</b>	-	-	-	-	<b>216</b>	<b>216</b>	<b>216</b>
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>216</b>	<b>216</b>	<b>216</b>

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2010							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
<b>Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation</b>	-	-	-	-	<b>216</b>	<b>216</b>	<b>216</b>
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>216</b>	<b>216</b>	<b>216</b>

#### • Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-contre présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit, avant effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux, correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Cette exposition ne tient pas compte de l'effet de l'application des contrats cadres de compensation en vigueur au 31 décembre 2011 et des collatéraux sur les instruments financiers à terme, négociés de gré à gré. Au 31 décembre 2011, cet effet, calculé sur la base des compensations admises sur le plan prudentiel, réduirait l'exposition du Groupe au risque de crédit de 64,8 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Exposition maximale au risque de crédit</b>		
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	251.334	241.872
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	82.324	20.586
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1.543.531	1.140.245
Prêts et créances émis sur la clientèle	401.544	443.274
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	28.039
<b>Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation</b>	<b>2.278.733</b>	<b>1.874.016</b>
Engagements de financement donnés	103.079	113.333
Engagements de garantie financière donnés	436.321	584.753
Provisions pour engagements par signature	-	-
<b>Exposition des engagements hors bilan nets de dépréciation</b>	<b>539.400</b>	<b>698.086</b>
<b>Total de l'exposition nette</b>	<b>2.818.133</b>	<b>2.572.102</b>

#### • Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour leur valorisation

La répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle donnée dans le tableau ci-dessous est établie conformément aux catégories d'instruments définies précédemment.

En milliers d'euros	31.12.2011				31.12.2010			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	28	41.343	-	41.371	109	38.072	-	38.181
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	127.638	82.353	-	209.991	99.971	7.285	96.544	203.800
<b>Total actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>127.666</b>	<b>123.696</b>	-	<b>251.362</b>	<b>100.080</b>	<b>45.357</b>	<b>96.544</b>	<b>241.981</b>
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	-	112.663	-	112.663	-	79.157	-	79.157
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	10.389	365.635	376.024	-	22.607	456.918	479.525
<b>Total passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	-	<b>123.052</b>	<b>365.635</b>	<b>488.687</b>	-	<b>101.764</b>	<b>456.918</b>	<b>558.682</b>



### • Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des opérations de marché

Les expositions aux risques de crédit figurant ci-dessous comprennent, outre les risques issus de l'activité de compte propre, les risques émetteurs encourus par les OPCVM garantis (lorsque la Banque est le garant) et les OPCVM monétaires afin de refléter l'exposition globale de la Banque.

Au 31 décembre 2011, 15 % des risques de crédit au titre des opérations de marché sont encourus sur des contreparties bancaires dont la notation (externe) est supérieure ou égale à AA. Par rapport au 31 décembre 2010, la proportion a diminué sous l'effet de la dégradation du rating des banques par les agences de notation. Il convient, par ailleurs, de souligner, que la proportion de contreparties dont la notation est supérieure ou égale à A a augmenté. Ainsi, la totalité de nos expositions portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité.

#### Répartition des engagements bruts sur les contreparties bancaires par rating

Ainsi, au 31 décembre 2011, les engagements bancaires bruts (y compris les engagements hors-bilan) ont diminué (412,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 696,0 millions d'euros au 31 décembre 2010) sous l'effet d'une politique de sélectivité accrue des contreparties :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2011		31.12.2010		31.12.2009	
Rating par tranche	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	0,6	0,2 %	5,6	0,8 %	0,1	-
AA	61,6	14,9 %	240,3	34,5 %	73,9	18,8 %
A	350,7	84,9 %	450,0	64,6 %	319,6	81,1 %
BBB	-	-	-	-	-	-
<BBB	-	-	-	-	-	-
Non noté	-	-	0,1	0,1 %	0,2	0,1 %

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement, hors comptes ordinaires à vue des établissements bancaires à l'actif ou au passif de la Banque, hors pensions livrées, et sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

La répartition par rating des engagements sur contreparties bancaires démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle se concentre quasi-exclusivement sur des contreparties Investment Grade (près de 99,9 % de notre exposition).

#### Répartition des engagements bruts sur les contreparties souveraines par rating

Le tableau ci-dessous présente la répartition par échelon de qualité de crédit des encours bruts relatifs au portefeuille des crédits et engagements sur les contreparties souveraines. Cette exposition représente 1.312,6 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 1.029,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2011		31.12.2010		31.12.2009	
Rating par tranche	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	1.311,0	99,9 %	950,2	92,2 %	1.102,3	77,2 %
AA	1,6	0,1 %	19,9	1,9 %	79,9	5,6 %
A	-	-	49,7	5,0 %	232,5	16,2 %
BBB	-	-	-	-	13,3	1,0 %
<BBB	-	-	9,2	0,9 %	-	-
Non noté	-	-	-	-	-	-

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement (Marked to Market + Add-On), hors comptes ordinaires à vue des établissements bancaires à l'actif ou au passif de la Banque, hors pensions livrées, et sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

Ainsi, la totalité de nos expositions souveraines, essentiellement constituées de créances émises ou garanties par des états de la zone euro, portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité. Au 31 décembre 2011, la Banque ne détient pas de titres de dette publique des états périphériques (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal, Italie).

## PARTIE 3

### GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont des risques de pertes encourus sous l'effet de la variation défavorable de paramètres de marché (taux d'intérêt, cours des devises, cours des actions ou cours des matières premières notamment), à l'exception des mouvements de prix qui résulteraient de la dégradation de la situation financière d'un émetteur.

#### SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Au sein du Groupe, les risques de marché résultent :

- d'une part, des activités de compte propre conduites par la Direction des Marchés de Capitaux de la Banque, notamment les desks « trésorerie euro et devises » et « change » ;
- d'autre part, de la détention de produits gérés par les sociétés de gestion du Groupe (OPCVM) ou par EDRIM Solutions (EMTN ou OPCVM structurés), soit dans le cadre de la politique d'amorçage, soit au titre de l'animation du marché secondaire. Dans ce dernier cas, une filiale de la Banque, Financière Boréale, se porte contrepartie des cessions de la clientèle quand elles interviennent avant l'échéance contractuelle du produit. Cette exposition au marché secondaire d'EDRIM Solutions a vocation à être débouclée dès qu'elle atteint une taille d'encours suffisante.

Les activités « Produits structurés » d'EDRIM Solutions ou de sa filiale EDRIM Gestion n'induisent pour leur part pas de risques de marché significatifs. En effet, l'instrument dérivé permettant l'indexation de la performance (contrat de swap notamment) s'adosse en règle générale de manière stricte, soit à un instrument aux caractéristiques identiques contracté avec l'OPCVM, soit à l'engagement de rémunération attendu par le client investisseur dans l'EMTN. Des écarts d'adossesment peuvent survenir en période de lancement de fonds à formules mais ceux-ci restent exceptionnels et n'ont pas vocation à perdurer.

L'octroi de concours à la clientèle (crédits ou engagements de financement) n'induit pas, de manière usuelle une exposition à des risques de marché (risque de taux d'intérêt ou risque de change), un mécanisme de cessions ou de transactions internes transférant ladite exposition à la salle des marchés placée sous la Direction des Marchés de Capitaux.

En d'autres termes, l'ensemble des risques de marché, qu'ils soient associés initialement aux opérations avec la clientèle ou qu'ils proviennent des activités de compte propre, est centralisé

et géré par la salle des marchés de la Banque ou, dans le cas spécifique de l'animation du marché secondaire des produits structurés, par le front office d'EDRIM Solutions.

#### SECTION 2 – MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

##### • Principes d'approbation des risques de marché

Des autorisations d'exposition maximale aux différents risques de marché sont accordées par le Directoire et soumises à la ratification du Conseil de surveillance.

Ces limites sont exprimées de quatre manières :

- en montant absolu de portage : cette limite correspond au montant maximum acceptable, dans une devise déterminée, de la position nette dans ladite devise dans le cadre des activités de change ;
- en sensibilité : la sensibilité est définie comme le montant de perte potentielle pour une variation spécifique d'un risque (taux d'intérêt, cours de change) ;
- en *stop loss* : il s'agit des montants de pertes cumulées sur une période donnée (calculés en jours, mois ou années) qui ne peuvent être dépassés, sauf à liquider immédiatement la position. Les limites en *stop loss* sont également fixées par les desks trésorerie et change ;
- en perte potentielle maximale : il s'agit du montant de perte estimée à horizon d'un an résultant du portage de produits structurés. La limite est définie à partir d'un scénario d'évolution défavorable des prix qui tient compte des protections généralement associées à cette catégorie d'actif financier.

##### • Le suivi du respect des limites de risques de marché

Les opérateurs de la Direction des Marchés de Capitaux et du *front office* de structuration d'EDRIM Solutions ont l'obligation de respecter, en permanence, l'ensemble des limites de risques de marché.

En outre, le Contrôle Financier de la Banque (qui fait partie de la Direction Centrale des Risques et qui est strictement indépendant du *front office*) vérifie le respect des limites de marché pour l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux sur la base de reportings quotidiens. Le contrôle du respect des limites de marché pour l'activité d'EDRIM Solutions est effectué sur une base hebdomadaire.

S'agissant spécifiquement des opérations initiées de gré à gré avec un client, le Contrôle Financier vérifie le parfait adossesment (nature et sens des options, nature du sous-jacent, prix d'exercice, échéance de l'opération) auprès d'une contrepartie de marché (étant précisé que les opérations sur options sont systématiquement réalisées en *back to back* c'est-à-dire que toute opération

sur option conclue avec un client est systématiquement et immédiatement retournée dans le marché, par conclusion d'une opération de sens inverse avec une contrepartie de marché).  
Notons toutefois qu'aucune opération d'option n'a été effectuée en 2011.

### SECTION 3 – EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et sur actions au cours des deux derniers exercices.

En milliers d'euros	Limites définies début		Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2011	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	
Risque de change *	480	158	38	93	122	27	38	310	271	
Risque de taux **	1.150	355	258	196	193	60	69	390	700	
Risque sur actions ***	4.000	281	683	662	825	251	577	1.090	1.054	

\* sensibilité à 8 % des positions de change opérationnelles, sans prise en compte des corrélations.

\*\* sensibilité à 1 % à une variation uniforme et parallèle des taux des portefeuilles de trésorerie, sans prise en compte des corrélations.

\*\*\* perte potentielle maximale estimée sur le portefeuille de produits structurés de Financière Boréale plus écarts d'adossements résiduels constatés sur les montages.

Le Groupe estime que son exposition aux risques de marché est très modeste, conformément à la politique de gestion des risques qu'il a définie et mise en œuvre. La plupart des opérations sont réalisées pour le compte de la clientèle et couvertes immédiatement et intégralement auprès d'une contrepartie de marché.

## PARTIE 4

### GESTION DE LIQUIDITÉ ET DU FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance ou encore de ne pouvoir dénouer une position en raison de la situation du marché. Le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements peut résulter à la fois de la transformation d'échéances (emprunt sur des échéances courtes pour prêter sur des échéances plus longues) et d'une impossibilité de contracter de nouveaux emprunts, à un prix acceptable, que ce soit sous l'effet de conditions générales du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe.

#### SECTION 1 – LA LIQUIDITÉ DES EMPLOIS

La liquidité des emplois, c'est-à-dire leur disponibilité immédiate ou la possibilité de les céder rapidement à un coût raisonnable, pour faire face, notamment, à des retraits ou à des remboursements anticipés et imprévus des ressources, constitue l'un des fondements de la politique de trésorerie et de gestion actif-passif

de la Banque. Celle-ci accepte, par là même, que cette attitude de prudence, voire conservatrice, réduise les opportunités d'optimisation de la rentabilité des emplois dont une maturité plus longue permettrait d'obtenir des marges additionnelles.

La maîtrise de cette politique repose, en premier lieu, sur la centralisation des décisions d'emplois :

- au niveau de la Direction des Marchés de Capitaux pour la trésorerie courante ;
- au niveau de la Direction Financière, sur décision du Directoire, pour les portefeuilles de titres.

Le refinancement du portefeuille de crédits à la clientèle est lui-même assuré de manière centralisée à la salle des marchés, par l'intermédiaire de contrats internes.

Le Comité de gestion actif-passif s'assure du respect de cette politique de manière périodique (trois à quatre fois par an). En outre, depuis septembre 2007 et l'émergence de la crise de liquidité interbancaire, le Contrôle Financier établit un état de liquidité

opérationnelle sur base quotidienne. En outre, le Contrôle Financier a développé un stress scénario en matière de liquidité révisé en octobre 2011 afin de tester selon une fréquence mensuelle la robustesse du bilan à un choc conduisant notamment au retrait de l'essentiel des ressources clientèles. Les résultats de ce stress test sont très positifs puisque la Banque conserve en tout état de cause un solde de liquidité créditeur. Le Groupe n'est donc pas a priori dépendant du marché pour faire face à ses engagements.

En septembre 2009, la méthodologie relative à la mesure du risque de liquidité a évolué de façon à tenir compte, de manière plus fine :

- d'une part, de l'impact de l'environnement externe (dégradation des Bourses de valeur, appréciation brutale du dollar par rapport à l'euro) sur la valorisation des produits dérivés et donc du volume de collatéraux versés ;
- d'autre part, de la répercussion de rachats massifs sur le montant des découverts accordés aux OPCVM impactant par là-même la trésorerie disponible.

Les résultats ont confirmé, là encore, l'excellente résistance du bilan.

Plusieurs indicateurs attestent de la liquidité des emplois :

- le volume des emplois de trésorerie « disponible », comprenant notamment la trésorerie au jour le jour et les titres mobilisables à court terme, est généralement supérieur à 600 millions d'euros. Il ressort à 682 millions d'euros au 31 décembre 2011, demeurant relativement stable par rapport à l'année dernière ;
- les emplois de trésorerie à terme, sous forme de prêts à terme et de titres de créances négociables, s'inscrivent dans le cadre de critères stricts : signature de premier plan, sélectionnée de manière rigoureuse par le Comité des engagements, et durée d'investissement limitée. Ces emplois étaient évalués à 185 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;
- les concours à la clientèle sous forme de crédits échéancés ressortent à 73,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit 2,4 % du total du bilan. La durée moyenne restant à courir pondérée de la part du montant est de 10 mois au 31 décembre 2011 ;
- le portefeuille titres (hors participations dans les entreprises mises en équivalence) est également limité dans son montant et dans son objet. Au 31 décembre 2011, il se compose de 122 millions d'euros de titres à revenu variable (hors OPCVM monétaires utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie des filiales), pour l'essentiel sous la forme de lignes d'OPCVM maison acquises dans le cadre de la politique d'amorçage. Depuis mars 2010, le portefeuille titres est encadré par un système de limites visant à encourager une diversification satisfaisante et à favoriser la détention d'actifs liquides. Le statut de ces derniers titres (à céder ou à conserver) est examiné périodiquement par

le Comité de gestion actif-passif qui ne valide le maintien de ces valeurs en portefeuille qu'aux fins de soutenir le développement du produit ou de la gamme de produit.

Il en résulte un coefficient de liquidité (tel que défini par la Réglementation Bancaire Française) très conservateur qui s'affiche à 308 % au 31 décembre 2011, contre 367 % au 31 décembre 2010.

#### • Exposition au risque de liquidité au titre des fonds

Les indicateurs de liquidité des fonds sensibles sont suivis sur une base mensuelle lors des comités de risques premier niveau des filiales, auxquels assiste le Responsable Contrôle pour compte de tiers de la DCR. Les éléments consolidés au niveau de toutes les filiales sont remontés mensuellement lors du Comité des Risques Financiers.

En 2011 aucun fonds n'a eu à suspendre ses rachats à titre temporaire pour faire face à des rachats. Aucune « gate » n'a été activée sur les fonds de fonds alternatifs.

## SECTION 2 - LIMITATION DE LA TRANSFORMATION D'ÉCHÉANCES

Le Groupe a décidé – toujours par prudence – de conserver une situation structurelle de transformation « inverse » dans laquelle des ressources d'échéances longues (principalement les capitaux permanents, titres subordonnés remboursables et EMTN dans le cadre d'émissions de produits structurés) couvrent largement des emplois de courte durée.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan par date d'échéance contractuelle :

Au 31 décembre 2011	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
<i>En milliers d'euros</i>						
Caisse, Banques centrales et CCP	21.371	-	-	-	-	21.371
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	81.795	117.050	37.034	15.483	-	251.362
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	121.613	586	106.007	90.493	-	318.699
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.518.867	24.664	-	-	-	1.543.531
Prêts et créances sur la clientèle	339.719	43.037	18.219	569	-	401.544
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>2.083.365</b>	<b>185.337</b>	<b>161.260</b>	<b>106.545</b>	<b>-</b>	<b>2.536.507</b>
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	82.745	146.884	254.726	4.332	-	488.687
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	8.628	-	8.628
Dettes envers les établissements de crédit	50.523	-	-	-	-	50.523
Dettes envers la clientèle	1.511.327	62.375	66.077	13.908	-	1.653.687
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	107.869	-	107.869
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>1.644.595</b>	<b>209.259</b>	<b>320.803</b>	<b>134.737</b>	<b>-</b>	<b>2.309.394</b>

Au 31 décembre 2010	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
<i>En milliers d'euros</i>						
Caisse, Banques centrales et CCP	15.690	-	-	-	-	15.690
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10.309	126.412	19.602	85.658	-	241.981
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	123.973	720	87.220	42.316	-	254.229
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.140.245	-	-	-	-	1.140.245
Prêts et créances sur la clientèle	349.240	41.602	50.574	1.858	-	443.274
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10.008	-	-	18.031	-	28.039
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>1.649.465</b>	<b>168.734</b>	<b>157.396</b>	<b>147.863</b>	<b>-</b>	<b>2.123.458</b>
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	74.508	37.423	403.485	43.266	-	558.682
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	1.644	-	1.644
Dettes envers les établissements de crédit	78.784	-	-	-	-	78.784
Dettes envers la clientèle	993.077	13.084	12.899	66.940	-	1.086.000
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	107.848	-	107.848
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>1.146.369</b>	<b>50.507</b>	<b>416.384</b>	<b>219.698</b>	<b>-</b>	<b>1.832.958</b>

L'évaluation et le suivi opérationnel de la transformation s'effectuent mensuellement sur la base d'impasses de liquidité déterminées à partir du bilan social. Ce périmètre s'avère pertinent dans la mesure où la Banque a centralisé en son sein le pôle de refinancement de ses filiales qui, par ailleurs, développent des activités peu consommatrices en ressources. La gestion du risque de liquidité structurel est encadrée par deux limites revues périodiquement en Comité de gestion actif-passif. Le tableau ci-dessous détaille les montants constitutifs de ces impasses au 31 décembre 2011.

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	575	508	421	351	228	200	194	183

En dépit d'une politique prudente en matière de gestion financière, la Banque n'écarte pas la possibilité d'un remboursement anticipé significatif des ressources de sa clientèle. Ainsi, un scénario particulièrement défavorable a été développé dans ce sens. Il est également produit mensuellement pour être reporté en Comité des Risques puis en Comité de gestion actif-passif. Il ressort de ce scénario que la Banque pourrait satisfaire aisément aux contraintes fortes retenues à titre d'hypothèses, à savoir :

- assurer le remboursement immédiat des ressources à terme de maturité inférieure à un an ;
- rembourser la moitié des ressources longues provenant de l'activité de détail ;
- honorer ses engagements suite à la raréfaction des ressources à vue (hypothèse de diminution de moitié des dépôts à vue).

### SECTION 3 - DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Eu égard à ses métiers de base, les ressources de la clientèle et interbancaires de la Banque ne résultent pas d'une politique active de recherche de moyens pour assurer le financement de ses emplois, mais sont le reflet de son activité de gestion d'actifs (dépôts de la Clientèle Privée, émissions de produits structurés, opérations de pension avec les OPCVM), et de l'animation de la signature de la Banque au sein du marché monétaire. De même, l'émission de titres super subordonnés (« TSS ») et de titres subordonnés remboursables (« TSR ») réalisée en 2007 s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires de la Banque et non dans celui de l'allongement de la maturité de ses ressources.

La Banque apporte, néanmoins, une attention particulière à la diversification de ses sources de financement qui constitue l'un des socles de sa politique de gestion du risque de liquidité. Le tableau suivant fournit une indication de la diversité de ses sources de financement au 31 décembre 2011 :

En millions d'euros	Banques		Particuliers*		Autres		Total	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Emprunts de trésorerie	15,2	1	2,3	10	NA	-	17,5	11
Comptes à terme	NA	-	44,2	59	30,0	20	74,2	79
Certificats de dépôt	NA	-	16,4	20	54,0	11	70,4	31
EMTN structurés	69,5	17	240,0	52*	73,1	33	382,6	102

\* La colonne « Particuliers » recouvre, pour les émissions de produits structurés, les données relatives aux clients de la Direction de la Clientèle Privée. Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre d'investisseurs qui ont souscrit par l'intermédiaire d'autres canaux de distribution.

## PARTIE 5 GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL

### SECTION 1 - DÉFINITION ET ORIGINE DU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux d'intérêt global correspond au risque de pertes encouru au titre de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors-bilan à taux fixe (à l'exception des instruments de taux du portefeuille de trading, relevant des risques de marché), sous l'effet d'un déplacement parallèle et uniforme de la courbe des taux d'intérêts. La sensibilité calculée par la Banque est définie comme la variation de la valeur actuelle nette des positions résiduelles à taux fixe futures sous l'effet d'une hausse uniforme et parallèle de la courbe des taux d'intérêts. La sensibilité et son évolution sont calculées à l'aide d'un logiciel ad hoc (RiskPro), sur la base d'une variation des taux d'intérêts à hauteur de 1 % et 2 %.

### SECTION 2 - EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux global, auquel le Groupe est exposé, est structurellement faible. En effet, les concours à la clientèle sont principalement accordés selon des références de taux variables (notamment EONIA) et « refinancés » en interne (avec la salle des marchés) selon des références de même nature. Le Groupe gère son exposition au risque de taux d'intérêt global dans le cadre d'une limite en sensibilité traduisant la valeur actuelle nette de la perte encourue en cas de variation défavorable uniforme de 200 points de base des différentes courbes de taux.

Le tableau ci-dessous rapporte les niveaux d'impasse globale à taux fixe par période future, à partir du 31 décembre 2011, sous hypothèse d'un écoulement contractuel du stock des actifs et passifs, sans production nouvelle :

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	- 55,4	- 64,2	- 62,6	- 60,0	- 50,0	- 50,0	- 50,0	- 18,5

Le signe - signifie l'existence d'un excédent de ressources à taux fixe et donc une sensibilité du bilan à la baisse des taux.

L'impasse à moyen terme résulte uniquement de la non-couverture des titres super subordonnés émis en juin 2007 pour 50 millions d'euros. Il en résulte que la sensibilité à une variation uniforme de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt est limitée à 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Un scénario de stress (2 %) est également produit tous les mois, qui permet de démontrer la faible convexité du bilan (la sensibilité à 2 % est égale à 1,97 fois la sensibilité à 1 % au 31 décembre 2011).

## PARTIE 6

### GESTION DU RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

La position de change structurelle de la Banque est liée à ses investissements en devises. Elle résulte, pour l'essentiel, d'achats de parts de fonds libellés en monnaies étrangères, réalisés dans le cadre de la politique d'amorçage. Ces encours sont généralement faibles comme l'atteste le tableau suivant arrêté au 31 décembre 2011 :

Devise	Montant (en milliers d'euros)
ILS	1.208,6
USD	323,4
CHF	265,8

Pour des montants de participations significatives, la Banque peut être amenée à immuniser l'investissement contre le risque de change en empruntant la devise pour un montant équivalent. Les encours ci-dessus ont été financés dès l'origine par l'achat de devises. Le risque de change sur la position en Nouveau Shekel Israélien (ILS) est faible car les actifs des fonds sont libellés en devises tierces, principalement en euro (risque nul) et en dollar, avant d'être convertis en Nouveau Shekel Israélien dans le cadre du calcul de la valeur liquidative.

# Comptes sociaux et annexes

BILAN ET HORS-BILAN DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

<b>Actif</b>		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Caisse, Banques centrales, CCP		21.367	15.687
Effets publics et valeurs assimilées	2.1	44	-
Créances sur les établissements de crédit	2.2	1.599.428	1.128.220
Opérations avec la clientèle	2.3	525.802	590.643
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.4	114.676	131.830
Actions et autres titres à revenu variable	2.5	111.682	82.935
Participations et autres titres détenus à long terme	2.6	52.435	37.799
Parts dans les entreprises liées	2.7	127.194	117.650
Immobilisations incorporelles	2.8	14.041	11.437
Immobilisations corporelles	2.9	25.458	27.932
Actions propres	2.10	3.779	6.053
Autres actifs	2.11	224.866	132.969
Comptes de régularisation	2.12	252.036	219.466
<b>Total de l'actif</b>		<b>3.072.808</b>	<b>2.502.621</b>

<b>Passif</b>		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Dettes envers les établissements de crédit	2.14	47.823	84.904
Opérations avec la clientèle	2.15	1.705.174	1.120.329
Dettes représentées par un titre	2.16	454.674	508.009
Autres passifs	2.11	136.231	103.483
Comptes de régularisation	2.12	241.769	207.324
Provisions	2.17	61.535	54.693
Dettes subordonnées	2.18	160.122	160.106
Capitaux propres (hors FRBG)	2.20	265.480	263.773
· <i>Capital souscrit</i>		83.076	83.076
· <i>Primes d'émission</i>		98.244	98.244
· <i>Réserves</i>	2.19	32.278	32.278
· <i>Report à nouveau (+/-)</i>		8.687	8.590
· <i>Résultat de l'exercice (+/-)</i>		43.195	41.585
<b>Total du passif</b>		<b>3.072.808</b>	<b>2.502.621</b>

<b>Hors-Bilan</b>		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financement		84.252	78.975
Engagements de garantie		436.401	584.833
Engagements sur titres		31.517	17.636
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements de garantie		27.955	28.025



COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

		2011	2010
+ Intérêts et produits assimilés	3.1	115.874	87.216
- Intérêts et charges assimilées	3.2	- 102.651	- 77.441
+ Revenus des titres à revenu variable	3.3	66.313	50.637
+ Commissions (produits)	3.4	159.435	149.612
- Commissions (charges)	3.4	- 28.582	- 30.390
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.5	11.590	16.385
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3.6	2.762	- 1.658
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3.7	51.743	50.909
- Autres charges d'exploitation bancaire	3.8	- 61.714	- 59.559
<b>Produit net bancaire</b>		<b>214.770</b>	<b>185.711</b>
- Charges générales d'exploitation	3.9	- 157.313	- 157.261
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 8.311	- 9.114
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>49.146</b>	<b>19.336</b>
+/- Coût du risque	3.10	- 17.159	199
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>31.987</b>	<b>19.535</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3.11	2.826	9.436
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>34.813</b>	<b>28.971</b>
+/- Résultat exceptionnel	3.12	- 2	16
- Impôt sur les bénéfices	3.13	8.384	12.598
<b>Résultat net</b>		<b>43.195</b>	<b>41.585</b>

# Notes annexes aux comptes annuels de la société mère

## NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 1.1. GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement n° 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

### 1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

#### • Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euro sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

#### • Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par le règlement n° 2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 3 novembre 2005, et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

— Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.

— Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits – pour l'intégralité des concours consentis au client – sont transférés en créances douteuses.

— Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours restructurés sont immédiatement déclassés.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- . les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas de problèmes d'insolvabilité ;
- . les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

— Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la Banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- . lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur les preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,
- . lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque la Banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),
- . s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

- . les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.
- . les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat.
- . Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de dépréciations constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 modifié relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du Comité de la Réglementation Comptable lors de l'évaluation de la dépréciation.

#### • Portefeuille titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières – à revenu fixe ou à revenu variable –,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, au règlement n° 2008-07 du 3 avril 2008 afférent à la comptabilisation des frais d'acquisition de titres et au règlement n° 2008-17 du 10 décembre 2008 afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « titres de transaction » et hors de la catégorie « titres de placement » et à la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés, ainsi qu'au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et de la dépréciation concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

. Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Ils sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

. Les titres de placement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres de placement. Ils sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

. Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres d'investissement. Ils sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.

. Les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix

d'acquisition. Ces titres sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- effets publics et valeurs assimilées,
- obligations et autres titres à revenu fixe,
- actions et autres titres à revenu variable,
- participations et autres titres détenus à long terme,
- parts dans les entreprises liées,
- actions propres.

#### • Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie de un à trois ans.

Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 %,
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1<sup>er</sup> février 1996 et le 31 janvier 1997).

L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2005, a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charges dans le cas contraire.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à

l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et du règlement Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels informatiques. Ces derniers demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

#### • Actions propres

Les actions propres de la Banque sont comptabilisées en titres de placement.

La société applique les nouvelles dispositions issues de l'avis n° 2008-17 du 06 novembre 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatives au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés.

La mise en œuvre des nouvelles règles n'a pas d'impact sur nos comptes, en effet, la société appliquait déjà les principes énoncés aux comptes individuels.

Les dotations, reprises et charges relatives aux plans sont désormais présentées dans les charges de personnel.

Les actions propres affectées à un plan font l'objet d'une provision pour charges étalée sur la période d'attribution et ajustée en fonction du nombre d'actions attribuées aux bénéficiaires.

Les actions propres non affectées à un plan sont éventuellement dépréciées si leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle de l'action à la date d'arrêt des comptes, comme pour les autres titres de placement.

#### • Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

#### • Évaluation du portefeuille-titres

L'évaluation des titres de la Banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

— les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêt, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,

— les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse à la clôture du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés,

— aucune compensation n'est opérée entre les plus-values et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille titres,

— les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,

— les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres.

#### • Résultats sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

— opérations d'échange de conditions d'intérêts (« swaps de taux »)

Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.

— opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, « Euribor », etc.)

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

• marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,

• gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.

— contrats de garantie de taux (« FRA »)

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

— options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

#### • Engagements de retraite et autres engagements sociaux

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

Aucune provision n'a été constituée au titre des engagements financiers liés à ce régime de retraite sur la base des informations disponibles. En effet, le montant des actifs en représentation de ces engagements est supérieur à l'engagement de la CRPB.

La société n'applique pas la méthode préférentielle visant à provisionner les avantages postérieurs à l'emploi portant sur des régimes à prestations définies : engagement de retraite, plan de retraite supplémentaire et indemnité de fin de carrière.

#### • Provision pour gratifications d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2011, cette provision s'élève à un total de 927 milliers d'euros.

#### • Impôt sur les bénéfices

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale de groupe constitué par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (société mère) et certaines de ses filiales.

Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2011, sept filiales.

#### • Participation des salariés

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

#### • Transactions avec les parties liées

En application du règlement CRB n° 91-01 modifié, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque présente les transactions avec les parties liées à la note 9 de l'annexe.

## NOTE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 2.1. EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Placement	45	-
<b>Sous-total</b>	<b>45</b>	<b>-</b>
Dépréciations	- 1	-
<b>Total net</b>	<b>44</b>	<b>-</b>

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés est de 44 milliers d'euros.

### 2.2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires débiteurs	93.249	-	93.249	121.247	-	121.247
Comptes et prêts	620.000	75.000	695.000	684.958	-	684.958
Titres reçus en pension livrée	-	810.734	810.734	-	321.777	321.777
<b>Sous-total</b>	<b>713.249</b>	<b>885.734</b>	<b>1.598.983</b>	<b>806.205</b>	<b>321.777</b>	<b>1.127.982</b>
Créances rattachées	19	426	445	25	213	238
<b>Total</b>	<b>713.268</b>	<b>886.160</b>	<b>1.599.428</b>	<b>806.230</b>	<b>321.990</b>	<b>1.128.220</b>

### 2.3. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	81.518	137.426
- Titres reçus en pension livrée	93.651	87.805
<b>Sous-total</b>	<b>175.169</b>	<b>225.231</b>
Comptes ordinaires débiteurs	350.417	365.196
<b>Total brut</b>	<b>525.586</b>	<b>590.427</b>
Créances douteuses <sup>(1)</sup>	3.220	3.226
Dépréciations créances douteuses <sup>(1)</sup>	- 3.004	- 3.010
<b>Total <sup>(2)</sup></b>	<b>525.802</b>	<b>590.643</b>

<sup>(1)</sup> Les encours douteux compromis s'élèvent à 3.220 milliers d'euros au 31 décembre 2011, provisionnés à hauteur de 3.004 milliers d'euros, soit un montant net de 216 milliers d'euros.

<sup>(2)</sup> Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 3.122 milliers d'euros en 2011 et 2.371 milliers d'euros en 2010.

Aucune créance n'est éligible au refinancement de la Banque Centrale au 31 décembre 2011.

Aucun dossier, classé en créances douteuses au 31 décembre 2010, n'a fait l'objet, au cours de l'exercice 2011, d'un reclassement en créances saines.

### 2.4. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Placement	82.503	82.492
Investissement	30.500	48.005
<b>Sous-total</b>	<b>113.003</b>	<b>130.497</b>
Créances rattachées	1.673	1.333
<b>Total brut</b>	<b>114.676</b>	<b>131.830</b>
Dépréciations	-	-
<b>Total net</b>	<b>114.676</b>	<b>131.830</b>

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres non cotés est de 114,68 millions d'euros.

La rubrique « Titres de placement » enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique.

La différence entre la valeur nette comptable des titres d'investissement et leur valeur de remboursement est nulle.

### 2.5. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	28	119.366	119.394	109	93.589	93.698
Dépréciations	-	- 7.712	- 7.712	-	- 10.763	- 10.763
<b>Total net</b>	<b>28</b>	<b>111.654</b>	<b>111.682</b>	<b>109</b>	<b>82.826</b>	<b>82.935</b>
Plus-values latentes <sup>(1)</sup>	-	13.349	13.349	-	3.749	3.749

<sup>(1)</sup> Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 8,673 milliers d'euros et 103.009 milliers d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'OPCVM se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
OPCVM de capitalisation	86.249	25.404	111.653	69.513	13.290	82.803
<b>Total</b>	<b>86.249</b>	<b>25.404</b>	<b>111.653</b>	<b>69.513</b>	<b>13.290</b>	<b>82.803</b>

## 2.6. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres de participation						
– Etablissements de crédit	6.851	-	6.851	6.799	-	6.799
– Autres entreprises	45.330	-	45.330	30.713	- 32	30.681
<b>Sous-total</b>	<b>52.181</b>	<b>-</b>	<b>52.181</b>	<b>37.512</b>	<b>- 32</b>	<b>37.480</b>
Ecart de conversion	254	-	254	319	-	319
<b>Total</b>	<b>52.435</b>	<b>-</b>	<b>52.435</b>	<b>37.831</b>	<b>- 32</b>	<b>37.799</b>

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 10,69 millions d'euros et 41,75 millions d'euros.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau « Renseignements concernant les filiales et participations ».

## 2.7. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	127.439	- 258	127.181	117.645	- 10	117.635
Ecart de conversion	13	-	13	15	-	15
<b>Total</b>	<b>127.452</b>	<b>- 258</b>	<b>127.194</b>	<b>117.660</b>	<b>- 10</b>	<b>117.650</b>

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- EDRIM Solutions
- ERS
- Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
- EdR Real Estate Management
- Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
- Edmond de Rothschild ASIA Limited
- Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl
- Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) - CIE SàRL - A
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) - CIE SàRL - B

## 2.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
<b>Valeur brute</b>					
Fonds commercial (dont droit au bail)	3.878	-	-	3	3.881
Autres immobilisations incorporelles	40.509	4.489	-	2	45.000
Immobilisations incorporelles en cours	1.450	2.021	-	-	3.471
<b>Total</b>	<b>45.837</b>	<b>6.510</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>52.352</b>
<b>Amortissements – Dépréciations</b>					
Autres immobilisations incorporelles	- 34.400	- 3.906	-	- 5	- 38.311
<b>Total</b>	<b>- 34.400</b>	<b>- 3.906</b>	<b>-</b>	<b>- 5</b>	<b>- 38.311</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>11.437</b>	<b>2.604</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14.041</b>

## 2.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
<b>Valeur brute</b>					
Terrains	11.434	-	-	-	11.434
Constructions	20.974	149	-	- 149	20.974
Matériel informatique	16.738	961	- 90	-	17.609
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	33.945	705	- 83	266	34.833
Immobilisations corporelles en cours	22	116	-	- 117	21
<b>Total</b>	<b>83.113</b>	<b>1.931</b>	<b>- 173</b>	<b>-</b>	<b>84.871</b>
<b>Amortissements – Dépréciations</b>					
Constructions	- 18.532	- 869	-	-	- 19.401
Matériel informatique	- 14.730	- 1.235	90	-	- 15.875
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 21.919	- 2.301	83	-	- 24.137
<b>Total</b>	<b>- 55.181</b>	<b>- 4.405</b>	<b>173</b>	<b>-</b>	<b>- 59.413</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>27.932</b>	<b>- 2.474</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25.458</b>

## 2.10. ACTIONS PROPRES, PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS ET D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La Banque a racheté 3.779 milliers d'euros de ses propres actions. Les actions sont classées en titres de placement. Les actions en portefeuille font l'objet d'attributions gratuites à certains salariés.

Au 31 décembre 2011 :

- 24.644 actions gratuites attribuées le 5 janvier 2009, qui ont été définitivement attribuées le 5 janvier 2011, ont fait l'objet d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 1.972,26 milliers d'euros.



- 3.340 actions gratuites attribuées le 1<sup>er</sup> juillet 2009 qui ont été définitivement acquises le 1<sup>er</sup> juillet 2011, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 66,83 milliers d'euros et finalement d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 267,30 milliers d'euros.
- 100.775 actions gratuites attribuées le 1<sup>er</sup> juillet 2010, qui seront définitivement acquises le 1<sup>er</sup> juillet 2012, ont fait l'objet d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 34,17 milliers d'euros, et d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 3.917,69 milliers d'euros.
- 19.036 actions gratuites attribuées le 1<sup>er</sup> juillet 2011, qui seront définitivement acquises le 1<sup>er</sup> juillet 2013, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 2.459,04 milliers d'euros.
- 58.752 options d'achat d'actions attribuées le 1<sup>er</sup> juillet 2010 ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 434,75 milliers d'euros.

Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, étalées sur les périodes d'attribution, correspondent au prix d'acquisition des actions (80,03 euros par action) pour 47.220 actions déjà détenues, et au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 141 euros) pour le solde.

Les dotations sur les options d'achat d'actions, étalées sur les périodes des options, correspondent à la différence entre le prix fixé lors de leurs attributions (117 euros par option) et le prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 141 euros).

Les actions propres ont fait l'objet, durant l'exercice 2011, des mouvements suivants :

	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant (en milliers d'euros)
<b>Position au 31.12.2010</b>	<b>75.631</b>	<b>80,03</b>	<b>6.053</b>
Attributions gratuites d'actions	- 28.411	80,03	- 2.274
<b>Position au 31.12.2011</b>	<b>47.220</b>	<b>80,03</b>	<b>3.779</b>
dont :			
Actions propres affectées	47.220	80,03	3.779

## 2.11. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	-	-	-	-
Appels de marge	73.873	65.533	38.850	40.857
Dépôts de garantie	99.614	7.150	56.350	17.731
Divers	51.379	63.548	37.769	44.895
<b>Total</b>	<b>224.866</b>	<b>136.231</b>	<b>132.969</b>	<b>103.483</b>

## 2.12. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2011		31.12.2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs à l'encaissement	6.471	-	3.621	-
Charges constatées d'avance	42.779	-	54.663	-
Produits à recevoir	191.212	-	156.230	-
Produits constatés d'avance	-	33.906	-	47.098
Charges à payer	-	201.360	-	159.230
Divers	11.574	6.503	4.952	996
<b>Total</b>	<b>252.036</b>	<b>241.769</b>	<b>219.466</b>	<b>207.324</b>

## 2.13. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros	Débit exercice	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	Fin exercice
<b>Valeur brute</b>					
Obligations et autres titres à revenu fixe	48.005	91.433	- 108.938	-	30.500
Participations et autres titres détenus à long terme	37.831	15.461	- 857	-	52.435
Participations dans les entreprises liées	117.660	11.132	- 1.340	-	127.452
<b>Total</b>	<b>203.496</b>	<b>118.026</b>	<b>- 111.135</b>	<b>-</b>	<b>210.387</b>
<b>Dépréciations</b>					
Participations et autres titres détenus à long terme	- 32	-	32	-	-
Participations dans les entreprises liées	- 10	- 258	10	-	- 258
<b>Total</b>	<b>- 42</b>	<b>- 258</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>- 258</b>
<b>Valeur nette comptable</b>					
Obligations et autres titres à revenu fixe	48.005	91.433	- 108.938	-	30.500
Participations et autres titres détenus à long terme	37.799	15.461	- 825	-	52.435
Participations dans les entreprises liées	117.650	10.874	- 1.330	-	127.194
<b>Total</b>	<b>203.454</b>	<b>117.768</b>	<b>- 111.093</b>	<b>-</b>	<b>210.129</b>

## 2.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	31.778	-	31.778	44.519	-	44.519
Comptes et emprunts	15.212	815	16.027	33.148	6.992	40.140
<b>Sous-total</b>	<b>46.990</b>	<b>815</b>	<b>47.805</b>	<b>77.667</b>	<b>6.992</b>	<b>84.659</b>
Dettes rattachées	4	14	18	238	7	245
<b>Total</b>	<b>46.994</b>	<b>829</b>	<b>47.823</b>	<b>77.905</b>	<b>6.999</b>	<b>84.904</b>

## 2.15. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2011			31.12.2010		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	61	60.710	60.771	60	31.134	31.194
- Dettes rattachées	1	-	1	4	-	4
<b>Sous-total</b>	<b>62</b>	<b>60.710</b>	<b>60.772</b>	<b>64</b>	<b>31.134</b>	<b>31.198</b>
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	637.166	-	637.166	585.593	-	585.593
- Comptes créditeurs à terme	-	89.036	89.036	-	137.259	137.259
- Titres donnés en pension livrée	836.452	81.345	917.797	278.270	87.739	366.009
- Autres dettes diverses	-	79	79	-	37	37
- Dettes rattachées	17	307	324	8	225	233
<b>Sous-total</b>	<b>1.473.635</b>	<b>170.767</b>	<b>1.644.402</b>	<b>863.871</b>	<b>225.260</b>	<b>1.089.131</b>
<b>Total</b>	<b>1.473.697</b>	<b>231.477</b>	<b>1.705.174</b>	<b>863.935</b>	<b>256.394</b>	<b>1.120.329</b>

## 2.16. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Titres du marché interbancaire et créances négociables	450.121	502.441
Emprunts obligataires	4.213	5.104
<b>Sous-total</b>	<b>454.334</b>	<b>507.545</b>
Dettes rattachées	340	464
<b>Total</b>	<b>454.674</b>	<b>508.009</b>

## 2.17. PROVISIONS

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin exercice
<b>Provisions pour charges</b>						
Provisions pour médailles du travail	856	114	- 42	-	-	928
Provisions pour charges sur actions propres <sup>(1)</sup>	7.836	6.879	- 2.274	-	-	12.441
Autres provisions pour charges sur litiges	251	-	-	-	-	251
Autres provisions pour charges <sup>(2)</sup>	41.095	9.382	- 7.575	- 750	-	42.152
<b>Sous-total</b>	<b>50.038</b>	<b>16.375</b>	<b>- 9.891</b>	<b>- 750</b>	<b>-</b>	<b>55.772</b>
<b>Provisions pour risques</b>						
Provisions pour litiges <sup>(3)</sup>	3.439	2.049	- 611	- 406	-	4.471
Autres provisions pour risques	1.216	76	-	-	-	1.292
<b>Sous-total</b>	<b>4.655</b>	<b>2.125</b>	<b>- 611</b>	<b>- 406</b>	<b>-</b>	<b>5.763</b>
<b>Total</b>	<b>54.693</b>	<b>18.500</b>	<b>- 10.502</b>	<b>- 1.156</b>	<b>-</b>	<b>61.535</b>

<sup>(1)</sup> Actions propres détenues en portefeuille faisant l'objet d'attribution gratuite d'actions :  
- 24.644 actions gratuites attribuées le 5 janvier 2009, qui ont été définitivement attribuées le 5 janvier 2011, ont fait l'objet d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 1.972,26 milliers d'euros.

- 3.340 actions gratuites attribuées le 1<sup>er</sup> juillet 2009 qui ont été définitivement acquises le 1<sup>er</sup> juillet 2011, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 66,83 milliers d'euros et finalement d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 267,30 milliers d'euros.

- 427 actions gratuites attribuées à un salarié n'étant plus dans l'entreprise a fait l'objet d'un complément de dotation aux provisions pour charges d'un montant de 25,63 milliers d'euros et finalement d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 34,17 milliers d'euros.

- 46.313 attributions immédiates d'actions gratuites ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 1,68 milliard d'euros.

- 907 attributions d'actions gratuites ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 35,87 milliers d'euros.

Actions propres non détenues en portefeuille faisant l'objet d'attribution gratuite d'actions ou d'options d'achat d'actions :

- 56.392 attributions d'actions gratuites ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 4.029,49 milliers d'euros.

- 16.199 attributions immédiates d'actions gratuites ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 2.284,06 milliers d'euros.

- 58 752 options d'achat d'actions ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 434,75 milliers d'euros.

<sup>(2)</sup> Des reprises et des dotations aux provisions pour charges de fidélisation à long terme des collaborateurs, constituent pour l'essentiel les "Autres provisions pour charges".

<sup>(3)</sup> Les dotations aux provisions pour risques sont destinées, pour l'essentiel, à faire face à des litiges avec des tiers. Les reprises de provisions portent pour l'essentiel sur les litiges.

Un régime de retraite « sur-complémentaire » a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le champ d'application des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

La dette actuarielle au taux de 4,75 % au 31 décembre 2011 est passée de 30.663 milliers d'euros à 28.347 milliers d'euros.

Taxes et contributions sur les rentes : L'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de sécurité sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16 % est donc appliquée dès le 1<sup>er</sup> euro de rente pour toute rente liquidée après le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds.

Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009. Le montant qui aurait été provisionné, en application de la méthode préférentielle, non retenue par la Banque, serait de 11.512 milliers d'euros au 31 décembre 2011 contre 14.352 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Les actifs du régime sont valorisés à 17.287 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et le gain net résiduel des services passés est de 452 milliers d'euros.

Les provisions ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 2.972 milliers d'euros en 2011 contre 2.805 milliers d'euros en 2010.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 3.708 milliers d'euros en 2011, contre 7.006 milliers d'euros en 2010.

Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en œuvre, tant par la société de gestion EDRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due

diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

## 2.18. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Titres subordonnés à durée indéterminée <sup>(1)</sup>	50.000	50.000
Titres subordonnés à terme <sup>(2)</sup>	108.300	108.300
Dettes rattachées	1.822	1.806
<b>Total</b>	<b>160.122</b>	<b>160.106</b>

<sup>(1)</sup> En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

- Le TSS est assorti de covenants financiers :
- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
  - réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Les principales caractéristiques financières de ce TSS sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % (*)	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

<sup>(\*)</sup> Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %

<sup>(2)</sup> Dans le cadre du programme EMTN, la Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0,67 %	+ 50 points de base

## 2.19. RÉSERVES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Réserve légale	8.308	8.308
Réserves réglementées	152	152
Autres réserves	23.818	23.818
<b>Total</b>	<b>32.278</b>	<b>32.278</b>

## 2.20. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	83.076	98.244	32.278	8.590	41.585	263.773
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	43.195	43.195
Distribution de l'exercice	-	-	-	97	- 41.585	- 41.488
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
<b>Position à la clôture de l'exercice</b>	<b>83.076</b>	<b>98.244</b>	<b>32.278</b>	<b>8.687</b>	<b>43.195</b>	<b>265.480</b>

Le capital social de 83.075.820,00 euros, divisé en 5.538.388 actions de 15 euros de nominal chacune, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêts
Compagnie Financière Saint-Honoré	4.823.609	87,10%
Caisse de dépôt et placement du Québec	577.063	10,42%
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	47.220	0,85%
Divers actionnaires salariés du Groupe	78.939	1,43%
Autres actionnaires minoritaires	11.557	0,20%
<b>Total</b>	<b>5.538.388</b>	<b>100,00%</b>

Le bénéfice distribuable, en euro, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2011	43.194.923,17
Report à nouveau à la clôture de l'exercice	8.687.484,84
Affectation à la réserve légale	-
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>51.882.408,01</b>

Le bénéfice distribuable est affecté de la façon suivante <sup>(1)</sup> :

Distribution d'un dividende de 7,67 euros par action, soit :	42.479.435,96
Report à nouveau	9.402.972,05

<sup>(1)</sup> Sous réserve du vote de cette résolution par l'Assemblée Générale du 23 mai 2012.

## 2.21. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
<b>Actif</b>		
Opérations avec la clientèle (hors créances rattachées)	124.085	147.157
<b>Passif</b>		
Opérations avec la clientèle (hors dettes rattachées)	41.141	10.206

## 2.22. VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit	1.574.764	24.664	-	-	1.599.428
Opérations avec la clientèle	390.386	52.401	68.538	14.477	525.802
Obligations et autres titres à revenu fixe	440	110.811	-	3.425	114.676
<b>Total</b>	<b>1.965.590</b>	<b>187.876</b>	<b>68.538</b>	<b>17.902</b>	<b>2.239.906</b>
<b>Passif</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	47.823	-	-	-	47.823
Opérations avec la clientèle	1.562.814	62.375	66.077	13.908	1.705.174
Dettes représentées par un titre	70.758	150.054	233.862	-	454.674
- Titres du marché interbancaire / TCN	70.758	146.050	233.566	-	450.374
- Emprunts obligataires	-	4.004	296	-	4.300
<b>Total</b>	<b>1.681.395</b>	<b>212.429</b>	<b>299.939</b>	<b>13.908</b>	<b>2.207.671</b>

## NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 3.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2011	2010
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	34.475	59.316
Produits sur opérations avec la clientèle	12.879	9.038
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	439	475
Autres intérêts et produits assimilés	68.081	18.387
<b>Total</b>	<b>115.874</b>	<b>87.216</b>

### 3.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2011	2010
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	- 73.366	- 47.311
Charges sur opérations avec la clientèle	- 4.678	- 1.823
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 13.958	- 20.715
Autres intérêts et charges assimilées	- 10.649	- 7.592
<b>Total</b>	<b>- 102.651</b>	<b>- 77.441</b>

### 3.3. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2011	2010
Actions et autres titres à revenu variable	2.025	1.362
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	3.015	3.076
Parts dans les entreprises liées	61.273	46.199
<b>Total</b>	<b>66.313</b>	<b>50.637</b>

### 3.4. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2011		2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 48	-	- 46
Opérations avec la clientèle	51	-	45	-
Opérations sur titres	-	- 167	-	- 166
Opérations de change	13	-	13	-
Opérations de hors-bilan				
– Opérations sur titres	119	-	143	-
– Opérations sur instruments financiers à terme	8.072	- 4.791	2.928	- 2.928
Prestations de services financiers	151.180	- 23.576	146.483	- 27.250
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>159.435</b>	<b>- 28.582</b>	<b>149.612</b>	<b>- 30.390</b>

### 3.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

En milliers d'euros	2011			2010		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	-	- 5	- 5	-	- 8	- 8
Opérations de change	293.740	- 281.484	12.256	116.570	- 100.180	16.390
Instruments financiers à terme	2	- 667	- 665	14	- 11	3
Dotations / Reprises liées aux provisions	4	-	4	-	-	-
<b>Total</b>	<b>293.746</b>	<b>- 282.156</b>	<b>11.590</b>	<b>116.584</b>	<b>- 100.199</b>	<b>16.385</b>

### 3.6. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2011			2010		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Moins-values de cession	-	- 324	- 324	-	- 4.827	- 4.827
Plus-values de cession	35	-	35	1.519	-	1.519
Dotations / Reprises liées aux dépréciations	3.890	- 839	3.051	3.937	- 2.287	1.650
<b>Total</b>	<b>3.925</b>	<b>- 1.163</b>	<b>2.762</b>	<b>5.456</b>	<b>- 7.114</b>	<b>- 1.658</b>

### 3.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2011	2010
Refacturation de charges	17.882	14.504
Autres produits accessoires	29.957	32.964
Divers	3.587	3.429
Dotations / Reprises liées aux provisions	317	12
<b>Total</b>	<b>51.743</b>	<b>50.909</b>

### 3.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2011	2010
Rétrocessions de produits	- 60.015	- 53.066
Divers	- 871	- 1.714
Dotations / Reprises liées aux provisions	- 828	- 4.779
<b>Total</b>	<b>- 61.714</b>	<b>- 59.559</b>

### 3.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2011	2010
Salaires et traitements	- 57.357	- 52.991
Charges sociales	- 26.307	- 24.953
Intéressement des salariés	- 730	- 618
Participation des salariés	- 2.524	- 2.495
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 4.469	- 5.701
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 17.596	- 23.841
Reprises de provisions pour frais de personnel	6.902	8.496
<b>Sous-total frais de personnel</b>	<b>- 102.081</b>	<b>- 102.103</b>
Impôts et taxes	- 3.790	- 2.300
Locations	- 16.641	- 16.431
Services extérieurs	- 33.489	- 35.286
Transports et déplacements	- 1.312	- 1.170
Autres charges diverses d'exploitation	-	-
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	29
<b>Sous-total frais administratifs</b>	<b>- 55.232</b>	<b>- 55.158</b>
<b>Total</b>	<b>- 157.313</b>	<b>- 157.261</b>

### 3.10. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2011	2010
Dotations sur dépréciations sur créances douteuses	- 1	- 2
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 21.101	-
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles	66	65
Reprises liées aux provisions	3.867	-
Récupérations sur créances amorties	10	136
<b>Total</b>	<b>- 17.159</b>	<b>199</b>

### 3.11. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2011	2010
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	3.828	8.817
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	- 8
Moins-values de cession sur immobilisations financières	- 782	- 2.049
Dotations aux dépréciations des immobilisations financières	- 258	- 10
Reprises sur dépréciations des immobilisations financières	37	2.686
<b>Total</b>	<b>2.826</b>	<b>9.436</b>

### 3.12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel pour 2011 est non significatif.

### 3.13. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde positif de 9.211 milliers d'euros.

Si elle avait été imposée séparément, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, hors impôt différé, n'aurait pas été imposable, car elle présente un déficit fiscal.

## NOTE 4 – INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

### Analyse des agrégats du produit net bancaire

L'analyse du produit net bancaire, par grand secteur d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

En milliers d'euros	2011	2010
– Gestion d'actifs	83.192	79.840
– Activité à marge	9.739	5.448
– Opérations de marchés	16.860	19.493
– Conseil aux entreprises	180	8
– Portefeuille titres et revenus divers	104.799	80.922
<b>Produit net bancaire</b>	<b>214.770</b>	<b>185.711</b>

Dans un environnement économique et financier contrasté, le produit net bancaire de l'exercice 2011 s'affiche en hausse de + 15,6 %, à 214,8 millions d'euros contre 185,7 millions d'euros en 2010.

Cette hausse est principalement due à l'augmentation des recettes du **portefeuille titres et revenus divers** (+ 29,5 % à 104,8 millions d'euros contre 80,9 millions d'euros en 2010) et, en particulier, à l'accroissement des dividendes –acomptes et compléments– versés en 2011 par les filiales, notamment de gestion collective, dont la rentabilité s'est améliorée sous l'effet, principalement, de la progression de leurs actifs sous gestion.

Les revenus de l'**activité à marge** -dépôts et crédits- sont, quant à eux, en progression de + 78,8 %, à 9,7 millions d'euros portés par les dépôts de la clientèle, mais ne représentent que 4,5 % du produit net bancaire de la Banque.

Enfin, les **commissions financières de la gestion** progressent de + 4,2 % en 2011, à 83,2 millions d'euros, soutenues par la croissance des actifs sous gestion moyens du Groupe ainsi que par la forte volatilité des marchés observée au premier semestre. Les **opérations de marchés**, et notamment les transactions de change-essentiellement axées sur l'intermédiation, en particulier de la clientèle-, enregistrent une baisse de - 13,5 % de leurs revenus par rapport à l'exercice précédent malgré des volumes importants de transactions boursières et la volatilité des marchés.

## NOTE 5 – NOTES SUR LE HORS-BILAN

### 5.1. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Engagements donnés		
Engagements de financement	6.057	2.000
Engagements de garantie	164	80

### 5.2. ENGAGEMENT DE LIQUIDITÉ

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré ou des Sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Depuis décembre 2005, CFSH et la Banque ont convenu que CFSH serait systématiquement substituée à la Banque dans l'exécution de ces contrats, CFSH se réservant la faculté de se substituer un tiers.

### 5.3. OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme – dont la valeur nominale des contrats est

exprimée en milliers d'euros – se décomposent de la manière suivante :

Au 31 décembre 2011	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
<b>Marchés organisés et assimilés</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de devises » <sup>(1)</sup>	4.474.590	4.475.180	-	-	4.474.590	4.475.180
<b>Total</b>	<b>4.474.590</b>	<b>4.475.180</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4.474.590</b>	<b>4.475.180</b>
<b>Marchés de gré à gré</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » <sup>(1)</sup>	609.624	597.813	-	-	609.624	597.813
<b>Sous-total</b>	<b>609.624</b>	<b>597.813</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>609.624</b>	<b>597.813</b>
<b>Total</b>	<b>609.624</b>	<b>597.813</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>609.624</b>	<b>597.813</b>

<sup>(1)</sup> dont entreprises liées pour un montant de 85.829 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2010	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
<b>Marchés organisés et assimilés</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de devises » <sup>(1)</sup>	7.276.067	7.268.566	-	-	7.276.067	7.268.566
<b>Total</b>	<b>7.276.067</b>	<b>7.268.566</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7.276.067</b>	<b>7.268.566</b>
<b>Marchés de gré à gré</b>						
<b>Contrats fermes</b>						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » <sup>(1)</sup>	751.321	834.440	-	-	751.321	834.440
<b>Sous-total</b>	<b>751.321</b>	<b>834.440</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>751.321</b>	<b>834.440</b>
<b>Total</b>	<b>751.321</b>	<b>834.440</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>751.321</b>	<b>834.440</b>

<sup>(1)</sup> dont entreprises liées pour un montant de 113.929 milliers d'euros.

La ventilation par durée résiduelle des engagements ci-dessus se présente ainsi (en milliers d'euros) :

Au 31 décembre 2011	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	4.469.992	4.472.881	4.598	2.299	-	-
Marchés de gré à gré	180.961	408.654	322.977	83.543	105.686	105.616

Au 31 décembre 2010	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	7.265.209	7.263.137	10.858	5.429	-	-
Marchés de gré à gré	112.544	576.189	448.978	90.800	189.799	167.451

Le degré d'exposition de la Banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité	
			2011	2010
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	173	25
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	115	233
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	158	38

#### 5.4. JUSTE VALEUR DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

En milliers d'euros	Valeur positive		Valeur négative	
	2011	2010	2011	2010
<b>Marchés organisés et assimilés</b>				
<b>Contrats fermes</b>				
« Swaps de devises »	46.073	47.741	- 44.355	- 47.369
<b>Marchés de gré à gré</b>				
<b>Contrats fermes</b>				
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices »	40.879	45.133	- 109.314	- 75.990

### NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

#### 6.1. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à ceux définis dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

## 6.2. VENTILATION DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Risques pondérés bruts		Risques pondérés nets	
	2011	2010	2011	2010
Banques	13.717	25.018	24	9
Clients	34.762	28.068	31	24

## 6.3. EFFET, EN MONTANT, DES COMPENSATIONS SUR LA SOMME DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS

En milliers d'euros	Effet du netting		Effet de la collatéralisation	
	2011	2010	2011	2010
Banques	5.091	16.371	- 17	4
Clients	10.362	3.667	-	-

## NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2011	2010
Techniciens	129	134
Cadres	280	278
Agents « hors classification »	103	96
<b>Total</b>	<b>512</b>	<b>508</b>

## NOTE 8 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8.1. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Compagnie Financière Saint-Honoré.

### 8.2. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2011.

Les comptes sociaux annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 14 mars 2012 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 23 mai 2012.

## NOTE 9 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

### 9.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES ET AUTRES

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Comptes, Prêts et créances rattachées	20.110	20.572
<b>Actif</b>	<b>20.110</b>	<b>20.572</b>

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Comptes à vue	696	361
<b>Passif</b>	<b>696</b>	<b>361</b>

En milliers d'euros	2011	2010
+ Intérêts et produits assimilés	447	265
Produit net bancaire	447	265
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>447</b>	<b>265</b>

### 9.2. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

#### • Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros	Désignation	Relation avec la partie liée	31.12.2011	
			Produits	Charges
- Produits/Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions	Filiale	26	- 879
- Prestation de services financiers	EDRIM Solutions	Filiale	-	- 4.916
+ Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions	Filiale	1.585	-

#### • Opérations relatives aux instruments financiers à terme

En milliers d'euros	31.12.2011			Montant
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
Swap d'échange d'indices de résultat	EDRIM Solutions	Filiale	501.701	

#### • Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros	Désignation	Relation avec la partie liée	31.12.2010	
			Produits	Charges
- Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions	Filiale	-	- 2.241
- Prestation de services financiers	EDRIM Solutions	Filiale	-	- 6.733
+ Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions	Filiale	2.937	-

#### • Opérations relatives aux instruments financiers à terme

En milliers d'euros	31.12.2010			Montant
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
Swap d'échange d'indices de résultat	EDRIM Solutions	Filiale	610.271	



# Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820
Nombre d'actions émises	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres <sup>(1)*</sup>	219.081.000	225.916.000	231.400.000	222.188.000	222.285.000
Capitaux permanents <sup>(1)*</sup>	416.540.000	407.740.000	397.552.000	385.592.000	384.798.000
Total de bilan*	3.136.053.000	4.174.136.000	2.433.077.000	2.502.621.000	3.072.808.000
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	329.350.424	477.816.729	274.235.882	367.715.542	529.828.773
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	98.578.167	49.999.791	12.620.088	53.740.114	68.724.456
Impôt sur les bénéfices	5.707.514	- 12.416.669	- 11.849.663	- 12.597.846	- 8.383.767
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	90.760.344	45.713.185	8.185.309	41.584.922	43.194.923
Montant des bénéfices distribués	85.845.014	40.984.071	17.722.842	41.870.213	42.479.436
<b>Résultat des opérations rapporté à une seule action</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	16,77	11,27	4,42	11,98	13,92
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	16,39	8,25	1,48	7,51	7,80
Dividende versé à chaque action**	15,50	7,40	3,20	7,56	7,67
<b>Personnel</b>					
Nombre d'employés fin d'exercice	446	483	507	508	511
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	42.218.930	54.694.630	45.893.169	44.527.599	48.308.305
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales)	21.154.155	20.295.389	20.929.124	24.953.014	26.307.066
Participation des salariés	3.729.627	2.893.776	1.787.587	2.495.166	2.524.140

<sup>(1)</sup> Hors résultat de l'exercice.

\* Arrondis au millier d'euros le plus proche.

\*\* Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012.

# Implantations

## Banques et sociétés du Groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

### LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

#### FRANCE

##### SIÈGE

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 25 25  
F. +33 1 40 17 24 02

[www.edmond-de-rothschild.fr](http://www.edmond-de-rothschild.fr)

### BUREAUX DE REPRÉSENTATION

#### Bordeaux

Hôtel de Saige  
23, cours du Chapeau Rouge  
33000 Bordeaux  
T. +33 5 56 44 20 66  
F. +33 5 56 51 66 03

#### Lille

116, rue de Jemmapes  
59800 Lille  
T. +33 3 62 53 75 00  
F. +33 3 28 04 96 20

#### Lyon

55, avenue Foch  
69006 Lyon  
T. +33 4 72 82 35 25  
F. +33 4 78 93 59 56

#### Marseille

165, avenue du Prado  
13272 Marseille  
T. +33 4 91 29 90 80  
F. +33 4 91 29 90 85

#### Nantes

11, rue La Fayette  
44000 Nantes  
T. +33 2 53 59 10 00  
F. +33 2 53 59 10 09

#### Strasbourg

6, avenue de la Marseillaise  
67000 Strasbourg  
T. +33 3 68 33 90 00  
F. +33 3 88 35 64 86

### Toulouse

22, rue Croix Baragnon  
31000 Toulouse  
T. +33 5 67 20 49 00  
F. +33 5 61 73 49 04

### FILIALES ET SOUS-FILIALES

#### Edmond de Rothschild Asset Management

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 25 25  
F. +33 1 40 17 24 42

#### Edmond de Rothschild Investment Managers

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 25 25  
F. +33 1 40 17 23 67

#### Edmond de Rothschild Corporate Finance

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 21 11  
F. +33 1 40 17 25 01

#### Edmond de Rothschild Private Equity Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 25 25  
F. +33 1 40 17 23 91

#### Edmond de Rothschild Capital Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 25 25  
F. +33 1 40 17 23 91

### **Edmond de Rothschild Investment Partners**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 25 25  
F. +33 1 40 17 31 43

### **Assurances Saint-Honoré Patrimoine**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 22 32  
F. +33 1 40 17 89 40

### **Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris cedex 08  
T. +33 1 40 17 31 63  
F. +33 1 40 17 23 93

55, avenue Foch  
69006 Lyon  
T. +33 4 26 72 95 00  
F. +33 4 37 42 51 91

## **À L'ÉTRANGER**

### **BUREAUX DE REPRESENTATION**

#### **CHINE**

**La Compagnie Financière  
Edmond de Rothschild Banque**  
Room 3, 28F China Insurance Building  
166 East Lujiazui Road,  
Pudong New Area  
200120 Shanghai  
T. +86-21 58 76 51 90  
F. +86-21 58 76 71 80

### **FILIALES, SOUS-FILIALES ET SUCCURSALES**

#### **ALLEMAGNE**

#### **Edmond de Rothschild Asset Management Deutschland**

Opernturm  
60306 Frankfurt am Main  
T. + 49 69 244 330 200  
F. + 49 69 244 330 215

#### **BELGIQUE**

#### **Edmond de Rothschild Asset Management Benelux**

Marnix, 28  
1000 Bruxelles  
T. +32 2517 60 90  
F. +32 2503 56 88

#### **CHILI**

#### **Edmond de Rothschild Asset Management Chile**

Apoquindo 4001 oficina 305  
Las Condes  
Santiago  
T. +56 2598 99 00  
F. +56 2598 99 01

#### **CHINE**

#### **Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Ltd**

Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two  
8 Connaught Place  
Central - Hong Kong  
T. +852 3926 5199  
F. +852 3926 5008

#### **Edmond de Rothschild Asia Ltd**

Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two  
8 Connaught Place  
Central - Hong Kong  
T. +852 3926 5199  
F. +852 3926 5008

#### **Edmond de Rothschild China Ltd**

Room 02, 28F China Insurance Building  
166 East Lujiazui Road,  
Pudong New Area  
Shanghai 200120  
T. +(86 21) 6086 2503  
F. +(86 21) 6086 2503

#### **ESPAGNE**

#### **Edmond de Rothschild Investment Managers Espagne**

Paseo de la Castellana 55  
28046 Madrid  
T. +34 91 781 49 75  
F. +34 91 577 39 08

#### **Edmond de Rothschild Asset Management Espagne**

Paseo de la Castellana 55  
28046 Madrid  
T. +34 91 781 49 75

#### **ISRAËL**

#### **Edmond de Rothschild Investment Services Limited**

Alrov Tower  
46, Rothschild Boulevard  
66883 Tel Aviv  
T. +972 3 713 03 00  
F. +972 3 566 66 89

#### **ITALIE**

#### **La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque Edmond de Rothschild S.G.R. SpA**

Palazzo Chiesa  
Corso Venezia 36  
20121 Milan  
T. +39 02 76 061 200  
F. +39 02 76 061 222

# Implantations

## Autres banques et sociétés du Groupe Edmond de Rothschild

### **BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.**

#### **SUISSE**

---

##### **SIÈGE**

18, rue de Hesse  
1204 Genève  
T. +41 58 818 91 11  
F. +41 58 818 91 21

[www.edmond-de-rothschild.ch](http://www.edmond-de-rothschild.ch)

### **SUCCURSALES**

#### **Fribourg Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.**

11, rue de Morat - CP 144  
1701 Fribourg  
T. +41 26 347 24 24  
F. +41 26 347 24 20

#### **Lausanne Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.**

2, avenue Agassiz  
1003 Lausanne  
T. +41 21 318 88 88  
F. +41 21 323 29 22

### **FILIALES**

#### **Fribourg Rouiller, Zurkinden & Cie Finance S.A.**

11, rue de Morat - CP 1296  
1701 Fribourg  
T. +41 26 347 26 00  
F. +41 26 347 26 15

#### **Genève Privaco Family Office S.A.**

5, boulevard du Théâtre  
1204 Genève  
T. +41 58 818 96 19  
F. +41 58 818 91 78

#### **Lugano Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A.**

Via Ginevra 2 - CP 5882  
6901 Lugano  
T. +41 91 913 45 00  
F. +41 91 913 45 01

### **À L'ÉTRANGER**

---

#### **FILIALES**

#### **BAHAMAS Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd.**

Lyford Financial Centre - Lyford Cay no. 2  
West Bay Street  
P.O. Box SP-63948  
Nassau  
T. +1 242 702 80 00  
F. +1 242 702 80 08

#### **CHINE Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. Hong Kong Branch**

Suite 5001, 50th floor, One Exchange Square  
8 Connaught Place  
Central – Hong Kong  
T. +852 37 65 06 00  
F. +852 28 77 21 85

#### **Privaco Family Office (HK) Limited**

(Filiale de Privaco Family Office S.A.)  
Suite 5004, 50th floor, One Exchange Square  
8 Connaught Place  
Central - Hong Kong  
T. + 852 3125 16 00  
F. + 852 2869 16 18

#### **CHANNEL ISLANDS LCF Edmond de Rothschild Holdings (C.I.) Limited**

- LCF Edmond de Rothschild (C.I.) Limited  
- LCF Edmond de Rothschild Asset  
Management (C.I.) Limited  
Hirzel Court Suite D  
St. Peter Port – Guernsey GY1 2NH  
T. +44 1481 716 336  
F. +44 1481 714 416

## **LUXEMBOURG**

### **Banque Privée Edmond de Rothschild Europe**

(Détail page 142)

## **MONACO**

### **Banque de Gestion Edmond de Rothschild - Monaco**

Les Terrasses  
2, avenue de Monte-Carlo - BP 317  
98006 Monaco Cedex  
T. +377 93 10 47 47  
F. +377 93 25 75 57

### **Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'Assurance - Monaco**

Les Terrasses  
2, avenue de Monte-Carlo  
98000 Monaco  
T. +377 97 98 28 00  
F. +377 97 98 28 01

### **Edmond de Rothschild Gestion - Monaco**

Les Terrasses  
2, avenue de Monte-Carlo  
98000 Monaco  
T. +377 97 98 22 14  
F. +377 97 98 22 18

## **NOUVELLE-ZELANDE**

### **Privaco Trust Limited**

(Filiale de Privaco Family Office S.A.)  
Level 3, Parnell Road 280  
Parnell  
Auckland 1052 – New Zealand  
Tél. +64 9307 39 50  
Fax +64 9366 14 82

## **ROYAUME-UNI**

### **Edmond de Rothschild Limited**

- LCF Edmond de Rothschild Securities  
Limited  
- LCF Edmond de Rothschild Asset  
Management Limited  
Orion House  
5 Upper St. Martin's Lane  
WC2H 9EA London  
T. +44 20 7845 5900  
F. +44 20 7845 5901

## **TAIWAN**

### **Priasia Limited (Edmond de Rothschild Group)**

205 Tun Hwa North Road, Suite 202  
Taipeh 105  
T. +886 2 2545 0505  
F. +886 2 2545 1407

## **BUREAUX DE REPRÉSENTATION**

## **EMIRATS ARABES UNIS**

### **Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.**

Banking Representative Office  
Sunset, office 46, 2nd floor  
Jumeirah-3, Jumeirah Road  
P.O.Box 214924  
Dubai  
T. +9714 346 53 88  
F. +9714 346 53 89

## **URUGUAY**

### **Representación Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.**

World Trade Center Montevideo, Torre II  
Piso 21  
Avenida Luis Alberto de Herrera 1248  
11300 Montevideo  
T. +598 2 623 24 00  
F. +598 2 623 24 01

## **BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE**

### **LUXEMBOURG**

---

#### **SIÈGE**

20, boulevard Emmanuel Servais  
L-2535 Luxembourg  
T. +352 24 88 1  
F. +352 24 88 82 22

[www.edmond-de-rothschild.eu](http://www.edmond-de-rothschild.eu)

#### **FILIALES**

### **LUXEMBOURG**

---

#### **Adjutoris Conseil**

18, boulevard Emmanuel Servais  
L - 2535 Luxembourg  
T. +352 26 26 23 92  
F. +352 26 26 23 94

#### **Edmond de Rothschild Investment Advisors**

(précédemment Pri Investment)  
16, boulevard Emmanuel Servais  
L - 2535 Luxembourg  
T. +352 24 88 23 86  
F. +352 24 88 84 02

## **À L'ÉTRANGER**

---

### **SUCCURSALES**

### **BELGIQUE**

---

#### **Bruxelles**

#### **Banque Privée Edmond de Rothschild Europe**

Avenue Louise 480 Bte 16A  
1050 Bruxelles  
T. +32 2 645 57 57  
F. +32 2 645 57 20

#### **Liège**

#### **Banque Privée Edmond de Rothschild Europe**

Quai de Rome 56  
4000 Liège  
T. +32 4 234 95 95  
F. +32 4 234 95 75

#### **Anvers**

#### **Banque Privée Edmond de Rothschild Europe**

Frankrijklei 103  
2000 Antwerpen  
T. +32 3 212 21 11  
F. +32 3 212 21 22

## **ESPAGNE**

---

### **Madrid**

#### **Banque Privée Edmond de Rothschild Europe**

Paseo de la Castellana 55  
28046 Madrid  
T. +34 91 364 66 00  
F. +34 91 364 66 63

### **Barcelone**

#### **Banque Privée Edmond de Rothschild Europe**

Josep Bertrand 11  
08021 Barcelone  
T. +34 93 362 30 00  
F. +34 93 362 30 50

## **ITALIE**

---

### **Banque Privée**

#### **Edmond de Rothschild Europe**

Via Ulrico Hoepli, 7  
20121 Milan  
T. +39 02 72 17 44 11  
F. +39 02 72 17 44 57

## **PORTUGAL**

---

### **Banque Privée**

#### **Edmond de Rothschild Europe**

Rua D. Pedro V, 130  
1250-095 Lisbonne  
T. +351 21 045 46 60  
F. +351 21 045 46 87/88

## BUREAUX DE REPRÉSENTATION

### ISRAËL

#### Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

46, boulevard Rothschild  
66883 Tel-Aviv  
T. +972 356 69 818  
F. +972 356 69 821

### REPUBLIQUE TCHEQUE

#### Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Pařížská 26  
110 00 Prague 1  
T. + 4202 55 729 420  
F. + 420 255 729 421

### SLOVAQUIE

#### Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Hlavné námestie 4  
811 01 Bratislava  
T. +421 2 5443 0940  
F. +421 2 5443 4084

## SOCIÉTÉ EN JOINT-VENTURE

### JAPON

#### Edmond de Rothschild Nikko Cordial Co, Ltd

1-12-1, Yurakucho, Chiyoda-ku  
Tokyo # 100-0006  
T. +81 3 3283-3535  
F. +81 3 3283-1611

## Autres sociétés du Groupe Edmond de Rothschild

### LA COMPAGNIE BENJAMIN DE ROTHSCHILD

#### SUISSE

#### SIÈGE

29, route de Pré-Bois  
CP 490  
1215 Genève 15  
T. +41 58 201 75 00  
F. +41 58 201 75 09

#### FILIALE

#### FRANCE

BeCitizen  
3, Allée Verte  
75011 Paris  
T. +33 1 40 21 10 50  
F. +33 1 40 21 10 60

#### COGIFRANCE

#### FRANCE

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75408 Paris  
T. +33 1 40 17 25 25  
F. +33 1 40 17 24 02

